

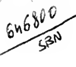
COUP D'ŒIL

SUR LA

FORCE ET L'OPULENCE

DE LA

GRANDE-BRETAGNE.



COUP D'ŒIL

SUR LA FORCE ET L'OPULENCE

DE LA

GRANDE-BRETAGNE;

Où l'on voit les progrès de son commerce, son agriculture et sa population, avant et après l'avénement de la maison d'Hanovre.

PAR LE DOCTEUR CLARKE.

On y a joint une correspondance inédite du doyen TUCKER et de DAVID HUME, avec le lord KAIMS, concernant le commerce.

Ouvrage publié à Londres, *en* 1801.

TRADUIT DE L'ANGLOIS PAR J. MARCHENA.

A PARIS,

Chez LEVRAULT, *frères*, libraires, quai *Malaquais*, au coin de la rue des Petits-Augustins;

Et se trouve à STRASBOURG, chez les mêmes.

AN X (1802).

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

L'OUVRAGE que nous donnons au public mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent au bonheur de l'humanité. Le tableau qu'offre l'Angleterre pendant le cours de ce siècle est la meilleure réponse qu'on puisse faire aux discours de mauvaise foi contre les idées libérales, contre un gouvernement libre, *c'est-à-dire, fondé sur le respect des propriétés*, et aux déclamations insensées des démagogues.

Si, après s'être convaincu de cette progression, toujours rapide, avec laquelle le commerce, les manufactures et les richesses de toute espèce, s'accroissent sans cesse en Angleterre, on examine la cause de ce phénomène; on verra que c'est au respect constant de la propriété personnelle, mobiliaire et foncière, des individus, à l'observation inviolable des engagemens contractés par le gouvernement envers les particuliers, que sont dus ces heureux effets. On verra l'accroissement des capitaux individuels suivre une progression bien plus rapide que la dette nationale; et l'énormité des engagemens de

l'état n'avoir porté aucune atteinte au crédit public. On verra la caisse d'amortissement, garant et pivot de ce crédit, calmer par son organisation les inquiétudes des hommes les plus craintifs; et l'on rendra hommage à cette belle conception qui a réussi à appliquer si avantageusement à l'accroissement de la force nationale, la théorie de l'intérêt composé, qui paraissait devoir ne servir que d'amusement aux algébristes, et qui devenait illusoire par la grandeur même de ses résultats.

Il faut l'avouer, pour un citoyen français, pour un ami des hommes, toute comparaison en-

tre la France et l'Angleterre est un tourment. Loin de nous ces idées rétrécies, cette partialité illibérale qui voudrait rendre exclusif le bonheur de sa patrie naturelle ou adoptive : nous sommes hommes, nous nous intéressons à l'humanité entière plus qu'à une portion du genre humain, quelle qu'elle soit, quelque sol qu'elle habite, et sous quelque climat qu'elle vive. Nous savons, d'ailleurs, que les pas progressifs que fait un peuple dans la civilisation, ne sont jamais perdus pour ses voisins; car le mouvement vers le bien se communique par le contact. Mais, comment ne pas déplorer

cet abandon absolu des principes de tout crédit et de toute foi, qui a distingué les différentes anarchies qui, sous des noms divers, se sont succédées en France jusqu'au 18 Brumaire? Comment ne pas voir le germe de cet oubli des devoirs moraux auxquels les particuliers se sont livrés, et qu'on a attribué à tant de petites causes; comment ne pas le voir, dis-je, dans le système d'*expropriation* essayé par l'assemblée législative, et suivi avec tant de constance par la convention nationale et le directoire exécutif? Les particuliers qui voyaient le gouvernement tantôt confisquer ouvertement

les propriétés des citoyens; tantôt se jouer de ses engagemens, par ces déclarations périodiques d'insolvabilité, qu'on appelait *mettre à l'arriéré*; tantôt anéantir les deux tiers des obligations de l'état, réduire l'autre tiers presqu'à des *non-valeurs*, et donner à cette opération banqueroutière la dénomination burlesque de *mobilisation de la dette publique*: des hommes, témoins et victimes de tant de mauvaise foi, pouvaient-ils ne pas être tentés d'imiter ces funestes exemples?

Un gouvernement qui trompe la foi engagée, avertit tous ceux qui ont affaire à lui, de se mettre

en garde contre son improbité: les honnêtes gens qui ne consentent pas à être dupes, et ne veulent pas être fripons, cessent de traiter avec lui; et tout contrat de fourniture n'est plus qu'un combat de ruse contre ruse, et d'imposture contre perfidie. Le gouvernement perd énormément à ce jeu; car il doit payer aux fournisseurs, et les risques qu'ils courent d'être trompés, et les pertes qu'il leur fait éprouver réellement. Qu'on me dise si le trésor public s'est bien trouvé du système d'insolvabilité adopté depuis 1792?

Les mœurs publiques ne sont que le goût du travail, et ce

goût n'est que l'amour des jouissances. On ne travaille que pour jouir, car travailler est une peine. Mais, comment y aurait-il des jouissances pour celui qui n'est pas sûr de ce qu'il possède? Le système d'*expropriation* tend donc à démoraliser une nation.

La chute du crédit particulier ou commercial, suite inévitable de celle du crédit public, entrave les transactions, porte à un taux démesuré l'intérêt de l'argent, et par là fait échouer la plupart des spéculations d'agriculture, d'industrie ou de commerce. Une partie des fonds employés à ces objets s'écoule au dehors, ou s'anéantit au dedans;

une autre portion retirée des opérations profitables qui vivifiaient et augmentaient les richesses nationales, va nourrir l'agiotage et le jeu sur le papier de l'état. Ce papier, dont la valeur est infiniment variable, devient par là une sorte de loterie, qui en a tous les appâts et tous les inconvéniens; ce ne sont plus les bonnes spéculations et l'économie qui font les fortunes, c'est le jeu et le bonheur. Ces fortunes, qui tombent et s'élèvent en un moment, ne supposent, de la part des acquéreurs, aucune des vertus, ni des qualités indispensables dans ceux qui ont amassé de grands capitaux par un esprit

constant d'ordre et une longue économie. Aussi le goût des épargnes et des dépenses utiles, gage précieux de l'accroissement des richesses nationales, devient étranger à des hommes qui voient autour d'eux des fortunes immenses élevées en un clin d'œil; on se dégoûte du travail, et le jeu devient une fureur.

D'ailleurs, la transfusion des propriétés démoralise à la fois et l'ancien propriétaire dépouillé et l'acquéreur nouveau, celui même qui a acquis à plus juste titre. Les propriétaires anciens avaient l'esprit de leur état, que les nouveaux n'ont pas et ne sauraient avoir : en revanche, les premiers,

en perdant leurs biens, n'acquièrent pas le talent, qu'avaient ceux qui les ont remplacés, de gagner leur vie par leur industrie. Leur travail n'est pas productif, ils n'en obtiennent donc aucun salaire; il ne leur reste qu'à mourir de faim, à solliciter la charité de leurs concitoyens, ou à voler sur les grandes routes. Les nouveaux enrichis, accoutumés aux idées illibérales que leur avait inspirées leur ancienne misère, ne savent ni secourir l'indigence, ni même diriger leurs capitaux vers des dépenses productives; car il est une science de donner et de jouir, comme il en est une de dépenser.

On entrevoit déjà la source de la démoralisation nationale dans la funeste rapacité qui a déshonoré une si longue époque de la révolution, rapacité diamétralement contraire aux doctrines enseignées par les philosophes, qu'on accuse avec tant d'injustice de la subversion de l'ordre : comme si ces philosophes n'avaient pas démontré que la propriété est la seule base du pacte social ; comme s'ils n'avaient pas enseigné que toute violation du droit de propriété est un acte de tyrannie ; comme, enfin, si le gouvernement américain, qui respecte avec tant de scrupule tous ses engagemens,

n'avait pas obtenu leurs suffrages et leur admiration. Mais il fallait que la révolution française donnât l'exemple de toutes les injustices, comme elle avait donné celui de tous les désordres.

Depuis le 18 Brumaire le gouvernement français a adopté un système réparateur; mais, ne nous le dissimulons pas, *manent vestigia ruris*. L'on avait jeté à pleines mains des germes d'appauvrissement, et ces germes ne sont pas encore entièrement étouffés: or, toute nation qui s'appauvrit se démoralise; car, les mœurs d'un peuple (nous répétons une vérité qui ne saurait être assez inculquée) n'étant

que l'habitude du travail, la demande de travail devient moindre à proportion que diminuent les capitaux disponibles.

Notre dette n'est pas *consolidée* ou *fondée*, et tout le temps que cette consolidation n'aura pas eu lieu, les créanciers trembleront pour la stabilité de leurs titres. L'opération du corps législatif, après le 18 Fructidor, ne *consolida* pas plus le tiers qu'il voulut bien continuer à payer, qu'elle ne *mobilisa* les deux tiers acquittés en *non-valeurs*. *Fonder* ou *consolider* une dette, est *approprier au paiement de ses intérêts et à son rachat ou extinction progressive une partie des revenus publics suffisant*

à cet effet, et qui ne peut jamais être détournée de cette destination. C'est ainsi que la *fondation* ou *consolidation de la dette des États-unis* a été faite en 1790, sur la proposition de Hamilton, et qu'elle a reçu son complément en 1795, toujours sur la proposition de cet illustre secrétaire de la trésorerie. C'est ainsi qu'en Angleterre on ne fait jamais aucun emprunt sans assigner en même temps des fonds pour le paiement des intérêts et le rachat du capital trente ans après la dette contractée. Les gouvernemens absolus même ont imité cet exemple; et nous venons de voir le roi de Danemarck ouvrir

un emprunt à Hambourg, et hypothéquer en même temps quelques branches des revenus de la couronne pour le remboursement du capital et des intérêts.

Notre dette n'est donc pas *fondée*, puisqu'aucune branche des revenus de l'état ne répond exclusivement de son paiement. Or, cette fondation serait, certes, un grand pas vers la stabilité de l'ordre, la solidité du gouvernement, et la liberté publique. Je dis la *liberté publique*, car elle est inséparable du crédit national, et celui-ci est le thermomètre le plus infaillible de celle-là.

En effet, que la dette nationale soit une fois reconnue et

fondée, c'est-à-dire, qu'on approprie à son paiement des revenus suffisans, il est évident qu'on ne pourra les détourner de cette application sans blesser tous les intérêts, et exciter par conséquence une opposition universelle. Il n'y aura donc point d'arbitraire dans l'emploi des fonds publics; or, c'est cet arbitraire qui est la source de tous les autres; car on ne s'écarte de la loi qu'autant qu'on a un intérêt de la violer, et quand on parle d'un gouvernement, ses *intérêts* ne sont guères que des intérêts de finance.

D'ailleurs, quel serait alors l'intérêt du gouvernement à sor-

tir de la route tracée par la loi? Sa puissance? Mais chez les peuples modernes celle-ci se mesure par le crédit; celui dont il jouirait serait très-étendu, et l'expérience lui aurait appris qu'il tient à sa fidélité à remplir ses engagemens. Des besoins pressans et momentanés? Mais le crédit public une fois établi, une foule de capitalistes lui offriraient leur avoir à chaque dépense extraordinaire.

Le plus sûr moyen d'extirper l'arbitraire est de faire cesser les tentations de gouverner arbitrairement. Or, on n'en est pas tenté dès qu'on est revêtu d'une grande puissance qui découle d'une au-

torité légale, et qu'on est convaincu que cette puissance s'évanouirait dès qu'on s'écarterait de la loi. Mais, ce n'est que le crédit de l'état qui donne au gouvernement cette puissance salutaire. Quelle ame vile voudrait changer le rôle d'un Addington, dont l'influence s'étend sur l'Europe entière, contre celui d'un grand visir, ministre absolu d'un maître despotique, ou contre celui de ce maître même, si nul et si méprisé dans tous les cabinets ?

Il est difficile d'imaginer quel avantage prochain ou éloigné un gouvernement peut retirer de la mauvaise foi. L'état est toujours bien plus grand créancier que

débiteur; car il est créancier non-seulement de l'intérêt de sa dette, qu'il paie avec une partie des contributions qui lui rentrent, mais encore de toutes ses autres dépenses, qu'il solde avec l'autre partie de ces mêmes contributions. Car un gouvernement ne possède rien en propre; ses facultés se mesurent par celles des contribuables, dont il est créancier pour la cote de l'impôt. Il est donc évident que toute législation préjudiciable aux créanciers, est d'autant plus funeste à l'état, qu'il est le plus grand des créanciers.

S'il fallait confirmer par des exemples une théorie si évidente, nous n'irions pas les chercher

bien loin. Les impôts qui, au commencement de la révolution, s'élevaient à plus de cinq cents millions, sans compter ni les pays réunis, ni les dîmes et les droits féodaux, n'ont produit, dans le cours de l'an sept, que deux cent dix-sept millions; et il n'y avait plus ni dîmes, ni droits féodaux, et les pays réunis en supportaient une grande portion. Cependant cette mince somme s'acquittait si difficilement, que ce n'est qu'à force de garnisaires qu'on parvenait à s'en procurer la chétive rentrée.

Tels sont les tristes effets de l'anéantissement du crédit public. Le crédit est à l'état ce qu'est la

circulation du sang au corps humain ; la vie s'éteindrait bientôt, si le cœur ne rendait pas à la circulation le sang qu'il a reçu.

Une dette publique, dont les intérêts sont exactement payés, conserve le capital qu'elle représente; il a changé de forme, mais il n'en existe pas moins, et n'en remplit pas moins ses fonctions de capital disponible. Il est échangeable à volonté contre du numéraire; et sa valeur sur la place est quelquefois supérieure à celle du numéraire même, relativement à l'intérêt qu'il porte (*). Mais le non-paiement

(*) Si l'intérêt de l'argent à Londres est de 5 p. %, par exemple, et que les trois pour

de l'intérêt anéantit tout à coup le capital entier de la dette, et produit des effets aussi funestes que si une somme de valeur égale à la totalité de la dette publique venait à disparaître soudain du milieu de l'état.

Par la *mobilisation* des deux tiers, le trésor public s'est affranchi d'un paiement de cent mil-

cent consolidés vaillent 65 ou 66; il est évident que leur valeur est au-dessus de celle du numéraire, puisque 66 livres sterl. en argent rapporteraient alors 3 liv. 6 sh., au lieu qu'en trois pour cent elles ne rapportent que 3 liv. La raison de cette moindre valeur de l'argent est la plus grande sûreté qu'il y a pour le créancier de l'état, de recevoir l'intérêt de sa créance, que celle qu'a le possesseur de numéraire, de recevoir régulièrement l'intérêt de son argent, avec quelque sûreté qu'il le place ailleurs.

lions de francs par an; mais il a anéanti pour deux milliards de capital circulant dans la nation. Quels effets funestes ne s'en sont pas suivis? Le haut taux auquel l'argent s'est constamment fait depuis cette époque, et la dépréciation des biens-fonds répondent, malheureusement, d'une manière positive à cette question.

Depuis long-temps on se récrie contre l'insuffisance des rentrées; on essaye organisation sur organisation, on remplace impôt par impôt, on les accumule, et le *déficit* n'en existe pas moins. C'est qu'il n'y a qu'un seul moyen de porter remède à ce mal, c'est de payer, et, pour garantir qu'on

payera constamment, *fonder la dette.* Nos maux sont grands, il est vrai, mais ils ne sont pas incurables, et le remède est en notre pouvoir. *Sanabilibus ægrotamus malis.*

En effet, la fondation de la dette fera baisser le taux de l'argent; alors les entreprises de toute espèce reprendront une activité encore plus grande qu'avant la révolution, les transactions se multiplieront, et les rentrées des contributions suffiront aux besoins de l'état. Jusques-là les impôts seront mal payés, la gêne du gouvernement s'accroîtra sans cesse, et les contribuables n'en seront pas moins ruinés;

car il est bien plus difficile de payer cent, quand l'argent est à douze, que trois cents, quand il est à quatre.

Après tant d'orages, le besoin de tous est le calme et le repos. Mais il n'y a point de calme durable sans finances, et il n'est point de finances sans crédit. Puisse le gouvernement qui vient de nous donner la paix à l'extérieur, par la victoire, nous l'assurer à l'intérieur, par le rétablissement du crédit public ! Cette gloire est peut-être moins brillante que celle qui s'acquiert par des faits d'armes, mais elle est plus solide et plus importante pour le bonheur de l'humanité.

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

J'OFFRE dans cet ouvrage à mes concitoyens un criterium infaillible, qui fera connaître aux plus ignorans quel est l'état de la Grande-Bretagne, et que les plus habiles ne pourront pas contester. Les pages suivantes exhiberont d'une manière non équivoque la situation présente et passée de l'Angleterre; ses dettes et son opulence comparative à différentes époques; ses dépenses et ressources relatives au moment

actuel : de sorte que chacun pourra se satisfaire en contemplant l'étonnant accroissement de son commerce, sa richesse, sa force et sa prospérité, depuis le commencement jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

J'ai un double but dans cet ouvrage : premièrement, de montrer aux hommes d'aujourd'hui la situation positive et relative de ce pays, comparée aux temps présens et passés ; ensuite, de développer à ceux qui viendront après nous le système d'économie politique, par l'observation duquel nous serons surpassés par nos neveux, comme nous surpassons nos ancêtres et nos contem-

porains des nations étrangères. C'est un devoir spécial pour nous de procurer à notre pays tous les avantages qui sont en notre pouvoir; de ne pas nous borner aux actions utiles dont l'exercice est prescrit par les lois, mais encore de faire tout le bien que l'amour de notre patrie peut nous inspirer, et de regarder son intérêt comme notre loi suprême.

Tels sont les principes, et tel l'objet de cet ouvrage. Je serai heureux s'il est de quelqu'utilité à mon pays. Sous le point de vue personnel, je ne m'inquiète point de son succès, bon ou mauvais; les cris de la calomnie et le bruit des applaudissemens sont pour

moi des sons vagues : je ne songe qu'à ce qui doit être, j'espère, d'une longue durée, au milieu des changemens si fréquens dans la scène du monde, la gloire et le bonheur de ma patrie. C'est à cet objet que je consacre toutes mes veilles, indépendant de la puissance, et ne voulant pas fléchir le genou devant l'idole de la popularité. Si cet esprit indépendant de vérité avait guidé et animé les écrivains modernes (car l'épée cède le premier rang à la plume dans le domaine même de la destruction), nous ne serions pas entourés des ruines des trônes et des autels; nous n'entendrions pas la chute des états; nous n'au-

rions pas vu le monde ensanglanté au milieu des angoisses d'une génération expirante. Quel homme, après avoir été témoin de ces choses, ne serait pas poussé par son propre instinct à examiner la situation publique dont la sienne fait partie? Qui ne voudrait pas connaître l'état de cette nation, non pas superficiellement ou sur des données erronées, mais d'après des témoignages et des faits incontestables? C'est par là que nous pourrons montrer aux adversaires égarés de l'union en Irlande, avec quelle nation riche et puissante ils répugnent à s'unir; aux Jacobins, contre quel torrent impétueux leur nacelle vermou-

lue veut lutter; et aux ennemis du royaume uni, que nos ressources et notre force peuvent faire face à l'univers. Ces propositions seront, j'espère, tellement démontrées dans les pages suivantes, qu'elles deviendront évidentes pour tous ceux qui ne fermeront pas volontairement les yeux à la lumière.

Note de l'auteur. Comme cet ouvrage a été écrit pendant que M. Pitt était encore au ministère, il est nécessaire de remarquer que toutes les fois qu'il est question du ministre, c'est de lui qu'on entend parler.

COUP D'ŒIL
SUR LA
FORCE ET L'OPULENCE
DE LA
GRANDE-BRETAGNE.

CHAPITRE I.er

Histoire, progrès, et effets du commerce.

L'ÉCONOMIE politique est cette science qui enseigne, par des règles sages ou par de bons exemples, à accroître l'opulence du peuple et du souverain. Elle a pour but de procurer aux sujets une subsistance plus que suffisante, et à l'état les revenus nécessaires. Les moyens dont elle se sert pour parvenir à ce but, varient selon

les temps et les lieux ; mais ils peuvent se rapporter ou au système agricole, ou au système commercial. Dans l'ordre de la nature et dans celui des temps, le système agricole est le premier; cependant le commercial, quoique plus moderne, semble ici mériter la préférence. C'est pourquoi je commencerai cet ouvrage par le commerce, et j'en esquisserai rapidement les progrès, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle.

Dans les siècles barbares de nos aïeux, l'état se composait des barons, de leurs dépendans ou vassaux, et des *villains*. Cette dernière classe d'hommes n'était guères plus estimée que les têtes de bétail. Le cinquième article de la grande-charte défend la destruction des *hommes* ou des *choses* dans une terre. Tel était le cas que l'on faisait alors du peuple. Les différens titres

de possession des terres sous des chefs déterminaient la distinction des rangs dans la société, selon que ces terres étaient roturières ou nobles, serviles ou militaires, tenues par la charrue ou par l'épée. Si une terre était tenue par la charrue, ses possesseurs étaient esclaves et obligés de travailler pour leurs maîtres. La dernière classe se composait de deux espèces d'hommes: les villains, transférables avec la terre, ou étant un article d'exportation pour les pays étrangers et l'Irlande (*); et

(*) C'est une pire condition que celle des paysans de Russie et de Pologne d'aujourd'hui, qui sont à la vérité attachés à la terre, et transférables avec la propriété de celle-ci, mais qui ne sont pas un objet d'exportation comme les Nègres esclaves. Que les Anglais comparent leur situation avec celle du reste de l'Europe aujourd'hui, ou celle de leurs ancêtres dans les siècles passés.

les artisans, qui devaient procurer aux barons les objets de commodité ou de luxe, pour leurs habits et leurs demeures. Cette dernière classe brisa par degrés ses fers, par les moyens que nous allons développer; et la crainte que l'on avait de les reprendre était telle, que chaque membre de la corporation devenant libre, était contraint de promettre par serment qu'il ne prendrait pas comme apprenti quelqu'un qui serait *serf de corps*. Cette forme avait lieu, il y a peu de temps, et continue, je pense, à avoir lieu encore dans le serment d'un homme reçu maître à Bristol.

La classe supérieure, qui possédait sous les barons des terres par service militaire, s'appelait d'*hommes libres :* leur devoir était de s'armer pour la défense de leur seigneur, et d'agir

offensivement en sa cause. C'étaient des nobles dont la profession était les armes, et qui auraient regardé comme une tache à leur noblesse de s'adonner à tout autre emploi. Les grands se liguaient contre leur souverain avec ces hommes de sang, et faisaient trembler le sceptre devant l'épée. C'est cependant à ces hommes et à ces principes que l'on doit la grande-charte.

En effet, dans les premiers temps la guerre et le pillage sont les seules professions que l'on honore; l'industrie paisible est seule regardée comme honteuse. C'est ainsi qu'Hérodote nous dépeint les Barbares de la Thrace. Les Romains aussi étaient guerriers et brigands, et cette manière de vivre caractérise indistinctement tous les peuples barbares, anciens et modernes.

On trouve dans le septième article

de la grande-charte une preuve de cet esprit qui s'opposait aux arts de la paix parmi la noblesse. Il y est dit : „ les héritiers se marieront sans se „ mésallier ; " de sorte qu'une alliance avec la fortune sans naissance était dans ce temps une violation de la grande-charte, tandis qu'une alliance avec un sang illustre dans l'indigence était honorable. Cependant ces nobles, d'un rang si illustre, portaient la livrée, faisaient les lits et balayaient les chambres de leurs maîtres, les grands barons. Avec ces bandes de satellites serviles qui entouraient un baron, son château, flanqué de bastions et défendu par des fossés, ressemblait à une caverne de brigands occupés à attaquer les barons des alentours, et à désoler le voisinage. Le grand comte de Warwick nourrissait tous les jours trente mille

de ces gens. Thomas Becket couvrit de joncs le plancher de sa maison, pour que la foule d'écuyers pussent s'asseoir sans gâter leurs habits pendant leur dîner; et probablement que Guillaume Rufus ne trouvait pas le palais de Westminster assez grand pour contenir une si nombreuse compagnie.

Cependant, une grande révolution allait s'opérer dans la société, et elle était due en partie à la folie extravagante des barons, et en partie au zèle le plus insensé qui ait jamais enflammé le genre humain L'hermite Pierre montra à ces héros de profession une voie pour aller au ciel; très-agréable pour des soldats. Ces escadrons de guerriers oisifs, excités par une rage épidémique, se mirent en mouvement de tous les points de l'Europe pour aller conquérir le ciel dans la terre sainte; et ces

absurdes croisades leur apprirent bientôt qu'ils devaient se procurer les choses nécessaires à la vie qui leur manquaient, car ils étaient suivis de milliers de femmes de qualité. Dans les premiers accès de ce zèle devenu général, ces pélerins ne songèrent guères à se précautionner contre la faim et les maladies, et crurent que la nourriture et la guérison leur viendraient du ciel. Ils apprirent cependant bientôt qu'il valait mieux former des magasins qu'attendre des miracles; c'est pourquoi il se forma de petites sociétés de marchands, qu'on émancipa pour de légères sommes d'argent, destinées à acheter des vivres. Ainsi, des villes et des cités obtinrent des chartes, et le nombre s'en accrut durant ces deux cents ans de délire.

Les artisans et négocians d'Angle-

terre ayant acheté, par degrés, leur liberté et accru leur opulence, furent en état de donner des sommes plus considérables à leurs seigneurs; de là l'origine des baux à long terme. A proportion que le marchand voyait l'accroissement de son influence et de sa richesse, il augmentait son industrie et ses efforts; le commerce faisait de nouveaux progrès, et avec lui les arts de luxe. Les grands seigneurs commencèrent à goûter plus de jouissances dans les commodités et les douceurs d'une vie tranquille que dans les rapines, les troubles et le désordre de leurs suivans; car le manufacturier et le négociant apprirent bientôt au baron qu'il pouvait satisfaire aux désirs de sa vanité ou de sa volupté, avec ce qu'il dissipait jadis dans des festins bruyans donnés à des milliers d'hommes. Ainsi

ces vassaux, qui avaient si souvent jouté avec la lance et le javelot en l'honneur des belles, firent place à l'amour propre du baron, qui se montra dans l'opulence de sa vie domestique et l'éclat de ses habits, et les armes cédèrent aux frivolités. Le baron, une fois accoutumé à la pompe et aux plaisirs, et le marchand aux bénéfices du commerce, le luxe fit des progrès, le rafinement le suivit, et l'industrie marcha de pair avec eux. Cependant le négociant devint bientôt le rival de l'opulence du noble, et encouragea d'autres à devenir ses rivaux dans le commerce. Ainsi la rivalité de luxe et la rivalité de commerce multiplièrent et améliorèrent les arts; et les grands, toujours voluptueux et toujours prodigues, dissipèrent leurs revenus, vendirent leurs terres aux marchands et aux fabricans, et

ruinèrent leur fortune. Le commerce abaissa le baron orgueilleux, et affranchit les rois de la servitude, et le peuple de l'oppression.

Telle fut la révolution opérée par la vanité et l'avarice pour le bonheur de l'humanité. Ces maux ont occasioné de grands biens; mais le commerce a été le grand instrument qui non-seulement a fait naître les vertus publiques des vices privés, mais encore qui a fait consister la prospérité publique dans le bonheur des particuliers.

Celui-là ignorerait complétement quels ont été les progrès de l'esprit humain, qui ne connaîtrait pas les rapports qui existent entre le commerce national, la puissance nationale, l'opulence nationale, l'instruction nationale, et le bonheur des particuliers.

Le bonheur doit aller de pair avec

l'instruction et l'industrie, et ces dernières doivent fleurir avec le commerce. Toute l'histoire offre des preuves de cette vérité. Mais sans avoir recours aux histoires d'Égypte, de la Phénicie, des colonies grecques, et de l'Orient sous les Califes, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux; et les preuves de cette vérité s'offriront en foule à notre esprit. Nous voyons la splendeur et l'opulence du commerce britannique non-seulement répandre le bonheur sur tout l'empire, mais encore attirer les talens et récompenser l'industrie de l'univers entier. Ainsi l'importance, comme nation, de la Grande-Bretagne s'est accrue avec l'industrie, la probité et l'économie privée, et le *bien-être* de notre condition individuelle a marché de pair avec sa puissance publique et son commerce. J'espère prouver cette assertion

par des documens authentiques, avant la fin de cet ouvrage; car nous serons certains de l'amélioration de notre condition individuelle; et certaines classes d'hommes respectables doivent être détrompés sur ce qui a rapport à la situation publique.

Cependant des pamphlets, publiés à de très-courts intervalles de temps, non-seulement disent quel est l'état de la nation, mais prédisent, comme des oracles, quel il doit être sous peu. Comme quelques-uns sont écrits avec beaucoup d'adresse, ils acquièrent de l'autorité dans le public, et accréditent l'opinion que la nation est en décadence, que ses manufactures diminuent, que le pays se dépeuple; que l'agriculture est négligée, la richesse rétrograde et le commerce ruiné: allégations qui sont toutes fausses, et qui

seront démontrées telles par des documens irréfragables. Cependant tous ces écrits ne sont pas des productions méprisables de l'esprit de parti, nées de la vénalité et du mensonge; plusieurs sont les ouvrages d'hommes de bien, mal informés, qui ont écrit et publié ce qu'ils croyaient vrai. Il y a encore d'autres hommes qui ont un penchant remarquable à louer le passé et blâmer le présent. Cette habitude peut ne pas être désagréable à l'orgueilleuse insuffisance de la nature humaine; mais elle doit ses plus grands succès au préjugé, et souvent au mensonge. On peut connaître facilement l'état d'une nation, en la comparant avec elle-même, à des époques éloignées, et avec d'autres nations ses contemporaines; on peut de cette manière juger avec impartialité le temps présent et passé. Or, il n'y a personne,

je pense, qui ait consulté les documens publics, ou même qui ait réfléchi sur la simple narration historique des progrès de ce pays, qui ne croie le produit annuel de la terre et du travail plus considérable lors de la restauration que cent ans auparavant, à l'avénement d'Élisabeth ; plus considérable lors de l'avénement d'Élisabeth qu'un siècle avant, à la fin des dissensions entre les maisons d'Yorck et Lancaster : qui ne juge la condition de la nation meilleure à cette dernière époque que lors de la conquête par les Normands, lors de cette conquête que durant la confusion de l'heptarchie saxonne ; et à cette époque la Grande-Bretagne était certainement bien plus avancée que lors de l'invasion de Jules César. Mais, si l'on consultait tous les documens existans depuis Jules César jusqu'à l'avéne-

ment de la maison d'Hanovre, et depuis cet avénement jusqu'à ce jour, ils prouveraient d'une manière encore plus irréfragable, que les progrès de la nation dans son commerce, son opulence et sa puissance, ont été bien plus considérables dans ce siècle que dans toutes les autres époques prises ensemble.

Cependant, si nous contemplons les événemens du dernier siècle, ou plutôt la période écoulée depuis la révolution, nous verrons que nous avons eu à lutter non-seulement contre les demandes exagérées des factions, mais aussi contre les dépenses occasionées par des guerres nombreuses. Nous avons eu quatre guerres coûteuses à soutenir contre la France, quatre contre l'Espagne; deux révoltes, celle de 1715 et celle de 1745; la guerre de la

révolution d'Amérique, qui nous mit sur les bras les puissances combinées de l'Europe : nous avons eu trois armemens, et nous sommes maintenant en guerre avec la France (*) : nous avons eu, en outre, une terrible révolte à réprimer en Irlande, et maintenant il y existe une révolte moins violente. Mais, quoique pendant ce siècle il y ait eu dix guerres coûteuses et trois révoltes, sans compter plusieurs armemens qui auraient dû épuiser la force et l'opulence de la Grande-Bretagne ; cependant elle est arrivée au plus haut degré de splendeur parmi les nations.

Le ciel a béni l'industrie du peuple anglais ; car c'est cette industrie qui a

(*) Cet ouvrage a été écrit par l'auteur au commencement de 1801. (*Note du traducteur.*)

élevé dans ces jours de danger le boulevard de l'univers, la marine de la Grande-Bretagne, qui s'est accrue avec son commerce.

J'ai esquissé l'origine du commerce dans les siècles de la féodalité. On n'en connaît pas les progrès graduels jusqu'en 1697, parce qu'avant cette époque on ne tenait pas registre officiel des exportations et des importations. Il paraît cependant que le commerce de ce pays produisit en 1683 cinq cent quarante mille livres sterl. de droit d'*excise*, et en 1696 cinq cent douze mille livres sterlings, tandis qu'un siècle après, en 1797, ce produit fut de plus de onze millions neuf cent seize mille livres sterlings: ainsi il est vingt-deux fois plus considérable qu'il y a un siècle. Je vais mettre sous les yeux du public les documens officiels

du montant des importations et exportations depuis 1697 jusqu'en 1800, afin que chacun puisse voir clairement combien sont étonnans les progrès de la nation.

TABLEAU *A*.

Valeur annuelle des exportations et des importations de l'Angleterre, durant le dernier siècle.

ANNÉES.	IMPORTATIONS.			EXPORTATIONS.		
	L. st.	*s.*	*d.*	*L. st.*	*s.*	*d.*
1697	3,482,586	10	5	3,525,906	18	6
1698	4,732,360	4	1	6,522,104	16	1
1699	5,707,669	11	$9\frac{1}{4}$	6,788,166	17	$6\frac{1}{4}$
1700	5,970,175	1	$10\frac{1}{4}$	7,302,716	8	7
1701	5,869,606	9	10	7,621,053	6	$5\frac{3}{4}$
1702	4,159,304	16	»	5,235,874	»	$5\frac{1}{4}$
1703	4,526,596	11	$1\frac{1}{2}$	6,644,103	6	»$\frac{1}{2}$
1704	5,383,200	16	$5\frac{1}{2}$	6,552,019	18	2
1705	4,031,649	14	$10\frac{3}{4}$	5,501,677	11	$2\frac{3}{4}$
1706	4,113,933	3	$3\frac{3}{4}$	6,512,086	17	1
1707	4,274,055	16	$4\frac{1}{2}$	6,767,178	8	$6\frac{1}{2}$
1708	4,698,663	11	$8\frac{1}{2}$	6,969,089	19	$1\frac{1}{2}$
1709	4,510,593	21	$8\frac{3}{4}$	6,627,045	27	6

Suite du tableau A.

Années.	Importations.			Exportations.		
	L. st.	*s.*	*d.*	*L. st.*	*s.*	*d.*
1710	4,011,341	7	$4\frac{3}{4}$	6,690,828	15	$2\frac{3}{4}$
1711	4,685,785	17	$7\frac{1}{2}$	6,447,170	16	$3\frac{1}{4}$
1712	4,454,682	11	$6\frac{3}{4}$	7,468,857	5	1
1713	5,811,077	16	6	7,352,655	12	$2\frac{1}{4}$
1714	5,929,227	=	$8\frac{3}{4}$	8,361,638	3	3
1715	5,640,943	16	5	7,379,409	=	8
1716	5,800,258	7	8	7,614,085	6	11
1717	6,346,768	1	6	9,147,700	2	4
1718	6,669,390	1	1	8,255,302	14	5
1719	5,367,499	8	3	7,709,528	1	7
1720	6,090,083	15	1	7,936,728	16	6
1721	5,768,510	16	7	8,681,200	17	4
1722	6,378,098	19	1	9,650,789	17	10
1723	6,505,676	6	8	9,489,811	16	7
1724	7,394,405	2	5	9,143,356	12	7
1725	7,094,708	8	6	11,325,480	11	4
1726	6,677,865	13	4	9,406,731	10	10
1727	6,798,908	4	2	9,553,043	18	3
1728	7,569,299	1	9	11,631,383	1	11
1729	7,540,620	10	5	11,475,771	16	8
1730	7,780,019	9	2	11,974,135	14	11
1731	6,991,500	3	11	11,167,380	10	6
1732	7,087,914	5	=	11,786,658	13	=
1733	8,016,814	2	2	11,777,306	6	7
1734	7,095,861	8	4	11,000,645	2	2
1735	8,160,184	=	11	13,544,144	7	=
1736	7,307,966	12	10	11,616,356	10	2
1737	7,073,638	3	6	11,842,320	17	=
1738	7,438,960	4	7	12,289,495	7	1
1739	7,829,373	8	11	9,495,366	14	3

Suite du tableau A.

Années.	Importations. L. st.	s.	d.	Exportations. L. st.	s.	d.
1740	6,703,778	10	6	8,869,939	15	5
1741	7,936,084	18	7	11,469,872	8	2
1742	6,866,864	13	″	11,584,427	2	4
1743	7,802,353	6	6	14,623,653	9	6
1744	6,362,971	6	6	11,429,628	10	3
1745	7,847,123	3	3	10,497,329	17	″
1746	6,205,687	15	8	11,360,792	16	2
1747	7,116,757	5	6	11,442,049	1	6
1748	8,136,408	19	6	12,351,432	12	11
1749	7,917,804	10	4	14,099,366	11	″
1750	7,772,039	12	5	15,132,004	3	1
1751	7,943,436	4	5	13,967,811	8	7
1752	7,889,369	9	3	13,221,116	3	11
1753	8,625,029	4	3	14,264,614	3	11
1754	8,093,472	15	″	13,396,853	9	7
1755	9,238,276	14	$5\frac{3}{4}$	12,717,832	13	$10\frac{3}{4}$
1756	8,442,027	19	″ $\frac{1}{4}$	13,143,689	5	$5\frac{1}{4}$
1757	9,873,153	13	$4\frac{1}{4}$	14,266,861	11	$10\frac{1}{4}$
1758	9,074,190	6	10	15,866,251	16	6
1759	9,528,864	″	$10\frac{1}{4}$	15,637,696	9	$7\frac{3}{4}$
1760	10,683,595	10	$4\frac{1}{2}$	16,665,278	5	$1\frac{3}{4}$
1761	10,292,541	9	4	17,531,675	1	9
1762	9,579,160	3	7	15,132,258	9	3
1763	12,568,927	3	5	17,251,617	16	″
1764	11,250,660	3	4	17,756,331	6	1
1765	11,812,144	1	7	15,721,374	18	2
1766	12,456,764	17	10	15,188,668	10	6
1767	13,097,153	6	4	15,090,001	4	3
1768	13,115,309	6	11	16,620,132	6	2
1769	13,134,090	13	1	14 401,289	8	5

Suite du tableau A.

Années.	Importations.			Exportations.		
	L. st.	s.	d.	L. st.	s.	d.
1770	13,430,298	3	1	15,994,571	12	6
1771	14,218,324	18	7	19,018,480	17	5
1772	14,508,715	16	9	17,720,168	13	11
1773	12,522,643	7	»	16,375,430	18	2
1774	14,549,914	4	1	17,288,486	4	»
1775	14,815,855	17	2	16,326,363	14	4
1776	12,443,429	17	11	14,755,698	17	5
1777	12,643,833	17	8	13,491,006	2	10
1778	10,975,533	1	»	12,253,890	7	1
1779	11,435,264	13	5	13,530,702	12	4
1780	11,664,967	7	11	13,554,093	6	11
1781	12,722,862	1	10	11,332,295	19	10(a)
1782	10,341,628	15	6	13,009,458	12	11
1783	13,122,235	7	6	14,681,494	14	6¼
1784	15,272,672	18	»	15,101,276	»	11
1785	16,279,418	1	6	16,770,228	17	9
1786	15,786,072	7	5	16,300,725	15	9
1787	17,804,024	16	1	18,296,166	13	9
1788	18,027,170	4	3	18,124,082	15	3
1789	17,821,202	10	7	20,014,298	17	2
1790	19,130,596	15	3	20,120,120	17	2
1791	19,600,000	»	»	22,700,000	»	»
1792	19,600,000	»	»	22,700,000	»	»
1793	19,256,000	»	»	20,390,000	»	»
1794	22,288,000	»	»	26,734,000	»	»

(a) C'est le seul exemple d'une balance contre la Grande-Bretagne, durant ce siècle.

Suite du tableau A.

Années.	Importations.			Exportations.		
	L. st.	*s.*	*d.*	*L. st.*	*s.*	*d.*
1795	22,736,000	"	"	27,312,000	"	"
1796	23,187,000	"	"	30,518,000	"	"
1797	21,013,000	"	"	28,917,000	"	"
1798	27,275,760	"	"	33,591,777	"	"(*a*)
1799	26,837,432	"	"	35,991,392	"	"(*b*)

(*a*) Valeur réelle : Importations 46,963,230 L. st.
Exportations 48,000,286

Total . . . 94,963,516 (*)

(*b*) Valeur réelle donnée et payée par les négocians pour le convoi, montant en 1799 :

Importations 45,397,317 L. st.
Exportations 50,146,080

Total . . . 95,543,397

(*) Les sommes portées dans le tableau sont conformes aux estimations de la douane, toujours au-dessous de la valeur réelle des marchandises ; celles portées dans les notes, sont calculées d'après le prix des assurances, et peuvent ainsi être regardées comme la valeur réelle des objets importés et exportés. (*Note du traducteur.*)

Il y a eu dans ce siècle deux époques remarquables dans les annales du commerce : la première, celle de l'avénement de la maison d'Hanovre ; et la seconde, depuis l'an 1783.

Si nous comparons les exportations et les importations de quatre années de paix avant cet avénement, comme depuis 1698 jusqu'à 1702, et de quatre années de paix après l'avénement, par exemple, depuis 1714 à 1718, nous trouverons une augmentation de près de six millions.

L'autre grande époque commence en 1783. Si nous considérons les exportations et les importations, nous voyons qu'elles augmentèrent de vingt millions depuis 1697 à 1783, tandis qu'elles ont augmenté de vingt-deux millions de 1783 à 1798, c'est-à-dire, de deux millions de plus dans les

quinze dernières années que dans tout le reste du siècle. Mais l'augmentation actuelle est encore bien plus considérable.

Il faut observer ici que c'est sur le prix réel des objets que ces évaluations officielles furent faites au commencement du siècle par le docteur Davenant, et que cette valeur réelle surpasse actuellement l'évaluation officielle de 70 pour cent. Nous avons donc une règle infaillible pour connaître l'importance de notre commerce au commencement et à la fin du siècle, sans entrer dans d'autres calculs comparatifs. La valeur réelle des objets d'importation et exportation, calculée par le docteur Davenant en 1697, alla à un peu plus de sept millions; et en 1799, d'après les assurances payées par les négocians, elle excéda quatre-

vingt-quinze millions et demi (*). Telle a été l'augmentation du commerce britannique dans l'espace d'un siècle.

Celui qui jettera un coup d'œil attentif sur le commerce intérieur de ce pays et sur ses effets sur la puissance nationale et le bonheur individuel, et qui ensuite comparera la situation de l'Angleterre avec celle des autres peuples de l'Europe à l'époque actuelle, et avec la nôtre même dans les siècles passés, ne pourra s'empêcher d'être orgueilleux de sa qualité d'*Anglais de ce siècle.*

Nos lecteurs verront avec satisfaction que les seules exportations de *productions et manufactures anglaises* ont

(*) L'année 1697 . . . 7,008,492 liv. st.
1799 . . . 95,543,397.

augmenté, depuis 1792, de dix-huit millions trois cent mille liv. st. jusqu'à vingt-trois millions six cent mille, et qu'elles ont plus que doublé depuis 1783, ayant augmenté depuis dix jusqu'à vingt-trois millions et demi.

TABLEAU *B.*

État de la valeur des productions et manufactures britanniques exportées de la Grande-Bretagne, d'après les anciennes évaluations.

ANNÉES.	LIV. ST.
1783	10,314,000
1790	14,921,884
1791	16,810,020
1792	18,336,851
1793	13,892,268
1794	16,725,402
1795	16,338,212
1796	19,102,220

Suite du tableau B.

Années.	Liv. st.
1797	16,903,103
1798	19,672,503
1799	24,081,000

La grandeur toujours croissante du commerce avait déjà frappé M. Hume en 1758, et quelques remarques faites à ce sujet par le doyen Tucker, donnèrent lieu à une correspondance de ces deux savans avec Lord Kaims, que la bienveillance libérale d'un célèbre homme d'état (*) m'ont mis à même de publier. C'est un sujet aussi curieux qu'agréable d'éprouver au creuset de l'expérience les opinions de ces deux hommes si célèbres il y a un demi-siècle. Cette épreuve nous apprendra à apprécier le génie spéculatif de l'un,

(*) Le marquis de Landsdown.

et la solidité pratique de l'autre. Le doyen Tucker, habile politique et grand théologien, était l'ennemi des théories spéculatives ; il les combattait, sous quelque forme qu'elles s'offrissent à lui, en morale ou en économie politique. Son esprit vaste embrassait tous les grands objets qui intéressent le bien-être éternel et temporel du genre humain, et il savait que la source de ce bien-être est un gouvernement civil, religieux et sage. Il consacra à ces études une vie longue et active, développant et combinant les principes les plus raisonnables d'économie politique et religieuse pour le bonheur de l'humanité. On l'aima pendant sa vie; on le regrette après sa mort.

Il faut remarquer qu'à l'époque où M. Hume écrivait les observations suivantes sur le commerce, qui, selon

lui, se détruit par sa propre grandeur, les documens de son accroissement n'indiquaient qu'une augmentation d'exportations et d'importations de sept à vingt-quatre millions depuis 1697 jusqu'à 1758. Heureusement qu'il s'est écoulé quarante ans depuis que ces observations furent écrites par Hume, et que le commerce, qui a été toujours en augmentant, au point d'être monté, la dernière année, à quatre-vingt-quinze millions et demi, au lieu de s'être détruit par sa propre masse, existe, prospère et donne des signes d'une vigueur et d'un éclat progressifs. Je prie le lecteur de ne pas perdre de vue, en lisant la lettre suivante au Lord Kaims, cette prodigieuse augmentation qui a eu lieu depuis Hume.

Copie d'une lettre de David HUME *à Lord* KAIMS.

„ MYLORD,

„ Je vous remercie de la communication des papiers de M. Tucker. Tous les écrits de cet auteur qui sont venus jusqu'à moi, décèlent une connaissance profonde de la théorie du commerce, jointe à des notions pratiques très-étendues; et j'avoue avoir retiré autant de plaisir que d'instruction de cette lecture : les papiers que votre Seigneurie a bien voulu me communiquer, ne démentent pas ce caractère. Tous les avantages que l'auteur voit découler d'un grand commerce, sont réels; un grand capital, une correspondance étendue, des moyens bien calculés pour faciliter le travail, l'adresse,

l'industrie, etc.; toutes ces circonstances réunies donnent aux nations riches une grande supériorité sur les nations ignorantes et inexpérimentées. La question est, si ces avantages peuvent s'accroître toujours avec l'augmentation à l'infini du commerce, ou s'ils ne doivent pas arriver un jour au *nec plus ultrà*, et se détruire eux-mêmes, faisant naître des inconvéniens qui d'abord retardent et enfin arrêtent totalement ses progrès. Nous pouvons compter parmi ces inconvéniens la cherté des matières premières et du salaire du travail, qui doit mettre le pays le plus pauvre en état de rivaliser le plus riche, d'abord dans les manufactures grossières, et puis dans celles plus recherchées. S'il en était autrement, le commerce, à moins que d'être dissipé par la violence des conquêtes,

augmenterait sans cesse, et une portion du globe accaparerait les arts et l'industrie du monde entier. Je vois avec plaisir l'auteur montrer tous les avantages de l'Angleterre, et prédire la durée et les progrès ultérieurs de l'opulence de ce pays; mais je me flatte que nous jouissons aussi en Écosse de quelques avantages qui nous donnent le moyen de partager cette richesse et cette industrie avec la première. Dans un pays tel que le nôtre, il est sûr qu'on doit commencer par des essais de l'industrie la plus simple. Les arts de luxe fleurissent dans les capitales; ceux d'un prix un peu inférieur, dans les provinces les plus opulentes; et les plus grossières, dans les provinces éloignées. Le transport des matières premières à la capitale est une taxe mise sur le consommateur: plusieurs

même de ces denrées sont de nature à ne pas pouvoir être transportées. C'est un grand moyen d'encouragement pour la fabrication de cette sorte d'objets que de les manufacturer dans les pays qui les produisent; et quoiqu'un pays riche puisse maintenir longtemps la concurrence contre un autre plus pauvre, qui fait des efforts pour devenir commerçant, il ne pourra jamais l'anéantir ni l'opprimer tout-à-fait.

„ L'auteur, comme théologien et comme philosophe, argumente de la bonté de la Providence; mais je crois que cet argument pourrait être tourné contre lui. Certes, l'intention de la Providence n'a jamais été qu'une seule nation fasse le monopole de la richesse; et des causes internes, qui naissent de la grandeur démésurée des corps arti-

ficiels ou naturels, arrêtent la croissance de ces mêmes corps. Les grands empires, les grandes villes, un grand commerce, tout cela s'arrête, non par des causes accidentelles, mais par des principes nécessaires.

„ Il y a dans ces papiers un trait relatif à cet objet qui m'a procuré un grand plaisir, parce qu'il s'accorde avec un principe que j'ai développé devant votre Seigneurie, et que vous avez paru ne pas désapprouver : j'en ai été d'autant plus content, qu'ainsi que je vous l'ai dit, je pensai en faire le sujet d'un discours politique, aussitôt que j'aurai occasion de donner une nouvelle édition de mes œuvres. Mon principe combat l'envie et la malignité mesquine des nations qui ne peuvent pas supporter le spectacle des progrès de leurs voisins, et qui voient avec

regret tous les efforts que font les autres nations pour perfectionner leur industrie. Par notre absurde politique nous voulons empêcher le commerce de tous nos voisins, et nous verrions avec satisfaction l'Europe entière réduite au même état de désolation que la Turquie. Le résultat de ce vœu rempli serait que nous serions bornés alors presqu'entièrement à notre commerce intérieur, et que nous ne trouverions au dehors ni vendeurs, ni acheteurs. Je me souviens que, dans une conversation à ce sujet que j'ai eue avec votre Seigneurie, je vous demandai si un homme qui ouvrirait un magasin de marchandises en Tartarie, trouverait aisément beaucoup de pratiques. On doit être attentif à réprimer cet esprit illibéral des nations et des individus; et je vois avec plaisir M. Tucker em-

ployer ses talens et ses connaissances d'une manière aussi utile.

„ Je suis, etc.

Edimbourg, le 4 Mars 1758. *Signé* DAVID HUME."

Réponse du doyen TUCKER.

„ M. Hume s'est évidemment mépris sur ma pensée dans sa lettre. Je n'ai jamais dit qu'un pays riche dût accaparer tout le commerce, mais que, quoiqu'un pays riche et un pays pauvre puissent faire des progrès, le pauvre (son industrie étant égale d'ailleurs) ne pourrait jamais égaler le riche, et encore moins le surpasser; et qu'un pays pauvre, à mesure que son commerce et ses manufactures augmentent, perd ses avantages primitifs du bon marché des salaires et des matières premières; car alors ces objets devien-

nent proportionnellement plus chers qu'auparavant. Mon opinion est que, plus tous les pays sont riches, c'est-à-dire, que plus ils sont industrieux, plus ils sont utiles les uns aux autres réciproquement; ce qui n'est pas parler en fauteur du monopole. Cette utilité mutuelle doit s'accroître *indéfiniment*, c'est-à-dire, que personne ne peut prédire l'époque où les progrès d'un pays riche *s'arrêteront nécessairement* parce que la nature des choses ne lui permet pas de les pousser plus loin. Personne ne peut prédire *quand* cela arrivera; ainsi personne ne peut marquer, même par l'imagination, les bornes de ces progrés, supposé qu'il y ait toujours une masse égale d'industrie. Cette assertion me suffit, sans entrer dans aucune discussion sur l'*infinité* et l'*infini*, objets trop au-dessus de ma

portée pour que je me permette d'en parler."

La seule remarque à faire ici, est que, lorsqu'on élevait cette question sur les progrès croissans sans cesse du commerce, il avait triplé pendant soixante-un ans, depuis le commencement du siècle, et qu'actuellement, à la fin du siècle, il est treize fois plus considérable.

L'étonnante richesse de la nation se doit aux sages réglemens faits premièrement sous le règne de George premier, par un ministre éclairé, sir Robert Walpole. Ses vues sur le commerce étaient justes, ses plans vigoureux et raisonnables; ses efforts pour maintenir, malgré les clameurs d'un peuple en délire, la paix et le commerce entre nous et le pays avec lequel nos rapports sont les plus avantageux, furent

vraiment patriotiques; et ce qu'il y eut de mauvais dans son administration doit être imputé à la malice de ses ennemis, qui le forcèrent à avoir recours à des mesures extrêmes. C'est ce que ses adversaires eux-mêmes ont avoué. Mais ouvrons le livre des statuts, et tout le temps que le 8.e de George I.er, chap. 15, existera, nous y trouverons un monument de la célébrité de ce grand homme, bien plus durable que les applaudissemens de la populace, ou ceux que les riches élèvent à grands frais.

La richesse de la nation s'est accrue depuis 1783, bien plus rapidement qu'à aucune époque antérieure. Dans l'*alinea* précédent j'ai rendu justice à la mémoire d'un ministre *mort:* n'étant ni acheté ni payé par aucun ministre vivant, je rends un témoignage public à la vérité. Je ne flatte ni ne com-

mente ; je rappelle simplement des faits. (Voyez la note de la page 62 et le tableau A, du commerce depuis 1783.)

Après avoir présenté comme une des principales *causes* de l'étonnante richesse actuelle les réglemens *parlementaires* de Sir Robert Walpole, il ne sera pas hors de propos, à cette occasion et à l'époque où nous nous trouvons, de considérer l'influence du commerce sur les droits des parlemens et du peuple : cet examen nous mettra à même de décider si le temps passé doit être préféré à celui où nous vivons.

L'accroissement du commerce et des manufactures bannit d'abord l'esclavage de cette île, et assura au pauvre la jouissance des droits de l'homme. Avant la prospérité des manufactures il paraît que les lois s'exprimaient ainsi : „ Toute „ personne valide, âgée de moins de

„ soixante ans, qui n'aura pas de quoi „ vivre, sera obligée de servir celui „ qui l'en requerra, ou sera mise en „ prison jusqu'à ce qu'elle ait trouvé „ caution pour servir. “ (Collection de Carr, 1.er vol. pag. 261.) Par le 34.e d'Édouard III : „ Si un paysan ou serf „ se réfugiait dans une ville, le principal officier devait le livrer; et *s'il* „ *partait pour un autre pays*, il devait „ être marqué au front de la lettre *F.* “ C'est le commerce qui a arraché à l'oppression des classes entières d'hommes, et jusqu'aux derniers individus de la nation. Parcourons l'histoire du parlement, et nous nous convaincrons qu'il doit son origine à la propriété, non-seulement à celle qui appartenait aux classes supérieures, mais même aux classes inférieures qui dérivaient là leur du commerce.

Dans les temps de la féodalité les grands barons assistaient au parlement, par le droit et par l'obligation de représenter la propriété qu'ils tenaient en vasselage de la couronne. Les petits barons étaient tenus par le même droit et le même devoir à en agir de même; mais ils s'affranchirent de l'assistance personnelle par l'envoi des représentans ou chevaliers du comté. Mais l'élection de ces chevaliers de comté se faisait par les seuls nobles et militaires, et les fermiers, les paysans (*), le *peuple*, en un mot, n'y avaient aucune part. Loin de regarder les hommes de toutes ces classes comme citoyens, on les considérait, ainsi que je l'ai déjà dit, comme des têtes de bétail : l'article de la grande-charte, qui défend la destruc-

(*) Bordarii, Cottarii, etc.

tion des *hommes* ou des *choses* dans une terre, prouve le peu de cas qu'on en faisait.

Il paraît donc que le peuple ne votait ni ne siégeait jamais dans le parlement, et que les barons et les chevaliers des comtés représentaient seuls la propriété : nous voyons aussi que, lorsque les bourgeois furent appelés pour la première fois au parlement, le *droit* et l'*obligation* d'assistance furent dérivés de la propriété, et qu'elle fut la seule base de leur représentation. En effet, quand la folie des barons et le délire des croisades rendirent indispensables de fortes sommes pour subvenir à ces énormes dépenses, ils octroyèrent des chartes aux villes et aux cités pour certaines sommes déterminées. Ces *places de commerce*, étant alors affranchies de l'oppression, augmentèrent

bientôt leur opulence, et furent jugées dignes d'envoyer des représentans au parlement. Ainsi la propriété donna naissance au droit de représentation des villes. Le premier appel de ces représentans eut lieu par le 23.e d'Édouard I.er, en 1295 (*).

Cependant, ces villes ayant cessé d'envoyer des députés, elles y furent contraintes par le 5.e de Richard II, stat. 2.e, chap. 34 (en 1382). Ceci nous fournit une preuve que la représentation n'était pas seulement un *droit*, mais encore un *devoir* attaché à la *propriété*. Quelques bourgs ayant allégué l'impuissance de leurs moyens, ils en furent dispensés, et ces exemptions sont encore en vigueur aujourd'hui. Nous voyons donc que le droit et l'obligation

(*) Appendice du docteur Willis, n.° 2, extrait de la notice parlementaire.

de la représentation étaient suspendus lorsque la propriété diminuait.

Il est donc évident que les barons, les chevaliers du comté et les bourgeois, en un mot, que le parlement entier représentait la propriété; mais on traitait toujours avec un extrême mépris tout ce qui avait quelque rapport d'affinité avec le peuple jusqu'à l'augmentation de sa propriété, qu'il dériva du commerce. Avant l'admission des bourgeois au parlement, les barons et les chevaliers des comtés s'assemblaient dans une même salle; mais après cette admission les députés des places de commerce ne s'assemblèrent jamais avec eux.

Quoi qu'il en soit, le parlement est aujourd'hui bien différemment composé qu'à l'époque où, soit politique, soit humanité, Henri VII se détermina

à rendre les classes inférieures du peuple moins dépendantes des supérieures. La protection accordée aux classes inférieures produisit naturellement une liberté et une indépendance plus grande dans la chambre basse du parlement, jusques-là que, dans la dernière année de ce règne, Thomas Morus s'opposa avec succès à un subside. C'est peut-être le premier exemple d'opposition d'un membre des communes à une mesure de la couronne. *Remarques sur les anciens statuts, par Daines Barrington, pages* 417 *et* 419.

Cependant l'insignifiance des communes, même à leurs propres yeux, continua durant le règne suivant. Un certain Richard Strode, membre de Plinton, dans le Devonshire, fut condamné, en vertu d'une accusation devant le parlement, intentée par les

entrepreneurs de l'exploitation des mines d'étain, à être mis dans un cachot et nourri de pain et d'eau, pour avoir proposé un bill pour empêcher le monopole de ce trafic, et il resta en prison jusqu'à ce qu'il fut relâché par une expédition de privilége de l'échiquier, comme étant collecteur royal et non pas membre du parlement, car cette qualité ne donnait droit à aucune protection dans ce temps. *Stat.* 4.e *de Henri VIII, chap.* 8.

Du temps même de la reine Élisabeth la chambre des communes n'élevait pas bien haut ses prétentions. Sir Robert Cecil tança l'orateur pour avoir souffert que le contenu d'un bill eût été lu dans la chambre, ce qui paraissait limiter la puissance royale. „ Vous „ deviez, M. l'orateur, lui dit-il, con- „ naître mieux votre devoir. " Dans

un autre de ses discours il parla ainsi: „ Écoutez ce que dit Bracton : *Prærogativam meam nemo audeat disputare.* Que personne n'ose contester „ ma prérogative. " Voici un autre fait qui mérite attention. Un huissier fut mis en prison pour avoir notifié l'élection de Reading, qui était en concurrence avec un candidat recommandé par le vice-chambellan au nom de la reine, et il ne put obtenir sa liberté qu'après que la chambre des communes toute entière eut demandé son élargissement. *Voyez les collections de Townshend, l'abrégé de D'Ewe, et Tucker, sur le gouvernement.*

Ces faits historiques convaincront sans doute le lecteur, que la liberté individuelle s'est accrue avec la propriété.

Avant de quitter ce sujet du com-

merce, considéré comme ayant donné des forces à la propriété, et engendré la liberté, il faudrait dire quelque chose sur la balance du commerce. Je ne m'étendrai cependant pas sur cet objet, me référant à des observations plus détaillées sur les différentes branches de l'économie politique que je compte publier incessamment.

La balance du commerce est l'objet le plus difficile, comme le plus sujet à méprise : il échappe à la spéculation; la pratique seule peut le saisir. La manière de le déterminer suivie généralement, et adoptée par sir Charles Whithworth et autres, c'est-à-dire, celle de calculer l'excédant des exportations sur les importations, et réciproquement, est tout-à-fait erronée quand il s'agit du commerce de la Grande-Bretagne. Par exemple, les

pêcheries donnent un produit qui importe ; et cependant elles offrent dans les registres de la douane une balance défavorable, tandis que ce produit est une addition véritable au capital national. Relativement aux matières premières, la balance paraît de même nous être contraire, tandis que c'est réellement un poids ajouté au bassin en notre faveur, puisqu'il augmente notre opulence nationale, et qu'il encourage notre industrie ; car le minérai sortant de la mine a un plus grand prix aux yeux de l'économie politique qu'une masse brillante d'or, ou les diamans de l'eau la plus pure.

Il y a cependant des principes sûrs et fixes pour établir la balance du commerce ; mais leur application exige des vues commerciales très-étendues et des connaissances de détail. Le dernier

inspecteur général des douanes, M. Irwing, réunissait à un degré éminent ces deux qualités; et nous devons à cet homme vraiment éclairé les premières lumières répandues sur ce sujet. J'ai suivi ses principes, et, sans entrer dans les nombreux détails qui m'ont été nécessaires pour me livrer à cette recherche, je donnerai en peu de mots leur résultat.

La valeur réelle du commerce en 1798, sans avoir égard aux déductions accordées par les douanes, excéda cent millions liv. st. Ne comptant que cent millions, la balance en notre faveur fut de quatorze millions, deux cent six mille quatre cent quatorze liv. st. Or, quand Josiah Gee (auteur commercial dont les œuvres font autorité) écrivait, la balance du commerce n'avait pas, selon lui, été en notre faveur d'un

shilling pendant près d'un siècle. Peut-être est-il nécessaire d'observer ici que, quand il est question de la balance du commerce, on peut diviser les objets importés en deux classes : les matières brutes, destinées à être mises en œuvre par nos manœuvres, et les objets dont la taxe produit un revenu à l'état. Dans cette balance, en 1798, de plus de quatorze millions en notre faveur, nous ne faisons entrer ni les bénéfices de nos pêcheries, ni ceux de nos revenus, ni ceux d'assurance, qui, s'ils étaient comptés, la feraient monter bien plus haut. Cette balance s'est encore considérablement accrue pendant la dernière année.

La grande question du commerce se complique avec l'intérêt des individus, et en devient inséparable. Elle donne pour résultat qu'un pays ne saurait perdre son commerce en conservant

son industrie; qu'il n'y a point de moyen de s'assurer ou d'accroître son commerce, sans assurer ou accroître l'activité et la frugalité du peuple; qu'une guerre entreprise à cause du commerce, soit qu'elle soit couronnée de la victoire ou terminée par la défaite, ne saurait empêcher une nation d'être plus industrieuse qu'une autre; qu'une plus grande industrie doit nécessairement produire une plus grande habileté, un plus grand capital, meilleur marché, plus de débit et de richesses; qu'au contraire, les richesses sans industrie appauvrissent une nation. Des mines peuvent lui donner des trésors, ses soldats saccager et ses corsaires obtenir de grands succès; mais tout cela finira par l'appauvrir. Une nation qui en pille une autre, s'appauvrit à la fois, et par la richesse apparente qu'elle transporte

dans son sein, et par la pauvreté réelle où elle réduit l'état voisin; car il est de l'intérêt d'une nation commerçante que les états pauvres avec qui elle trafique s'enrichissent, et que les rotations de l'industrie commerciale procurent des bénéfices réciproques. Les métaux précieux sont des richesses apparentes, mais ils peuvent cacher une pauvreté réelle : acquis par l'oisiveté, ils sont des sources de ruine; gagnés par l'industrie, ils engendrent le bien-être. Le commerçant évalue la prospérité en faisant le calcul des livres, sous et deniers, gagnés par une nation; mais un homme d'état habile fait le compte des hommes, femmes et enfans employés et non employés. Tel est le *criterium* qui nous fera connaître quel commerce est utile, et quel autre, préjudiciable; en un mot, *la balance de l'industrie.* Tout le temps

que celle-ci nous sera favorable, nous ne devons pas redouter la théorie spéculative sur le commerce se détruisant par sa propre grandeur. Au contraire, plus le commerce, et la balance d'industrie qu'il met en œuvre, sont considérables; plus le commerce même est stable et solide.

C'est sur ces bases que la force de la Grande-Bretagne est fondée aujourd'hui. Aucune nation ne rivalise son vaste commerce, tandis qu'elle triomphe de ses ennemis par la force de ses armes. Ce n'est pas ici un panégyrique composé de mots insignifians; c'en est un fondé sur des faits incontestables, que j'offre à l'attention de mes concitoyens.

Il y a plusieurs autres objets importans qui se lient aux recherches sur le commerce, mais dont l'examen entraî-

nerait des détails qui grossiraient cet ouvrage bien au-delà de ce que je me suis proposé. Plusieurs d'entr'eux ont excité la clameur publique, et attiré l'animadversion générale sur certains corps ou sur quelques individus; d'autres ont donné matière à des spéculations, et quelques-uns à des erreurs pratiques. J'en omets à dessein la discussion, même celle de la question populaire du système colonial. Les grands principes de politique nationale qui doivent régler l'extension à donner aux colonies ou l'abolition de leur système de régime intérieur, exigeraient une plus grande latitude que les bornes prescrites à cet ouvrage n'en peuvent comporter. Ce n'est pas que j'approuve ou blâme une mesure, parce qu'elle est ou n'est pas populaire. J'ai appris d'un homme vertueux et éclairé, qu'a-

près une expérience de plusieurs années et une observation attentive, à peine avait-il vu une mesure non populaire qui fût mauvaise, ni une populaire qui fût bonne. Le doyen Tucker était de cet avis. Le peuple s'opposa à l'emmagasinement des denrées, à la construction des grandes routes, à l'usage des voitures à grandes roues, à la clôture et l'amélioration des terres, à la liberté du commerce dans les villes où il y avait des corporations, à la simplification par des machines du travail de la main-d'œuvre, à l'admission des étrangers industrieux, et jusqu'à l'acte pour empêcher l'altération de la monnaie publique, qui est la propriété de chacun. La multitude ignorante a constamment été la victime de quelques imposteurs qui l'égarent et la séduisent au bruit de ses applau-

dissemens que ces blasphémateurs appellent *vox Dei*, tandis que leurs dupes sont sacrifiées à leur perfidie et leur basse ambition.

L'acte de navigation est encore un de ces sujets qui ont un rapport intime avec le commerce, et qui a donné lieu à plusieurs questions spéculatives. Il est imparfait, comme toutes les institutions humaines; mais serait-il raisonnable de déchirer une étoffe fine de soie pour en ôter quelques fils grossiers? D'ailleurs, à qui devons-nous notre commerce? à notre marine. A qui devons-nous notre marine? à notre acte de navigation. Tant ont été importans les résultats d'une mesure qui, de la part de Cromwel, fut un acte de dépit et non de politique, et de celle de Charles second, un objet de monopole individuel et non de grandeur nationale.

CHAPITRE II.

Histoire et progrès des revenus publics.

JADIS les revenus publics provenaient des droits de cinq pour cent, mis sur toutes les exportations et importations, en vertu de la prérogative royale. Tel fut l'usage universel des princes; et ces droits ou páiemens *coutumiers* furent par cette raison appelés *coutumes*, l'endroit où ils furent perçus, la *maison de coutume*, *custom house* (c'est ainsi qu'on nomme la douane en Angleterre), et les employés à leur perception, *officiers de la maison de coutume.* Quand la nation acquit une plus grande liberté, les droits qu'on imposait auparavant, en vertu de la

prérogative royale, furent perçus par un acte de la législature.

Malgré ce changement d'autorité, le système des taxes essuya très-peu de variations. Dans ces temps d'ignorance de la science du commerce, les *exportations* payaient cinq pour cent de la valeur des objets, comme les importations, et ce régime continua à avoir lieu pendant les règnes de Charles II et de Jacques II. Elisabeth, en vertu de son autorité absolue et des ordres de son conseil, éleva quelquefois ces droits jusqu'à vingt-cinq pour cent; cependant elle était la *bonne reine Babet*, et son règne était l'âge d'or, quoiqu'il ait été l'époque d'un monopole que plus de vingt ans de luttes et de convulsions ne purent déraciner. (*Voyez le Journal du parlement, par D'Ewes.*)

Le premier prince qui ait eu des idées justes des réglemens du commerce, est le roi Guillaume : la reine Anne suivit son exemple; mais il était réservé à l'avénement de la maison d'Hanovre et à l'administration de Sir Robert Walpole, ce grand et habile ministre, tant calomnié par les marchands et pār la populace, d'enrichir ce pays par un sage système général de taxe. Par un seul acte ce ministre abrogea cent quatre-vingt-seize taxes, dont les unes tombaient sur des *matières brutes*, et les autres sur des *manufactures anglaises.*

On apercevra les conséquences d'avoir écarté ces obstacles qui s'opposaient au commerce, et d'avoir mis des charges là où elles forcent à l'industrie et à la frugalité qui encouragent le commerce, si l'on compare les ressources

nationales de l'époque actuelle avec celles des temps passés.

Les revenus (année commune) de Guillaume s'élevèrent à environ quatre millions;

Ceux de la reine Anne à environ cinq millions (l'accroissement est d'un million au-dessus de ceux du règne précédent);

Ceux de George I.er, sept millions deux cent cinquante mille (augmentation de plus d'un million);

Ceux de George II, onze millions sept cent cinquante mille (augmentation depuis le règne d'Anne, six millions sept cent cinquante mille);

Ceux de George III, cinquante-six millions, sept cent soixante-huit mille sept cent une (*) liv. st. (augmenta-

---

(*) Compris l'emprunt de 17,915,677 liv. st.

tion, depuis le règne d'Anne, de plus de cinquante-un millions) : tant les facultés de la nation ont augmenté, avec son commerce, son opulence et sa prospérité.

Je prévois ici une objection qui peut paraître formidable, savoir, que nous ne pouvons pas rapporter ces cinquante-six millions. Pour répondre à cette assertion, je ne veux pas opposer aux athlètes du parti des assertions contraires. Je cherche la vérité, et n'écris que pour le bien de mon pays; mon seul but est d'examiner et de prouver jusqu'à quel degré s'élèvent les facultés nationales : ainsi, pour connaître la solidité de cette assertion, que la nation ne peut pas supporter cette charge, examinons quelle classe d'hommes est opprimée par cette *surcharge* des *dettes* et des *taxes*. Sont-ce les classes plus

élevées ? Mais jamais le luxe et la dissipation ne furent plus grands. Est-ce le négociant ? Mais jamais il n'y eut un plus vaste commerce. Est-ce le fermier ? Mais la demande est plus considérable et le prix des denrées plus élevé que jamais. Est-ce le manufacturier ? Mais jamais les exportations n'ont été si nombreuses, ni l'industrie aussi chèrement payée. Sur qui pèsent donc ses charges ? Ce n'est pas sur le pauvre, car il ne paye pas de taxes.

Pour éclaircir ce point et écarter tous les doutes, considérons les taxes imposées sur le peuple d'Angleterre. Elles peuvent se réduire aux chefs suivans : 1.° La taxe territoriale, celle des maisons y comprise. 2.° Les droits de douane sur l'importation des productions du sol, des objets manufacturés et de luxe étrangers. 3.° L'*excise* sur

les articles de consommation intérieure; parmi lesquels on doit compter aussi le sel. 4.° Les nouveaux droits sur les voitures, chevaux, domestiques, chapeaux, chiens, armoiries, taxe sur les revenus (*income tax*) etc. 5.° Les droits de timbre, qui, par l'étendue qu'on leur a donnée dernièrement, comprennent une grande variété d'articles. 6.° La taxe pour l'entretien de la poste aux lettres. 7.° La taxe des pauvres, dans ses différentes branches.

A présent examinons si quelqu'une de ces taxes, et laquelle d'entr'elles, peut tomber à un haut degré sur l'Anglais pauvre qui vit de son travail, sans qu'il y ait de sa faute, et si la grande majorité de la nation anglaise a quelque juste titre de plainte à former à ce sujet.

1.° Quant à la taxe territoriale et

celle sur les maisons et fenêtres, non-seulement les domestiques des deux sexes, mais même les hommes et les femmes de journée dans tout le royaume, les manœuvres pauvres, les pêcheurs et matelots, les paysans salariés, etc., en sont presqu'universellement dispensés. Je n'examine point ici les motifs qui engagent les officiers publics des villes et des campagnes à les omettre dans le rôle, et par là à dispenser cette classe nombreuse du paiement de la taxe; j'avance seulement, comme un fait, que presqu'aucun de ceux qui la composent n'est taxé, et qu'ainsi ils ne paient point. Dans certains cas les lois les dispensent, et dans d'autres, la connivence des officiers préposés à la confection des rôles.

2.° Quant aux droits sur l'importation des productions et objets manu-

facturés ou de luxe étrangers, je puis affirmer, je pense, sans être contredit, que les classes inférieures du peuple d'Angleterre peuvent avoir une bonne nourriture, des habillemens décens et un appartement chaud (ce qui comprend les trois grands besoins de la vie), sans payer la moindre taxe pour l'importation de l'étranger. Si un homme de cette classe veut jouir des objets de luxe qui se fabriquent chez l'étranger, il doit payer sa prodigalité, et ne peut s'en plaindre qu'à lui-même.

3.° L'*excise* est le troisième article que nous devons examiner. Ici il faut avouer que, pour quelques objets, et dans une très-petite proportion, l'homme frugal de la classe inférieure paie la taxe. L'*excise* sur la drèche, le houblon et le cidre; celle sur le savon, la chandelle et le cuir, ainsi que le droit sur le sel,

doivent affecter le plus économe d'entr'eux dans une petite proportion. Mais s'ils se contentent d'une quantité modérée de cidre ou de bière, et s'ils achètent les autres articles de la première main, il n'est pas possible que ces taxes, quoique les plus mauvaises de toutes, leur portent préjudice ou les appauvrissent. Quant à la forte taxe mise sur les liqueurs spiritueuses, loin d'être une charge réelle, le plus grand avantage du peuple serait qu'elle fût assez forte pour équivaloir (si cela était possible) à une prohibition.

4.° Les nouvelles taxes mises sur les carrosses, voitures, chevaux, domestiques mâles, chapeaux fins, armoiries, *income tax*, etc., ne peuvent pas affecter le pauvre qui vit de son travail, car par sa condition même il est exempt de les payer.

5.° Cette observation peut s'étendre au droit de timbre dans toutes ses branches. Que si la populace ignorante veut acheter des papiers publics, et s'occuper de politique, on ne doit pas la plaindre; elle doit alors payer son extravagance.

6.° La taxe sur la poste aux lettres ne peut guères peser sur le pauvre; et quand même il en payerait une partie, cette taxe assure un moyen de correspondance si peu cher relativement à tout autre, qu'on n'en peut faire une matière de plaintes.

7.° Enfin, la taxe pour l'entretien des pauvres, toute accablante qu'elle est en Angleterre, tombe entièrement sur les classes moyennes et élevées de la société, et non sur les classes inférieures.

En tout, il paraît évident par ce léger

coup d'œil, que la majorité de la nation anglaise, c'est-à-dire, les domestiques mâles et femelles, les compagnons de métier, les journaliers, les pêcheurs et matelots, les paysans et tous les petits fermiers avec leurs nombreuses familles, ne sont pas accablés par le poids des taxes.

Nous avons ici une preuve de la force et de l'opulence nationale, qui nous permet de percevoir cinquante-six millions sterl. par an, sans charger le peuple, tandis qu'avant l'avénement de la maison d'Hanovre, et les sages réglemens commerciaux qui le suivirent, les facultés de la nation se bornaient à un impôt annuel de cinq millions. Il est impossible de trouver une preuve plus convaincante, que les taxes bien réglées augmentent la force des nations. Les taxes doivent tendre à extirper

l'oisiveté et le vice; leur grand but doit être de convertir les frelons en abeilles, et d'empêcher les abeilles de dégénérer en frelons. Elles doivent être calculées de manière à faire servir au bien public l'amour propre et les passions individuelles. Les meilleurs impôts sont ceux qu'on met sur les articles de consommation; parmi ceux-ci les taxes sur les objets de luxe sont les moins sensibles au peuple, et se paient volontairement par les grands, qui peuvent choisir entre le luxe et la sobriété. On doit faire renchérir et mettre hors de la portée de la multitude les choses préjudiciables, et encourager les choses utiles et nécessaires. Les impôts sur les *biens* sont d'une perception moins coûteuse, mais toute taxe arbitraire est ruineuse; le mode de perception et de répartition est pire que la taxe elle-même. Quand, du

temps de Constantin, les publicains accablaient et opprimaient les provinces, le peuple chercha un asile dans les bras victorieux des Barbares, et Rome fut subjuguée. La tyrannie des percepteurs qui tourmentaient le peuple en France, a engendré les convulsions et la discorde civile; et le système des finances a accéléré la ruine de ces deux états.

Il est vrai de dire que jamais le système des taxes n'a été si bien entendu qu'à l'époque où nous vivons; car il consiste à prendre à ceux qui ont, pour donner et distribuer à d'autres qui n'ont pas : c'est ainsi que la circulation entretient la vie. L'échiquier n'est plus une caverne creusée par l'avarice, où le peuple voit avec désespoir s'ensevelir les épargnes de la sueur de son front. Jadis l'avarice de

Henri VII amassa deux millions sept cent mille liv. st. Ce penchant à thésauriser date, il est vrai, d'une époque bien plus reculée. Les historiens nous disent que Philippe et Persée amassèrent, dans le petit royaume de Macédoine, un trésor plus considérable que celui du frugal Henri; et les Ptolomées surpassèrent de beaucoup l'avide économie de ces deux rois, car leur trésor, suivant le récit d'Appien, s'élevait à plus de cent quatre-vingt-onze millions.

Les revenus publics de la Grande-Bretagne peuvent être considérés dans ce moment comme une branche de circulation qui entretient et fortifie tout le corps politique; mais la grosseur de cette branche doit être en rapport avec la somme totale des revenus individuels de tous, et avec la somme de

la population. C'est ainsi que nous maintiendrons cette activité qui est l'aiguillon du travail et l'ame de l'industrie. L'agriculture, le commerce et les manufactures sont les trois bases sur lesquelles s'appuient l'échiquier et la nation.

Si la terre est trop imposée, les propriétaires territoriaux s'appauvrissent, les pauvres cessent de trouver de l'emploi, la consommation intérieure diminue, et le commerce extérieur est interrompu.

Si le commerce est accablé d'impôts, une grande portion du capital est employée à payer les droits de douane; ce qui entrave le commerce, décourage le négociant, et donne à nos rivaux les moyens de nous supplanter.

Si les *excises* deviennent trop fortes, elles tombent sur la terre et nuisent

aux manufactures, dont la masse du peuple tire sa subsistance.

On ne saurait assez répéter que tout impôt qui augmente l'industrie et encourage la circulation de travail, enrichit un état; et que tout impôt qui gêne l'industrie et arrête le travail, appauvrit nécessairement l'état dans la même proportion. C'est là la vraie pierre de touche pour connaître si une taxe est utile ou préjudiciable.

Mais le fait est que notre système moderne de finances a fait disparaître les inconvéniens des impôts, en en laissant subsister les avantages. Ce n'est plus un instrument d'oppression, mais un moyen de protection; et l'étonnant accroissement de cette force protectrice, avec l'augmentation de nos moyens de fournir à cet accroissement, nous offre un *criterium* aussi

infaillible qu'exact pour apprécier l'état présent et passé de la nation.

Les revenus publics sont destinés à défrayer les charges annuelles de l'administration, et à acquitter les intérêts annuels dus aux créanciers de l'état pour les emprunts faits par le gouvernement.

Les différens articles des dépenses pour l'entretien de l'état civil, militaire et naval, et la somme à laquelle elles s'élèvent annuellement, sont mis chaque année devant les yeux du parlement, et la répétition de ce *budget* ici serait inutile; c'est pourquoi je me bornerai à présent à examiner les progrès de la dette nationale, et les moyens de liquidation.

Progrès et montant de la dette de la Grande-Bretagne.

	Liv. st.
Guerre commencée en 1688, et terminée en 1697, par le traité de Riswick; la dette était alors de	21,515,742
Guerre terminée par la paix d'Utrecht, en 1713; la dette s'éleva alors à	53,681,076
Guerre pour forcer l'Espagne à accéder à la quadruple alliance, commencée en 1718 et terminée en 1719, et qui, jointe aux transactions publiques sur les fonds de la compagnie de la mer du Sud, éleva la dette, en 1722, à .	55,282,978

La réduction de la dette durant les dix-sept années de paix qui s'écoulèrent depuis 1723 jusqu'en 1739, fut de 8,328,354 liv. st.; ainsi, lors de la guerre avec l'Espagne, commencée en 1739, la dette était de	*Liv. st.* 46,954,624
Guerre terminée en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle; dette . . .	78,293,313
Guerre avec la France, sur les limites en Amérique, commencée en 1755; dette	72,289,673
Guerre terminée en 1763, par le traité de Paris; dette	122,603,336
La dette non fondée, et	

les valeurs portées à compte dans cette année et celle qui la suivit, portèrent la dette, en 1764, à	*Liv. st.* 146,816,182
Guerre avec l'Amérique, commencée en 1775; la dette était de . . .	129,146,322
Guerre terminée en 1783, par la paix de Versailles; la dette fondée ne cessa de s'accroître qu'en 1786, époque à laquelle elle était de .	239,604,798

Je viens à présent à l'époque actuelle, et j'établirai la somme totale de la dette de chaque année écoulée, telle qu'elle était au cinq janvier de l'année suivante, ainsi que les charges annuelles de ladite dette pour le paiement des intérêts, annuités, administration, et

sommes appliquées à son rachat. Cette notice est extraite des *documens officiels*, *imprimés par ordre*, *le deux avril* 1800, et certifiés par M. Fisher et M. Irwing.

ANNÉES finissant le cinq Janvier.	SOMME TOTALE de la dette nationale.	CHARGES totales annuelles.
	Liv. st.	*Liv. st.*
1793	238,231,257	10,332,435
1794	244,481,257	10,584,442
1795	260,157,782	11,356,576
1796	285,767,679	12,582,135
1797	327,071,378	14,429,798
1798	397,084,046	17,796,476
1799	431,084,046	19,054,301
1800	463,833,290	20,186,507

Par la notice de M. Irwing, il paraît qu'après avoir déduit les sommes applicables à la réduction de cette grosse somme de 463,833,290 liv. st., total de la dette nationale, le montant de la dette permanente de la Grande-Bretagne, au 5 Janvier 1800, pouvait être évalué à environ trois cent soixante-un millions (361,569,604 l. st.), et les charges annuelles qui en proviennent, à environ dix-sept millions (17,249,326 liv. st.). Cependant les charges annuelles permanentes n'auraient été qu'à un peu plus de quatorze millions (14,330,609 liv. st.), si les commissaires chargés de la réduction avaient transféré le capital acheté par eux au 5 Janvier 1800, et cessé de destiner au même objet des sommes ultérieures.

Ainsi, puisque les charges annuelles

paraissent, d'après M. Irwing, être d'un peu plus de quatorze millions, il peut être important de connaître le montant *réel* de la totalité de la dette nationale.

M. Irwing a établi qu'elle se montait à plus de trois cent soixante-un millions et demi, le 5 Janvier 1800. Mais cette valeur n'est que *nominale;* et si la nation s'en acquittait par l'achat du capital sur la place à 75 pour cent, prix au-dessus du cours actuel, la dette ne s'éleverait qu'à un peu plus *de deux cent soixante-onze millions*, (271,200,000 liv. st.). Telle est la *dette réelle* de la Grande-Bretagne; mais j'observe que ce n'est pas la dette permanente, et que les charges annuelles, portées ci-dessus à quatorze millions (14,330,609 liv. st.), ne sont pas des charges permanentes. 1.° Parce que

la dette entière s'éteint graduellement, et que par conséquent cette somme n'est qu'une *annuité* décroissante, qui doit cesser totalement à une époque qui sera déterminée par le prix auquel se feront les fonds publics. Le fonds d'amortissement applicable à la réduction s'élevait, le 5 Janvier 1800, à plus de quatre millions et demi (4,510,281), qui doivent augmenter par les dividendes croissans à chaque trimestre des sommes rachetées progressivement. 2.° Les charges annuelles de la nation ne sont pas permanentes, parce que, déjà en 1811, les taxes doivent diminuer de 200,000 liv. st., et ainsi progressivement chaque année.

Examinons à présent l'état de nos impôts.

Produit net des taxes permanentes.

	Liv. st.
Taxes en Janvier 1784 .	10,194,250
Nouvelles taxes en 1786, pour couvrir les dépenses occasionées par la guerre d'Amérique . .	938,000
L. st.	11,132,250
Les mêmes taxes produisirent en 1799	14,574,300
Il y a donc une *augmentation de produit* de 3,442,050 liv. st.	
Le produit net des taxes imposées depuis 1793 s'éleva en 1799 à . .	7,272,043
L. st.	21,846,343

Mais il paraît que le produit brut des recettes permanentes, après les

	Liv. st.
déductions, restitutions de droits (*drawbacks*), primes, etc., s'est élevé en 1799, à	26,773,000
D'après le comité de la chambre des communes, en 1791, il paraît que l'établissement de paix s'élevait alors à près de seize millions (15,969,178 liv. st.).	
En 1799, il paraît que l'*établissement futur de paix* peut être estimé à plus de vingt-quatre millions	24,723,040
Nous voyons, par conséquent, que les revenus permanens actuels couvrent et au-delà, l'établissement futur de paix, d'après l'estimation faite	

par la chambre des communes, en 1799. Mais, quels sont, en outre, nos revenus dans ce moment? En y comprenant l'emprunt (*), ils s'élèvent à . . . . *Liv. st.* 56,768,701

Une force aussi gigantesque que celle de l'Angleterre ne peut pas redouter la surcharge de l'établissement de paix, puisqu'un simple coup d'œil sur nos taxes nous a prouvé qu'on lève les grands impôts actuels sans qu'ils pèsent sur les pauvres, ni sur la majorité de la nation anglaise. Ainsi tout raisonnement ultérieur à ce sujet devient superflu.

Cependant, comme l'établissement de guerre exigeait des sommes immenses, on mit en pratique le principe

(*) Sans l'emprunt, 38,853,024 liv. st.

qui veut qu'on lève dans l'année les sommes nécessaires pour les dépenses de l'année. C'était une grande et belle mesure ; elle tendait à diminuer les maux de la guerre, en évitant leur fréquent retour et les destructions inévitables qui en sont la suite. Mais un égoïsme rétréci empêche les hommes et les nations de s'occuper du bonheur de leurs neveux ; ils ne songent qu'au présent, et livrent l'avenir à la merci des hasards. Quoi qu'il en soit, le projet d'adopter le système de lever les impôts pour les dépenses de l'année, dans l'année même, a produit de grands avantages, et la nation en a retiré un assez grand bénéfice pour se convaincre de la justesse du principe et de la nécessité de l'adopter. Mais, les sommes levées en conséquence de ce projet n'ayant pas répondu à ce qu'on

en attendait et qu'on en devait attendre, l'insuffisance de ce produit mit le ministre dans l'impuissance d'exécuter pleinement le plan qu'il avait conçu; c'est pourquoi il renonça, quoiqu'à regret, à le mettre à exécution.

Qu'il me soit permis d'observer que ce système d'imposer dans l'année les sommes nécessaires, en nous assurant une garantie complète, sauvait la postérité : au lieu de dettes et de charges nous lui eussions légué l'héritage de l'aisance et d'une liberté inestimable.

L'ancien fonds d'amortissement, établi avant la guerre, doit atteindre son plus haut degré (quatre millions par an) en 1811. Alors les taxes, qui s'élèvent à deux cent mille livres sterl., doivent cesser immédiatement, et toute la dette ancienne (évaluée à 75 pour cent) s'acquitter en un peu plus de trente ans.

De même, le nouveau fonds d'amortissement, établi pour liquider les dettes de la guerre actuelle, en aura racheté la totalité dans une période d'entre trente-quatre et trente-cinq ans, à compter de l'époque où elles auront été contractées.

Ainsi la nation a la perspective, non-seulement de se libérer de la dette un jour, mais même de voir bientôt ses taxes diminuer. Et il n'aurait pas été possible qu'il y eût une augmentation permanente de la dette; car si elle est contractée durant une guerre, on ajoute les sommes nécessaires pour l'éteindre à la somme totale du fonds d'amortissement par lequel elle doit être acquittée en dernière analyse.

Si l'on demande comment nous pourrions supporter cette charge dans l'intervalle : je répondrai, que la dette

d'une nation n'est pas un fardeau positif, mais une charge relative qu'on doit évaluer d'après ses ressources.

Je considérerai donc l'*accroissement de nos ressources* et l'accroissement de notre dette *depuis la guerre actuelle;* et nous verrons si nos facultés se sont accrues à proportion de nos charges. Je considérerai ensuite l'état de l'Angleterre, il y a un siècle, quand elle n'avait point de dette, et son état à l'époque où nous sommes, avec sa dette et ses ressources actuelles; et nous verrons alors de quel côté est la balance favorable, si c'est du côté du passé ou du présent.

Comme j'ai voulu, dans mes recherches comparatives, embrasser un siècle, j'ai pris pour terme de mes calculs l'année 1798. Si je les avais poussés jusqu'au moment actuel, ils auraient

donné un résultat encore plus satisfaisant, et ce par une raison fort simple; c'est que les déductions opérées pour le rachat de la dette nationale paraissent avoir réduit celle de la présente année 1800 à un taux qui ne s'élève guère plus haut que la dette de 1798, sur laquelle je calcule, tandis que les branches de richesses par lesquelles je contrebalance la dette, et spécialement le commerce et trafic intérieur, ont considérablement augmenté. Ainsi le lecteur observera que, si les raisonnemens que je vais faire s'appliquaient à l'époque actuelle, les conclusions en auraient été encore plus irrésistibles. Il se rappellera aussi que, dans tout le cours de mon raisonnement, je n'ai eu recours qu'à une *seule branche* de l'opulence nationale, pour montrer l'état comparatif de nos dettes et de nos ressources

avant et après cette guerre, au commencement et à la fin du siècle. Je ne calcule pas la valeur des terres, maisons, mines, canaux, bois de construction, capital des fermiers, dîmes, péages, etc. Je démontrerai que le commerce seul, indépendamment de toutes les autres branches de l'opulence britannique, prouve l'agrandissement des facultés nationales, et fait voir que ses ressources lui suffisent complétement et relativement à ses besoins, et surpassent même de beaucoup ce qu'elles étaient à toute autre époque antérieure.

Mes argumens se réduisent à une notice concise et claire en chiffres; notice qui sera fondée sur des autorités officielles : j'espère, en conséquence, que les documens sur lesquels je l'appuie paraîtront incontestables, ainsi que les conclusions que j'en tire.

CHAPITRE III.

État des finances de la Grande-Bretagne, ou de ses ressources comparées à ses besoins, avant et après la guerre actuelle, *et avant et après* l'avénement de la maison d'Hanovre; extrait de documens officiels.

Commerce étranger.

Le montant de la valeur annuelle de nos *importations* durant sept années, depuis 1785 à 1791 inclusivement, s'élève à .	*Liv. st.* 17,740,000
Le même, depuis 1792 à 1798 inclusivement, à .	21,970,000
Il y a donc eu un excédant annuel, dans les sept dernières années, de. . .	4,230,000

	Liv. st.
Le montant de la valeur annuelle, année commune, de nos exportations durant sept années, depuis 1785 à 1791 inclusivement, s'élève à. . . .	18,416,000
Le même, depuis 1792 à 1798 inclusivement, à .	27,510,000
Il y a donc eu un excédant annuel, dans les sept dernières années, de .	9,094,000
Par conséquent, le montant annuel, durant les sept dernières années, excède celui des sept premières,	
En importations, de	4,230,000
En exportations, de	9,094,000
L'augmentation annuelle totale du commerce étranger, durant les sept dernières années, est de	13,324,000

Commerce intérieur.

Selon M. Pitt (*) et les meilleurs calculateurs actuels, le fonds ou capital employé dans le commerce intérieur, est d'au moins $33\frac{1}{3}$ p. % plus fort que celui employé au commerce extérieur. Ainsi, comme l'excédant de celui employé au commerce extérieur s'élève annuellement à . . . . *Liv. st.* 13,324,000

l'excédant de celui employé au commerce intérieur (calculant le capital

(*) M. Pitt, lorsqu'il proposa le bill sur l'*income tax*, établit que le capital employé au commerce étranger, donnait, à 15 pour cent, un revenu imposable de 12 millions, et le capital employé au commerce intérieur, à 15 pour cent, 28 millions : ce qui prouve que le capital employé au dernier était d'un et un tiers, ou de 33 et un treizième pour cent, plus fort que le premier; c'est-à-dire, que le capital employé au commerce étranger, étant de 80 millions, celui employé à l'intérieur est de 186 et demi, en tout, 266 millions et demi liv. st.

à raison de 133⅓ p. % de plus que celui employé au commerce extérieur) doit s'élever au moins à . . . . Liv. st. 31.089,333

Il n'est pas besoin d'observer que l'augmentation d'un de ces deux commerces produit nécessairement celle de l'autre, comme l'eau qui tombe dans une partie du réservoir élève la totalité. Ainsi,

	Liv. st.
L'augmentation totale annuelle du capital employé au commerce extérieur étant de	13,324,000
Et de celui employé à l'intérieur, de	31,089,333
L'augmentation totale durant les sept dernières années est de	44,413,333

Pour abréger le calcul, j'ai établi sur sept années le terme moyen de l'aug-

mentation annuelle. Mais pour connaître l'augmentation *totale* de la richesse ou du *capital* national, durant la période *entière* des sept dernières années, il faut multiplier le revenu annuel par sept ; ainsi . . . . 44,413,333 *L. st.*

multiplié par. 7

donne. . . . 310,893,331

De sorte que des calculs fondés sur des renseignemens incontestables, et appuyés sur des autorités qui sont sans réplique, démontrent que l'avoir ou capital national s'est accru, durant les sept dernières années, de plus de trois cent dix millions sterlings au-dessus de ce qu'il a été durant toute autre période précédente quelconque.

La grande question à résoudre maintenant est celle-ci : connaître le montant de la dette contractée par la nation pendant cette période de sept ans.

Selon M. Rose (*), le principal des emprunts faits pendant *cette* guerre, s'élève à 117,654,225 liv. st., et l'intérêt, avec les autres charges, coûte à la nation 7,931,215 liv. st. par an (**).

Ainsi, pour décider quel est l'état relatif des finances, ou de la richesse nationale, avant la guerre et actuellement, il nous faut considérer la perte et le gain sous deux points de vue: premièrement, l'*augmentation totale du capital entier*, occasionée par le commerce, et sa *diminution totale* par la dette; ensuite, son *augmentation annuelle* par les bénéfices réguliers du commerce, et sa *diminution annuelle* par les charges de la dette.

(*) Examen abrégé.

(**) NB. Une somme de 1,740,710 liv. sterl. de cette charge annuelle, est annuellement destinée à la diminution progressive de la dette.

I.° CAPITAL ou augmentation totale par le commerce, et diminution totale par la dette :

	Liv. st.
L'avoir, ou le capital total créé par l'augmentation du commerce, durant les sept dernières années, s'élève, ainsi que nous l'avons déjà dit, à	310,893,331
Le principal, ou le total des sommes empruntées, et qui constituent la dette de la guerre pendant la même période, se monte à . .	117,654,225
Ainsi, si l'on déduit cette somme de la première, le capital national, sans compter la dette contractée pendant la guerre, aura éprouvé un accroissement de .	193,239,106

II.° **Bénéfices annuels** du commerce, et dépenses annuelles occasionées par la dette; ou résultat annuel.

L'on peut considérer de deux manières différentes l'application de ce capital, ainsi qu'il suit :

1.° Si le montant de l'augmentation produite par le commerce, qui est de 310,893,331 liv. st., se calcule à l'intérêt ordinaire de 5 pour $\frac{0}{0}$, cette somme doit produire annuellement . . . . *Liv. st.* 15,544,666

En en déduisant les charges *annuelles* de la dette contractée durant la guerre, montant à . .	7,931,215
les bénéfices de l'augmentation du capital national produiront un excédant, sur les charges de la dette, de	7,613,451

L'autre manière de considérer l'application du capital est certainement plus exacte; elle est telle qu'il suit:

2.° Si nous calculons qu'une portion de cette augmentation du capital national est employée au commerce, nous compterons 15 p. % pour cette portion. A ce taux, adopté par M. Pitt, la somme de $266\frac{1}{2}$ millions, employée au commerce intérieur et extérieur, produit, suivant son évaluation, un revenu annuel en intérêts de *Liv. st.* 40,000,000

Si maintenant nous déduisons du capital entier de 310,893,331 liv. st., la somme sus-énoncée de 266,500,000 liv. st., employée au commerce extérieur et intérieur, reste 44,393,331 liv. st.

	Liv. st.
Report	40,000,000
La totalité de cette dernière somme de 44,393,331 liv. st. s'emploie probablement à des dépenses productives ; mais nous ne porterons son produit qu'à 5 p. $\frac{0}{0}$, ci . .	2,219,666
Gain, ou intérêt total du capital augmenté . . .	42,219,666
Perte : déduction pour les charges annuelles de la dette	7,931,215
Par conséquent l'augmentation du capital national donne un excédant annuel, sur les charges de la dette contractée pendant la guerre, de . .	34,288,451

Il est donc évident que, si l'on

compare la dette créée pendant la guerre avec l'augmentation du capital national durant la même période, il y a un excédant du dernier sur la première de plus de cent quatre-vingt-treize millions sterlings.

Si après l'on admet que l'augmentation du capital national, occasionée par le commerce durant la guerre, produise un bénéfice égal à l'intérêt ordinaire, ce bénéfice doit acquitter les dépenses annuelles de la dette contractée pendant la guerre, et laisser une balance favorable de plus de sept millions par an.

Enfin, si le capital augmenté, créé par le commerce, est employé en partie au commerce même, et qu'on admette que le reste, employé à d'autres objets, produise un bénéfice égal à l'intérêt ordinaire; ce nouveau capital doit acquitter les dépenses de la dette occasionée par

la guerre, et laisser de plus un excédant de plus de trente-quatre millions.

Avant que d'élever des objections contre le raisonnement que nous venons de faire, je prie de faire attention que je ne considère ici que les facultés nationales, et que, pour déterminer ces facultés, je ne compte que l'augmentation du capital national dans le commerce. On pourrait répliquer que les importations ne sauraient être regardées comme une augmentation de capital, car elles ne sont ordinairement que des échanges pour les exportations, et un retour de capital sous une forme plus avantageuse. Je réponds que les importations entrent en ligne de compte à juste titre; 1.° parce qu'on les y a fait entrer aux époques précédentes, et qu'ici notre objet n'est que la *comparaison* de nos besoins et de nos res-

sources à différentes périodes; 2.° parce que la totalité du capital employé aux exportations et aux importations, n'est qu'une faible portion du capital et de la richesse nationale, qui embrasse les terres, les mines, les canaux, les vaisseaux, les bois de construction, les maisons, la rente de la dette publique, les capitaux employés à la culture, les dîmes, les meubles, l'argenterie, les bijoux, les péages, etc., etc., et que tous ces objets ont été omis dans notre calcul; 3.° parce que les importations ne forment qu'une mince portion du capital du commerce intérieur et extérieur. Ainsi cette objection n'a aucun fondement : elle s'évanouit d'ailleurs entièrement quand on considère la nature et les conséquences de nos importations dans la balance du commerce et dans celle d'industrie. Mais

il suffit de répéter que les importations ont été comprises dans les calculs relatifs à chacune des deux époques, notre objet étant l'examen *comparatif* de nos besoins et de nos facultés.

On peut faire une objection fondée sur une *assertion* qu'on a si souvent et si hautement répétée qu'elle paraît avoir obtenu de la croyance, et qui, dans ce sens, peut paraître terrible. Nous allons l'examiner. L'on a dit que ce grand commerce était le résultat de la guerre, et devait conséquemment cesser avec la paix. Cette assertion renferme deux propositions : 1.°, le commerce s'est accru *par* la guerre ; et 2.°, il doit cesser *par* la paix. Heureusement que les deux propositions contraires paraissent plus vraisemblables. D'abord, le commerce s'est accru *durant* la guerre, et non pas *à cause*

de la guerre. En effet, si nous considérons le commerce avec l'Europe, il est évident que plus nos voisins seront riches, heureux et à leur aise, meilleure doit être leur pratique. Malheureusement leur état est tout différent; et je ne vois pas par quelle raison la désolation des états voisins, la diminution de leur population, l'économie qui résulte de la misère, et leur indigence, contribueraient à notre prospérité. Nous gagnerons au lieu de cela à leur pratique à proportion de ce qu'ils gagnent à la paix. Que si nous examinons la nature de notre commerce extérieur, nous nous convaincrons, par des documens incontestables, que la portion de ce commerce faite avec des productions de nos nouvelles acquisitions, est, comparativement, très-peu importante; et, quant à l'exportation des pro-

ductions étrangères, que cette branche de notre commerce n'a pas augmenté, mais qu'elle est au contraire diminuée. Dans le cours même de la dernière année, où notre commerce fut si considérable, la branche des exportations des marchandises étrangères ne s'éleva qu'à . . . . 11,907,116 l.st. tandis que l'année antérieure elle avait été de 13,919,274. La raison en est palpable : nos pratiques étaient appauvries et misérables. Ainsi cette assertion, *que le grand commerce que nous faisons est le résultat de la guerre* et doit par conséquent *cesser avec la paix*, ne mérite d'autre réponse que d'établir des faits. Mais quoiqu'il soit prouvé que nous n'avons pas beaucoup gagné à la guerre, on affirme en second lieu que nous perdrons beaucoup à la paix. Examinons cette autre assertion.

Notre commerce se compose de marchandises étrangères et nationales. Dans les objets de fabrique anglaise il y a deux choses très-importantes à considérer, savoir, l'habileté et le capital : par l'une, nos manufactures sont les meilleures de toutes ; par l'autre, nous faisons un plus long crédit. C'est par la force réunie d'une plus grande habileté et d'un plus fort capital que nous avions, avant la guerre, supplanté nos rivaux, même dans leurs propres marchés (*) ;

(*) Avant la révolution, on fit des expériences dans la fameuse manufacture de draps de Sedan, par ordre du gouvernement français, pour essayer d'égaler les casimirs anglais. On avait fabriqué des casimirs anglais qui se vendaient 3 sh. 6 pences (4 fr. 2 cent.) l'aune, tandis que les casimirs anglais coûtaient de 12 à 14 shillings (14 fr. 4 cent., à 15 fr. 8 cent.), ou même plus cher. Mais quand on eut fabriqué du casimir français, égal en qualité à l'anglais, les fabricans déclarèrent qu'il coûterait *beaucoup plus cher* que celui-ci. On abandonna alors cette entreprise.

et je crois que, comme ni notre capital ni notre habileté ne sont diminués, et que les leurs n'ont pas augmenté, il n'y a pas grand danger, de ce côté, de voir cesser notre commerce avec la paix.

Quant aux marchandises qui ne sont pas de notre crû, telle a été l'amélioration progressive de nos colonies, que, non-seulement nous pouvons fournir leurs productions à meilleur marché que les autres nations de l'Europe, qui nous supplantaient jadis dans leur vente (la qualité de ces articles devant être considérée dans leur prix), mais qu'en outre il nous en reste un grand superflu à vendre chez l'étranger, après nous en être fournis nous-mêmes. Et qu'on ne craigne pas que leur intérêt les empêche de nous acheter ce superflu, car le véritable intérêt

de l'acheteur est le bon marché de la marchandise.

Il y a cependant des personnes qui infèrent des deux propositions que je viens d'examiner, qu'à la paix nos ressources pour l'impôt vont s'évanouir, et qu'il nous en restera les charges de la guerre, que nous ne serons pas en état de supporter. Mais, comme les prémisses sont fausses, la conclusion doit l'être aussi, parce que notre commerce ne dépend pas de nos conquêtes, et que nos impôts ne dépendent non plus du commerce provenant de ces conquêtes. C'est à notre habileté et à notre capital que nous sommes redevables de notre commerce, et nous en avons des preuves récentes et incontestables Nous avons vu les exportations des marchandises étrangères diminuer par la pauvreté et

les malheurs de nos pratiques, tandis que nous voyons dans le même temps l'exportation de nos marchandises faire des progrès d'un pas rapide. Les objets de fabrique anglaise exportés pendant la dernière année s'élevèrent à cinq millions sterlings de plus que ceux exportés pendant l'année précédente. Pendant la guerre, cette exportation a augmenté de dix millions.

Valeur des objets de fabrique anglaise exportés en 1793 .	13,892,000 l. st.
Dito en 1799 . . .	24,081,000
Augmentation . .	10,189,000 l. st.

Il est impossible de trouver une preuve plus frappante de l'influence de l'habileté et du capital de ce pays. C'est à ces deux choses, et ce n'est qu'à elles, que nous devons l'augmentation de notre navigation, de nos revenus et

de notre commerce durant la guerre; et ces trois objets sont le *criterium* de la prospérité de la Grande-Bretagne. Jetons un coup d'œil sur chacun.

1.° Le tonnage de la Grande-Bretagne augmenta de cinquante mille tonneaux dans le cours de 1798, et de quatre-vingt-dix mille en 1799.

Le total du tonnage anglais	*Tonneaux.*
était en 1793 de . . .	1,490,000
Dito, en 1799, de . . .	1,700,000
Augment. pendant la guerre	210,000

Bâtimens étrangers employés au commerce de la Grande-Bretagne à l'extérieur, ou au commerce d'exportation, en 1793	*Tonneaux.* 180,000
Dito en 1799	400,000
Augment.on pendant la guerre	220,000

Ces faits n'ont pas besoin de commentaire ; ce sont des preuves claires et visibles de notre prospérité.

2.° L'immense augmentation des revenus publics a été détaillée dans les pages précédentes.

3.° On a établi ci-dessus, d'après des renseignemens officiels, que l'augmentation *annuelle* du commerce est de plus de treize millions, prix moyen de sept années, jusqu'à 1798 inclusivement. Nous allons voir à présent la différence entre ce qu'il était au commencement de la guerre, et ce qu'il est à présent.

	Liv. st.
Le commerce de la Grande-Bretagne, en 1793, d'après des renseignemens officiels, s'élevait à	39,666,000
Idem, en 1799, à . .	62,828,000
Augm. pendant la guerre	23,162,000

Or, comme ce commerce ne dépend pas de nos conquêtes, et que nos impôts ne proviennent pas du commerce dépendant de ces conquêtes, l'assertion qu'à la paix nous ne pourrons pas soutenir le fardeau que nous nous sommes imposé durant la guerre, est dénuée de vérité. Faisons abstraction de nos conquêtes, et la splendeur brillante du commerce paraîtra à peine diminuée d'un rayon.

Un homme de bien, avant d'avoir fait toutes ces combinaisons politiques et commerciales, peut craindre en effet que la nation ne soit hors d'état de supporter le fardeau des impôts, et il peut manquer du temps ou des moyens nécessaires pour se livrer avec succès à cette recherche. Mais pour tout homme qui a le temps et les moyens nécessaires pour se livrer à ce travail,

une telle recherche, dans le moment actuel, est un devoir et un service public dont rien ne peut le dispenser, parce qu'il contribue par là à la sûreté *et au soutien de l'ordre moral.*

Il y a une méthode facile de considérer l'état positif et relatif d'une nation quant aux finances, c'est de savoir ce qu'elle a et ce qu'elle doit, comme quand on veut connaître la richesse d'un individu. Je tâcherai de faire usage de cette méthode pour montrer l'état positif et relatif de ce pays; et, pour cet effet, je suivrai mes calculs et ceux d'autres personnes. Je vais rapporter d'abord l'estimation de la propriété publique et privée de la nation, faite par M. Becke.

TABLEAU C.

Évaluation du capital de la Grande-Bretagne.

On peut voir dans cette esquisse, comme M. Beeke l'a très-bien observé, à quelle immense valeur l'industrie des hommes a élevé ce pays au-dessus de ses productions naturelles; et l'on en peut inférer quelles immenses pertes résulteraient de la destruction de la sûreté et de la propriété, et du bouleversement de l'ordre. C'est pourquoi M. Beeke a compris dans cette évaluation plusieurs articles qu'on ne peut convertir en argent, mais qui sont nécessaires aux jouissances des sociétés civiles dans leur forme actuelle, et qu'il faudrait, par conséquent, s'ils étaient détruits, rétablir avec des dépenses bien au-dessus du prix auquel ils sont ici estimés.

Propriété individuelle, produisant un revenu.

		Liv. st.
1.°	Terres cultivées de l'Angleterre méridionale, 600,000,000 liv. st., de l'Angleterre septentr., 120,000,000 l. st. . .	720,000,000
2.°	Dîmes dans la Bretagne méridionale, après en avoir déduit les services personnels qu'on exige pour la part possédée par le clergé .	75,000,000
3.°	Maisons non comprises dans la rente des terres	200,000,000
4.°	Mines, canaux, bois de construction, péages, etc.	100,000,000
5.°	Valeur présente du revenu provenant de la dette publique . .	300,000,000

	Liv. st.
Report . . .	1,395,000,000
6.° Capital des fermes, égal actuellement, prix moyen, à cinq fois la rente de la terre, savoir, de deux à trois fois pour les pâturages, et de cinq à sept fois pour les terres labourables.	125,000,000
7.° Commerce intérieur.	120,000,000
8.° Commerce extérieur et marine	80,000,000
L. st.	1,720,000,000

Propriété individuelle, ne produisant pas de revenu.

9.° Terres incultes, non comprises celles qui sont incapables d'une amélioration qui réponde à la dépense, et

après avoir soldé la diminution accidentelle de valeur des terrains adjacens qui pourraient perdre le bénéfice des pâturages, environ dix millions d'acres	*Liv. st.* 30,000,000
10.° Mobilier des maisons	160,000,000
11.° Argenterie, bijoux et autres objets d'utilité et d'ornement, qu'on ne regarde pas comme mobilier	50,000,000
12.° Argent et or monnayé	40,000,000
Propriété individuelle improductive	280,000,000
Propriété individuelle productive	1,720,000,000
Total . . *L. st.*	2,000,000,000

Propriété publique.

	Liv. st.
Valeur de cette portion du revenu permanent de la nation, applicable aux dépenses annuelles, plus de......	160,000,000
Valeur de la portion appliquée à l'extinction de la dette publique, plus de	90,000,000
Valeur des vaisseaux, arsenaux, édifices nationaux, magasins, créances et autres objets, après en avoir déduit la dette non fondée ...	15,000,000
Valeur de tous les édifices provinciaux et municipaux, etc., etc., tels qu'églises, hôpitaux, ponts, prisons, etc., avec les effets y appartenant. .	25,000,000

NB. Une partie de la propriété publique a été évaluée avec la propriété individuelle, comme les terres de la couronne, les revenus des corporations, etc. Mais dans une notice de cette nature, une analyse plus exacte a paru peu nécessaire.

Quoique le tableau précédent dépende de circonstances conjecturales, à plusieurs égards, cependant, comme M. Beeke a fondé toutes celles qu'il a faites sur des considérations tirées de l'économie générale, civile et politique de ce pays, il suppose que le résultat ne peut différer de plus d'un dixième de la valeur réelle du capital entier de la Grande-Bretagne, qu'il estime entre deux milliards, et deux milliards cinq cents millions sterlings, sans compter cent millions liv. st., valeur des possessions étrangères qui appartiennent aux

habitans de ce pays, et dont le produit, si elles étaient vendues, ferait part du capital national. Mais, sans compter ni ces cent millions, ni le prix auquel on peut évaluer le travail personnel, la valeur réelle est estimée comme ci-dessus. Et si nous comptons ces deux objets, le montant de l'évaluation de M. Beeke sera presque le même que celui qui résulte d'un mode de calcul tout-à-fait différent, adopté par moi, et développé plus bas. Il est donc probable que nous avons rencontré la vérité, ou, du moins, que nous en avons approché.

Tel étant notre capital, quelle est notre dette? Selon M. Irving, sa somme nominale s'élève à environ trois cent soixante-un millions et demi; mais sa valeur réelle n'est que de deux cent soixante-onze millions. Ainsi, si l'on

suppose qu'on eût à acquitter à présent la totalité de la dette publique, c'est-à-dire, que nous eussions à retrancher du capital public et privé

de . . . . 2,300 millions,
la dette publique de 271 millions;

il resterait à la nation
un avoir de . . 2,029 millions l. st.

Qu'on prononce maintenant si les finances de cet état sont ruinées.

Je vais à présent exposer d'autres faits, qui prouveront démonstrativement, excepté à ceux qui ne veulent pas qu'on leur prouve, et qui méritent plutôt notre pitié que notre indignation, qui prouveront, dis-je, que la nation n'offre pas plus de symptômes de ruine, considérée sous un point de vue relatif, qu'elle n'en a offert sous un point de vue absolu. Ici je comparerai

la Grande-Bretagne avec elle-même à différentes époques, et pour démontrer l'actuelle supériorité de la nation en opulence et en force financière, je me bornerai à deux branches de richesses, savoir, le commerce et les fonds publics.

	Millions sterl.
Suivant les calculs de M. Pitt, que j'ai de fortes raisons de croire exacts, les bénéfices annuels sur le commerce extérieur, à 15 pour cent, s'élèvent à	15
Les bénéfices annuels sur le commerce intérieur et autres, à .	28
Les bénéfices annuels sur les fonds publics, en en déduisant la propriété étrangère et diverses autres sommes, s'élèvent à . . .	12
Total . . .	55

Ainsi nous avons un produit de cinquante-cinq millions par an sur notre commerce et notre dette.

Maintenant il s'agit de savoir ce que produisait notre commerce il y a un siècle, car la dette alors était nulle. Suivant les premiers documens authentiques, le commerce étranger, en 1697, s'élevait à 7 millions, qui, à 15 pour cent, donnent

	Liv. st.
un bénéfice annuel de .	1,050,000
Le commerce intérieur et autre, étant calculé en 1697 au même taux et dans la même différence de proportions qui existe aujourd'hui entre celui-ci et le commerce extérieur, savoir, à un et un tiers de plus, nous aurons pour le commerce intérieur une somme de	2,430,000
Bénéfice total annuel du commerce, en 1697 . .	3,480,000

Retranchant ce bénéfice du bénéfice actuel (*), on trouvera le revenu annuel augmenté par le commerce de plus de 51 millions. De cette augmentation annuelle de plus de 51 millions, il faut retrancher les charges annuelles de la dette; et nous trouverons alors que la richesse nationale s'est élevée par le commerce et la dette, pris ensemble, à une somme annuelle plus forte de plus de 37 millions qu'avant qu'on eût contracté une dette (**)

(*) Bénéfice actuel du commerce etc.	55,000,000
Bénéfice en 1697	3,500,000
Excédant actuel.	51,500,000

(**) Augmentation annuelle . . .	51,500,000
Déduction pour les charges annuelles, et l'intérêt de la dette	14,330,000
Augmentation de la richesse nationale par le commerce et la dette, sur ce qu'elle était il y a un siècle . . . . *par an*,	37,170,000

quelconque. Tel est l'état relatif de ce pays à la fin du 17.e et du 18.e siècle.

Examinons à présent l'état de la Grande-Bretagne, comparée avec d'autres nations à la fin de chacun de ces deux siècles. Selon l'ouvrage du D. Davenant, l'état de la Grande-Bretagne, de la France et de la Hollande, en 1698, était tel qu'il suit.

La France avait perdu par la guerre un revenu annuel de trois millions, l'Angleterre, d'un million, et la Hollande en avait gagné un des trois quarts de cette dernière somme. Durant cette guerre la Grande-Bretagne, en 1798, avait gagné une augmentation, dans le commerce intérieur et étranger seulement, de plus de soixante-dix millions sur 1793. Mais quel a été le résultat de la guerre sur les finances de France? Tel était leur épuisement que der-

nièrement, ne pouvant pas lever dans son sein un impôt de quelques millions de francs, elle offrit pour hypothèque les diamans de la couronne et les *forêts de la Belgique*, c'est-à-dire, un bien qui ne lui appartenait pas. La Hollande paraît n'avoir pas voulu ou n'avoir pas pu accepter cette hypothèque. Que sont devenus tant de millions des contributions et des confiscations exigées par les Français ? Tant il est vrai que l'argent n'est pas la richesse, à moins que d'être acquis par une industrie honnête : il s'enfuit aussi rapidement qu'il arrive sur les ailes du crime. Je parlerai plus loin de ces confiscations.

Ayant montré l'état relatif de la Grande-Bretagne comparée avec d'autres nations et avec elle-même, à différentes époques, je vais mettre sous les yeux du lecteur un aperçu de l'état de

la nation suivant le plan et les principes de Sir William Petty, sans m'écarter en rien de la méthode adoptée par cet homme habile et éclairé. Je ne décide pas si Sir William Petty eut ou n'eut pas raison dans sa manière de voir; quoi qu'il en soit, elle sera toujours utile à l'objet de ma comparaison; car, en appliquant sa manière de raisonner à l'époque actuelle, nous connaîtrons plus exactement l'état relatif de la nation, lorsqu'il écrivait et dans ce moment.

Selon M. Pitt, les terres, le capital et l'industrie de l'Angleterre, produisent cent vingt millions sterlings par an. Sur cette somme la terre en produit vingt-cinq, et la propriété mobiliaire quinze, qui ensemble font quarante millions; le travail et l'industrie produisent donc le reste, c'est-à-dire, quatre-vingts millions. Sir William Petty établit en prin-

cipe, que la *valeur annuelle d'un peuple* est la valeur *annuelle* de son industrie, et qu'une *masse d'hommes* s'achète au même *taux* que la *terre*. Ainsi quatre-vingts millions, valeur annuelle de l'industrie anglaise, multipliés par 25 (prix moyen de la terre), donnent deux milliards sterl. de valeur pour le peuple d'Angleterre; et cette somme, divisée par dix millions (que nous supposerons être le nombre d'habitans), donne 200 liv. st. de valeur pour chaque habitant, homme, femme ou enfant, et le double pour un adulte, c'est-à-dire, 400 liv. st., tandis que du temps de Sir William Petty, d'après une évaluation semblable, les hommes ne valaient que 80 l. st. par tête.

(N'est-il donc pas moins cher d'acheter des soldats étrangers que de perdre nos propres hommes, puisque chaque adulte vaut quatre cents livres sterl.?)

Connaissant à présent l'augmentation de la valeur de notre peuple par l'augmentation de son industrie, jetons un coup d'œil sur la valeur comparative de la nation entière au commencement et à la fin de ce siècle.

	Millions st.
Suivant un manuscrit du Musée britannique (*), la nation était évaluée, en 1688, à. . . .	650
Il paraît qu'à présent les habitans peuvent être évalués à .	2,000
Les terres produisent 25 millions par an, qui font au denier 25 d'achat	625
Valeur totale . . .	2,625
Retranchant la valeur en 1688 .	650
Augmentation de la valeur de la nation dans ce siècle	1,975

(*) Observations politiques; manuscrit du Musée britannique, n.° 1898.

Le lecteur qui se souviendra de l'évaluation de la nation, faite par M. Beeke, trouvera que deux milliards six cent vingt-cinq millions ne font pas une grande différence dans nos résultats sur un calcul d'une somme aussi considérable, et que ce dernier calcul, dont le mode est si simple, se rapporte aux détails aussi nombreux que bien présentés par cet auteur. Son évaluation est entre deux milliards, et deux milliards cinq cents millions livres sterlings, sans compter cent millions qu'on peut ajouter au capital national, et sans compter la valeur qu'on pourrait assigner au travail personnel. Faisant ces additions, son calcul ne s'éloigne guères du résultat de deux milliards sixcent vingt-cinq millions que nous avons obtenu. Quoi qu'il en soit, que l'on compare la plus basse des deux

évaluations avec celle de la fin du dix-septième siècle, et que l'on ose assurer que l'état de la nation était meilleur dans les temps passés qu'à l'époque actuelle (*).

(*) Un exemple manifeste et frappant de l'augmentation des facultés nationales se voit dans ce qui suit. Il résulte des documens sur l'état de la nation qu'en 1698 la taxe annuelle sur Londres, Westminster et Middlesex, s'élevait à 175,969 liv. st. 12 sh., tandis que les taxes du roi, de la seule paroisse de S. Mary-le-Bone, s'élevèrent, pendant la dernière année, à plus de 330,000 liv. st., et se seraient élevées à une somme bien plus forte, si quelques-uns des paroissiens n'étaient pas taxés pour l'*income tax*, les uns dans la cité, et les autres en province. C'est 154,031 liv. st. de plus que la cité entière de Londres, Westminster et le comté de Middlesex, ne payaient un siècle avant. Telle est l'amélioration de ce pays, et les résultats d'un bon gouvernement et d'un commerce avantageux. Mais comparons la progression des 40 dernières années :

Montant des taxes du roi dans la paroisse de S. Mary-le-Bone.

Anciens droits en 1759 . . .	320 liv. st.
Taxe territoriale en id. . . .	500
Total . . .	820
Anciens droits en 1799 .	120,000 liv. st.

Par conséquent il y a eu, dans quarante ans, une augmentation de plus de 119,000 liv. st., dans une seule paroisse, sans compter l'*income tax* de 230,000 st., qui, ajoutées à la première quantité, font une augmentation de 349,000 livres sterl. en 40 ans. Les taxes de paroisse fournissent une autre preuve de cet accroissement d'opulence. En 1687, elles rendirent 35 liv. st. 1 sh. 5 d.; et en 1799, elles produisirent 34,247 liv. st. 17 sh. 7 d. Lors de la première de ces époques, le nombre des maisons taxées fut de 86; et lors de la dernière, ce nombre fut de 6500 : le nombre total des maisons de cette paroisse est d'environ 9000.

CHAPITRE IV.

Histoire, progrès et état des fonds publics.

Cette nation doit une partie de ses succès à l'influence des fonds publics sur le commerce, et à leurs effets multipliés sur l'industrie et les finances.

Dans le temps de danger, le besoin de sûretés et de retirer un intérêt de son argent, fit confier de grosses sommes en dépôt entre les mains des orfèvres. La banque naquit de ces germes : la propriété circula, l'industrie vit s'ouvrir une nouvelle source de gain, les productions augmentèrent de prix, et l'intérêt de l'argent baissa. Du temps de Henri VIII, on empruntait à 10 pour cent; en 1623, l'intérêt n'était

déjà que de huit pour cent, et en 1651, de six pour cent.

La banque d'Angleterre fut établie en 1694. Bientôt on en sentit les bienfaits, par la facilité avec laquelle on fit les transferts de propriété, et par les encouragemens qu'elle donna aux grands établissemens nationaux. Le gouvernement avait émis des morceaux de bois qui suppléaient aux espèces; et il en résulta que les uns enfouirent leur argent, et que d'autres ne purent l'obtenir ni pour le prix de leur travail, ni de leur propriété, et que l'Angleterre sentit sa faiblesse dans la guerre. A la fin de la révolution, en 1697, la banque d'Angleterre vint au secours du gouvernement; elle facilita les emprunts et l'émission des billets de l'échiquier ; la circulation acquit de nouvelles forces, et le transfert des

propriétés devint aisé et rapide. En 1702, le gouvernement emprunta de l'argent à cinq et six pour cent.

Le système des emprunts dut en partie son origine aux besoins de l'état, qui était contraint de dépenser des sommes plus fortes que celles qu'il pouvait lever dans l'année, la nation ne pouvant suffire qu'au paiement de l'intérêt annuel des sommes empruntées. Cette impuissance de la nation, jointe à des considérations politiques du moment (on crut prudent d'attacher la stabilité publique aux intérêts des individus, et d'emprunter les fortunes des particuliers sous la garantie du gouvernement nouvellement établi), donna naissance au système des dettes fondées. Son auteur fut le docteur Burnet, évêque de Sarum. Les fonds proprement dits étaient les reve-

nus, qui garantissaient aux prêteurs le paiement des intérêts ; mais actuellement *fonds* veut dire le principal emprunté; et *fonds* et *actions* se prennent indistinctement, quoiqu'improprement, pour des termes synonymes.

Le montant de ces fonds constitue le montant de la dette nationale; mais un créancier n'a pas le droit de demander le principal de sa créance, quoiqu'il puisse la transférer et l'obtenir par ce moyen. La facilité de ce transfert et le peu de dépense qu'il faut pour l'effectuer, et avec cela le paiement ponctuel de l'intérêt, sont cause que plusieurs personnes préfèrent ces avantages à des créances sur des particuliers, toujours gênantes et souvent incertaines. La plus considérable portion des fonds consiste en annuités perpétuelles, avec la faculté du rachat

que le parlement s'est réservée. L'autre portion consiste en annuités pour un nombre déterminé d'années, ou annuités pour la vie. La garantie pour le paiement est la nation entière. La valeur de cette sûreté, ainsi que nous l'avons déjà vu, est d'environ deux milliards et demi pour un intérêt annuel de quatorze millions, sur une dette dont le principal a une *valeur réelle* de deux cent soixante-onze millions. Ainsi les fonds, par leur sûreté et la facilité de leur transfert, sont aussi commodes que l'argent, tant pour l'acheteur des terres et l'entrepreneur de cultures, que pour le trafiquant en objets manufacturés, ou pour l'individu qui veut acquitter ses dettes ou payer ses impositions. Le mouvement actif, donné par ce moyen à la propriété, rapporte à l'état des bénéfices

qu'on ne peut méconnaître, et personne ne saurait contester que ces bénéfices ne mettent le peuple en état de supporter plus aisément des charges plus fortes, et ne donnent ainsi une nouvelle vigueur au bras du gouvernement; car la population et l'industrie constituent la force et l'opulence des nations. D'ailleurs, comme la marine britannique est le principal bouclier de l'Angleterre, comme cette marine dépend de son commerce, et comme le principe d'énergie du commerce est une circulation active, il s'ensuit que tout ce qui augmente cette circulation augmente aussi notre prospérité.

On en ressentit les heureux effets par la réduction de l'intérêt de la dette publique de six à cinq pour cent. En 1716 il fut fixé à ce taux, et l'on forma

avec l'excédant un fonds d'amortissement. Cette opération de finances ne trouva point d'obstacle, parce que le capital productif des fonds ne fut pas assujetti aux taxes qui tombaient annuellement sur les revenus annuels. Mais sous le règne de George II, en 1727, l'on fit une réduction ultérieure de cinq à quatre pour cent, et, en 1750, la prospérité toujours croissante, indiquée par la plénitude des caisses et la rapidité de la circulation, fut cause que l'intérêt fut réduit à trois et demi pour cent durant sept ans, et à trois pour cent pour toujours.

Ayant tracé, dans l'origine et le progrès des fonds, l'état de la nation pendant le siècle (car ils forment, avec l'intérêt de l'argent, une espèce de baromètre de notre commerce, nos manufactures et notre navigation), nous

allons parler d'une époque qui parut remplir de terreur et d'épouvante les esprits des hommes. La suspension des paiemens en argent à la banque fut regardée comme l'avant-coureur de sa ruine, tandis que c'était, en partie, une conséquence de sa prospérité.

Il y a trois événemens dont l'histoire léguera le détail à la postérité, non-seulement comme caractérisant l'état actuel de l'Europe, mais encore comme un monument des malheurs de notre siècle. Le premier, c'est la terrible révolution française, qui, brisant les trônes et les autels, à désolé le monde physique et moral. Elle a été une scène de carnage, de pillage et de farces dégoûtantes. Nous allons énoncer sommairement les ravages qu'elle a exercés sur les finances des nations. (Voyez le tableau *D.*)

TABLEAU *D.*

Recensement des contributions, confiscations et réquisitions, imposées par les Français jusqu'en 1798 inclusivement.

	Francs.
Pays de S. M. I.	1,402,350,000
Id. de S. M. Prussienne	5,980,000
Hollande	873,745,000
Divers pays depuis la Hollande jusqu'en Alsace, particulièrement le pays entre la Moselle, la Meuse et le Rhin	145,780,000
Trèves	6,120,000
Palatinat	12,462,000
Deux-ponts	4,455,000
Souabe	57,758,408
Duché de Berg	2,464,000
L'Empire; seconde campagne	464,061,375
Wirtemberg	13,031,100
Bavière	16,970,000
Bade	3,345,000
Milan, ou république Cisalpine	284,000,000
Sardaigne; *la Savoie et Nice.*	
Modène	10,400,000
Lucques	5,000,000
Parme	3,850,000
Naples	150,000
Gênes	4,000,000
Toscane	8,000,000
Territoire impérial.	
Venise	172,045,788
Espagne	30,000,000
Portugal	36,000,000
Suisse	10,300,000
Hambourg	7,000,000
Brême et Lubeck	3,000,000
Total	3,582,267,671

Évaluation des pertes que l'Europe a souffertes par la révolution française.

(Les pertes en hommes et les dépenses de guerre ne sont pas comprises ici, l'Angleterre seule ayant dépensé plusieurs millions de livres sterlings.)

	Francs.
Valeur totale des réquisitions et contributions, ainsi qu'il vient d'être spécifié	3,582,267,681
Pertes des Hollandais par les banqueroutes de France	1,920,000,000
Propriété non évaluée, comme argenterie des églises, palais, maisons, domaines nationaux, propriétés des émigrés dans les pays conquis, entretien des armées, fortifications, territoires cédés, leurs revenus réguliers, etc.	20,000,000,000
Montant énorme d'assignats, mandats, etc., jetés parmi les hommes, et par lesquels des millions d'hommes crédules furent trompés. — Cinquante milliards d'assignats, dont un tiers peut être regardé comme perdu par les étrangers (en y comprenant les pertes essuyées dans les fonds publics) . . .	16,666,666,666
Grand nombre de vaisseaux américains, grands et petits, pris par les corsaires sans déclaration de guerre, dont le nombre s'élève à plus de mille, et qui, évalués avec leur chargement chacun à vingt-cinq mille francs, se montent à . .	25,000,000
Valeur des vaisseaux pris aux autres puissances neutres	100,000,000
NB. Nous ne comptons pas ici les pertes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande en vaisseaux marchands, les Français ayant perdu pour une valeur bien plus considérable en vaisseaux de guerre.	
Perte totale de l'Europe en argent et territoire, etc.	42,293,934,347

Si quelqu'un trouve ce calcul trop exagéré, il cessera de le croire tel, en faisant attention que tous les pays conquis par la nation française étaient les plus riches, les plus peuplés, les plus industrieux et les plus fertiles du continent, et que cette république turbulente commande aujourd'hui au quart de l'Europe le plus productif. Elle s'est tellement arrondie et fortifiée, qu'elle peut tenir toutes les nations dans un état d'agitation perpétuelle (*).

(*) Les évaluations contenues dans ce tableau ne peuvent être qu'inexactes et arbitraires. La plupart des réquisitions militaires ne sauraient être soumises au calcul, parce qu'on n'en tient aucun registre. D'ailleurs, les Français ont fait dans cette guerre ce que font toujours les vainqueurs; et certes, la conduite de Fréderic en Saxe, lors de la guerre de sept ans, et cella des Autrichiens en Bavière, en 1778, ne furent ni plus humaines, ni plus mesurées. Le calcul de la perte essuyée par les étrangers, par suite de l'émission des assignats, est prodigieusement enflé: l'auteur confond la valeur nominale avec la réelle, et suppose la banqueroute égale à la totalité de la première; ce qui est loin d'être vrai.

Mais le résultat des pertes occasionées à l'Europe, *et surtout à la France*, par les délires révolutionnaires, n'en est pas moins effrayant, quoique ce soit sur d'autres donuées qu'il faille l'estimer. La propriété foncière a été dépréciée par le système des confiscations, ce qui a fait tomber le prix des biens-fonds en France à un tiers au-dessous de leur valeur avant la révolution. La valeur des biens-fonds étant à cette époque de quarante milliards francs, il en résulte une perte réelle pour la nation française de treize milliards trois cent trente-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois francs.

La propriété mobiliaire a essuyé des attaques non moins violentes, d'abord par les réquisitions et les exactions de toutes espèces, et ensuite par la banqueroute faite aux créanciers de l'état. L'assemblée législative avait donné le scandaleux exemple de taxer les fonds publics à l'égal des propriétés foncières; le corps législatif du 18 fructidor acheva cette œuvre d'iniquité, en les réduisant au *tiers* de leur valeur; ce qu'il appela dérisoirement *mobiliser la dette publique*. Aussi l'intérêt de l'argent s'est constamment, pendant la révolution, tenu à un taux, tel que l'histoire moderne n'en offre point d'exemple, et qu'il faut remonter jusqu'au temps où les proconsuls romains prêtaient de l'argent aux provinces, pour en trouver d'analogues. On sait que l'argent s'est fait, à la bourse de Paris, à trois pour cent par mois. Pendant la révolution d'Angleterre, il ne fut qu'à huit pour cent par an, dans ce dernier pays. Il est vrai de dire que, depuis le 10 Août jusqu'au dix-huit Brumaire, la France a eu à lutter contre le gouvernement à la fois le plus inepte et le plus déprédateur dont l'histoire offre le souvenir. (*Note du traducteur.*)

Le second événement terrible pour nous fut la révolte de notre escadre. Le cœur de la Grande-Bretagne fut alors malade pour la première fois.

Le troisième événement, qui appartient plus particulièrement au sujet qui nous occupe, fut celui relatif à la banque : il alarma le crédit commercial, source de l'opulence et de la puissance britanniques. Jamais les malintentionnés n'ont donné de plus vives alertes, et jamais les esprits des hommes crédules et trompés n'ont été plus effrayés. Le mot de banqueroute générale était dans toutes les bouches; tous les cœurs flottaient entre la crainte et l'espérance. On accusait le gouvernement d'avoir épuisé les fonds de la banque par ses demandes, et l'on disait tout haut que le crédit national et les ressources individuelles touchaient à leur dernière période. On n'épargnait

aucun moyen d'inculquer de vive voix et par écrit que la banque avait pris l'argent des particuliers pour le donner au ministre, et qu'elle n'avait substitué à la place qu'un papier sans valeur. Les ennemis du gouvernement traitaient ouvertement la banque d'un instrument entre les mains du ministre, pour duper et voler les particuliers, les amusant avec un hochet de richesse nominale, qui n'était qu'un morceau de papier imprimé. L'agiotage infâme de la banque de Law en France, les actions de la compagnie de la mer du Sud, en Angleterre, les assignats et les mandats de la République française, tout cela était cité comme des impostures de la même espèce, dans le but d'effrayer et de réduire au désespoir les particuliers, et d'exciter la haine de la nation contre le gouvernement.

On ne saurait peut-être concevoir

une leçon plus forte, donnée aux hommes, sur le peu de confiance que méritent les rumeurs populaires, et l'extrême précaution avec laquelle on doit écouter les discours des personnes prévenues, et sur les hommes, et sur les choses, que la circonstance dont il s'agit. Je fais cette remarque afin qu'on soit en garde à l'avenir, voyant combien on s'est prodigieusement trompé sur l'état présent de la nation. J'ai déjà dit que cette suspension de paiement en argent, l'oin d'être l'avant-coureur de notre ruine, était, au contraire, en grande partie, une suite de la prospérité nationale. Je vais prouver cette assertion.

Les deux points principaux qu'on avançait alors, étaient, premièrement, que la banque était insolvable, n'ayant que du papier; ensuite, que les mau-

vaises opérations du gouvernement avaient occasioné cette banqueroute. Examinons ces deux points.

Un comité secret, composé de quinze membres de la chambre des communes, fut nommé alors pour connaître de cette affaire. Le résultat de son rapport fut que la banque non-seulement n'était pas en état d'insolvabilité, mais qu'au contraire il paraissait, par l'examen de ses comptes, qu'il y avait un bilan considérable en sa faveur.

	Liv. st.
La masse du passif existant de la banque, le 25 Février 1797, s'élevait à	13,770,390
L'actif, pour répondre à ce passif, allait à . . .	17,597,293
Ainsi le bilan entre le total de la dette et des créances était, en faveur de la banque, de	3,826,903

Si la première accusation était fausse, celle qui reprochait au gouvernement d'avoir nécessité la banqueroute, en puisant dans les coffres de la banque, et par là dans les bourses des particuliers, n'était pas plus fondée.

Il fut constaté, par le rapport du comité, que les causes de la suspension des paiemens en argent, étaient d'abord une diminution générale du papier de banque. Comme la circulation de la Grande-Bretagne a lieu au moyen de papier et d'argent, des faillites de plusieurs banques de province, ayant réduit le nombre de celles-ci de deux cent quatre-vingt à deux cent trente, excitèrent une alarme générale, dont la conséquence fut de demander les paiemens en espèces, qu'on fut forcé de tirer de la capitale. L'émission des billets des banques provinciales ayant

diminué, la banque d'Angleterre diminua aussi la quantité de ses propres billets en circulation. Il y eut donc une double diminution de papier, occasionée par une double demande de numéraire.

En second lieu, il faut observer que cette demande de circulation en numéraire augmenta prodigieusement, par tous les canaux et les rotations d'un commerce qui avait acquis une si vaste étendue. Nous avons donné ci-dessus la preuve de l'accroissement de ce commerce.

Troisièmement, l'augmentation de cette demande de numéraire n'avait pas été suivie d'une augmentation dans l'importation de métaux précieux, ainsi qu'il fut attesté par sir John Host; son témoignage fut confirmé, en outre, par la diminution de l'exportation des mé-

taux, qui se trouva n'être que le tiers des quantités moyennes exportées à d'autres époques; résultat nécessaire de la diminution arrivée dans l'importation. Cette moindre importation fut encore prouvée par la diminution du monnayage, qui, en 1795 et 1796, ne fut que le sixième des sommes frappées les années précédentes.

TABLEAU *E.*

Depuis l'année 1785, il y eut pour 2 millions et demi sterl. d'or frappé, chaque année; mais pendant les deux années qui précédèrent la suspension des paiemens à la banque, on n'en monnaya pas un demi-million.

La première année, on frappa 493,416 l. st.
La suivante 464,680

Ce n'est là que le sixième de ce qu'on monnayait annuellement pendant les deux années précédentes, et beaucoup moins que le terme moyen de la quantité de monnaie frappée annuellement pendant les premières années du règne de Sa Majesté.

Depuis l'avénement de S. M. jusqu'en 1797, c'est-à-dire, dans le terme de 37 ans (*), le monnayage s'éleva à. . . . 57,338,036 liv. st.

Montant de l'or et argent monnayés pendant le règne de S. M., depuis le 25 Octobre 1760, jusqu'au 18 Mars 1797. (Délivré à Messieurs du comité secret.)

Signé JAMES MORRISON, député principal;
JOHN WYETT, député contrôleur.

OR.		ARGENT.	
LIVRES (**) de poids.	VALEUR.	POIDS.	VALEUR.
	Liv. st. sh. d.	Livres. onces. dwts. gr.	Liv. st. sh. d.
1,225,781	57,274,617 4 6	20,451 11 8 3	63,419 6 8

Valeur totale de l'or et de l'argent monnayés.

	Liv. st.	sh.	d.
Or	57,274,617	4	6
Argent	63,419	6	8
Total	57,338,036	11	2

(*) Le montant total du monnayage, depuis 1558 à 1659, est de . . . . Liv. st. 19,832,476
Depuis 1659 à 1784, environ 125 ans, de . . . 77,247,102

(**) Il n'est ici question que de la livre de Troye, ou de 12 onces. Elle est à la livre poids de marc, comme sept cent soixante-deux est à mille; et au kilogramme, comme trois cent soixante-douze et six dixièmes, à mille. (*Note du traducteur.*)

En quatrième lieu, durant la guerre une quantité donnée de commerce exige un capital plus considérable, à cause de l'augmentation de dépenses pour les frêts, assurances et autres charges mercantiles ; ce qui, joint à l'augmentation des exportations, exige une circulation immense pour suppléer à la demande intérieure.

Cinquièmement, en temps de guerre il y a aussi une plus grande demande pour la circulation du capital au dehors. La guerre terminée en 1763 absorba, pour cet objet seulement, dans le continent européen, un supplément de plus de vingt millions et demi sterlings.

TABLEAU F.

État des subsides payés pour l'entretien des troupes de l'impératrice de Russie, du roi de Suède, du roi de Prusse, de l'électeur de Bavière, de l'électeur d'Hanovre, du duc de

Brunswick, du landgrave de Hesse-Cassel, et des sommes payées pour l'entretien des troupes britanniques qui servirent dans le continent en Europe durant la guerre terminée en 1763, *ainsi que des sommes acquittées pour des dépenses militaires extraordinaires pendant ladite guerre; signé par* RICHARD MOLESWORTH, *caissier du bureau du payeur général, le* 21 *Avril* 1797.

Somme totale . . . 20,626,997 liv. st. 0 sh. 7 d.

La guerre actuelle a exigé un supplément, sur le même continent, de plus de quatorze millions et demi.

TABLEAU G.

État des dépenses faites dans l'étranger depuis le commencement de la guerre jusqu'à l'époque de la date, y compris l'emprunt fait à l'empereur, et les subsides donnés à la Prusse et à la Sardaigne.

32,810,977 liv. st. 2 sh. $2\frac{3}{4}$ d.

Whitehall, bureau de la trésorerie, 24 Avril 1797, page 192.

Signé CHARLES LONG.

NB. Il résulte de cette même pièce que pendant ces quatre années on dépensa sur le continent 14,988,422 liv. st. 9 sh. 6 d. pour frais de la guerre, en comptant l'emprunt impérial et les avances faites à l'empereur.

Il faut aussi faire attention aux faits suivans, en tant qu'ils confirment ce que nous avons dit sur la nécessité d'augmenter la circulation en temps de guerre. Les états de paiemens, emprunts et subsides, qui vont suivre, confirmeront cette proposition.

TABLEAU *H*.

État des remises et paiemens pour le service de guerre dans les Indes occidentales, le Continent, l'île de Corse et autres parties du monde, pendant les quatre dernières années.

33,510,779 liv. st. 0 sh. $7\frac{1}{2}$ d.

Whitehall, bureau de la trésorerie,
13 Avril 1797.

Signé Charles Long.

NB. Les emprunts en Irlande ne sont pas compris dans cet état.

	Liv. st.	sh.	d.
Montant de l'emprunt impérial .	5,570,000	0	0
Subside Prussien	1,223,890	10	6
Subside du Roi de Sardaigne . .	500,000	0	0
Sommes pour les corps étrangers et d'émigrés	3,540,000	0	3

	Liv. st.	sh.	d.
Montant du service secret étranger, en en déduisant 25,000 liv. st. par an, acquittées par la liste civile	345,079	16	$\frac{3}{4}$

25,000 livres sterl. annuelles, payées par la liste civile, pendant quatre ans, font	100,000
qui, ajoutées à la somme ci-dessus	345,079
portent le total du service secret, pendant quatre ans, à	445,079

NB. Les sommes ci-dessus sont comprises dans les états précédens.

Paiemens faits aux corps étrangers, compris les subsides à la Sardaigne et à la Prusse.

	Liv. st.	sh.	d.
Subside au Roi de Sardaigne . .	500,000	0	0
Au Roi de Prusse	2,223,891	10	6
Aux troupes Hanovriennes . . .	1,410,508	3	11
Au Duc de Brunswick	110,516	3	2
A Hesse-Cassel	875,048	17	2
A Hesse-Darmstadt	206,753	19	2
A Bade	26,990	0	10
Divers corps d'émigrés	1,360,434	16	0
	5,714,143	10	9

Bureau du payeur général.
Whitehall, 23 Mars 1797.

Signé Richard Molesworth,
Caissier du bureau du payeur général.

Ces faits démontrent la nécessité d'étendre la circulation en temps de guerre.

Sixièmement, ajoutons à cela les entreprises aussi multipliées que coûteuses, qui n'ont pas diminué comme dans les autres guerres, mais qui, au contraire, ont augmenté prodigieusement.

TABLEAU I.

État du nombre des bills de clôture des terres, ainsi que des bills pour l'amélioration des rivières navigables, avec les sommes qu'on a permis d'emprunter pour ces mêmes objets.

Bills de clôture.

Années.	Nombre de bills.
1789	33
1790	25
1791	40
1792	40
Quatre ans avant la guerre	138
1793	60
1794	74
1795	77
1796	72
Quatre ans de guerre	283

Il n'y a pas de sommes déterminées qu'on soit autorisé à emprunter en vertu des actes de clôture.

Bils de canaux et de navigation.

Années.	Nombre.	Sommes levées et qu'on a été autorisé à emprunter.
1789	3	132,500 l. st.
1790	8	377,400
1791	10	803,700
1792	9	1,063,600
	30	2,377,200
1793	28	5,141,700
1794	18	2,588,500
1795	11	378,900
1796	12	1,306,000
	69	7,415,100

Signé GEORGE ROSE, greffier du parlement.

Voilà des preuves incontestables des progrès de l'opulence et de la grandeur nationales. Ces entreprises exigèrent une circulation additionnelle, comme l'accroissement de l'industrie exigea l'accroissement des paiemens. La table précédente fait voir que le nombre de bills de clôture, passés pendant quatre années avant la guerre, fut de cent trente-huit, et pendant quatre ans de guerre, de deux cent quatre-vingt-trois. Elle montre également que le nombre de bills pour la navigation et l'ouverture des canaux fut de trente pendant les quatre années qui précédèrent la guerre, et de soixante-neuf pendant quatre ans de guerre; et qu'en outre les sommes qu'on fut autorisé à emprunter pour ouvrir et rendre navigables ces canaux, furent d'un peu plus de deux mil-

lions dans les quatre premières années (2,377,200 liv. st.), tandis qu'elles passèrent sept millions dans les quatre années de guerre (7,415,100). Tous ces faits prouvent démonstrativement que ni la banque ni la nation n'étaient en faillite; ils font voir, par des documens authentiques et convaincans, que les accusations contre la banque et le gouvernement étaient déstituées de vérité comme de fondement, et que la suspension des paiemens fut due en grande partie à la prospérité du pays, à l'augmentation de son commerce, de ses entreprises, de ses améliorations, et de la demande de numéraire pour la circulation. Tel était le sort de la Grande-Bretagne, tandis que tous les pays voisins tombaient ou menaçaient ruine.

Si l'on pouvait reprocher quelque chose à la banque, ce n'était ni le

manque de capital, ni celui de probité, mais plutôt une trop grande prudence. Mais pourrait-on en faire un chef d'accusation ? On a dit que les directeurs ne profitèrent pas de l'étendue de leur crédit. Ceci est un point fort douteux. D'ailleurs, n'étaient-ils point en droit de réduire la somme de leurs billets en circulation (*) ? On

(*) État du montant des billets de la banque d'Angleterre en circulation, terme moyen de chaque trimestre, depuis le 25 Mars 1797, et durant les années 1797, 1798, 1799 et 1800, avec la distinction des billets d'une valeur moindre de cinq livres sterlings.

Montant des billets de la banque d'Angleterre de cinq livres sterlings et au-dessus.

	1797.	1798.	1799.	1800.
Du 25 Déc. au 25 Mars.		11,585,180	11,585,210	13,433,420 l. st.
Du 25 Mars au 25 Juin.	10,113,030	11,200,610	12,118,600	13,400,700
Du 25 Juin au 25 Sept.	9,762,130	10,294,150	12,155,560	13,374,870
Du 25 Sept. au 25 Déc.	10,411,700	10,711,690	12,335,920	13,388,670

Montant des billets de la banque d'Angleterre, d'une et de deux livres sterlings chacun.

	1797.	1798.	1799.	1800.
Du 25 Déc. au 25 Mars.		1,658,300	1,627,250	1,686,640 l. st.
Du 25 Mars au 25 Juin.	990,850	1,933,830	1,601,570	1,722,800
Du 25 Juin au 25 Sept.	1,066,750	1,821,490	1,604,580	1,855,540
Du 25 Sept. au 25 Déc.	1,250,700	1,730,580	1,671,040	2,062,300

NB. Le montant des notes en circulation pendant le dernier trimestre de 1800 n'a pu être calculé que jusqu'au 6 au lieu du 25 Décembre.

Banque d'Angleterre; 15 Décembre 1800.

Signé GUILLAUME WALTON, Contrôleur général.

ne conteste pas que, par un de ces événemens, très-communs dans le commerce, qui produisent une plus grande circulation, il en résulta une augmentation de demande de numéraire dans la double proportion de la diminution du papier et de l'augmentation du commerce. On avoue également que la restriction d'escomptes à la banque excita alors des alarmes qui augmentèrent la disette de numéraire, et forcèrent la vente et la dépréciation du papier sur l'état, parce qu'il n'y avait pas assez de billets de banque en circulation pour fournir aux demandes et à l'emploi du capital actif. Mais puisque la banque escompte à cinq pour cent, même en temps de guerre, ne doit-on pas être disposé à emprunter plus de celle-ci qu'elle n'en peut prudemment prêter, alors qu'on retire

un intérêt plus fort du gouvernement que celui qu'on paye à la banque? Personne ne peut nier ces faits, ou bien il faudrait avancer que les hommes éclairés qui sont à la tête de cet établissement, n'entendent pas leurs propres intérêts. Qui, mieux qu'eux, peut calculer les conséquences immédiates ou éloignées de leurs opérations? Qu'on réfléchisse sur les motifs de leur conduite que nous venons de développer, et qu'on soit convaincu, au moins par les conséquences qui en ont résulté, que jamais la banque d'Angleterre ne fut plus solidement établie, mieux et plus sagement gouvernée, que dans le moment même où l'on disait qu'elle allait se précipiter dans l'abyme d'une banqueroute totale. Malheureusement que la faiblesse et la mauvaise foi trouvèrent alors des motifs de crédi-

bilité aux bruits qu'elles semaient dans les déchiremens de l'Europe : la ruine des maisons de commerce et le bouleversement des grands établissemens commerciaux, et toutes ces choses réunies, battirent en brèche la confiance, attaquèrent le crédit, et dérangèrent le cours ordinaire de la circulation. Cette assertion ne peut être révoquée en doute par quiconque a jeté un coup d'œil sur les pertes et déprédations que l'Europe a souffertes (v. le tableau D). Un Anglais qui considérera ces faits, compatira avec un cœur sensible aux souffrances des autres hommes qui vivent sous une oppression si cruelle; mais il s'enorgueillira en même temps de la sécurité dont jouit son pays natal, et du degré de l'opulence qu'il a acquise sans injustice, et à laquelle nul autre peuple n'était jamais parvenu.

CHAPITRE V.

Agriculture, réglemens et terres vagues.

C'EST le travail qui achète toutes choses, et ce sont nos besoins et nos passions qui sont les seules causes du travail. Le besoin et le luxe sont les aiguillons qui poussent le laboureur à produire du superflu, pour l'échanger contre les productions mécaniques du fabricant. Le même principe fait agir ce dernier; et lorsque le superflu de chacun excède les besoins de tous deux, le commerce prend naissance. Plus il y a de travail employé dans un état, plus cet état devient puissant, parce qu'il est facile, en temps de guerre, de changer en soldats plusieurs des hommes employés aux diverses bran-

ches d'industrie, et de les nourrir avec le superflu que les autres produisent. C'est ainsi que la puissance publique et la propriété privée marchent de pair, et que la sûreté individuelle donne la main à la force et à l'opulence nationale.

En examinant les progrès des nations de la barbarie à la civilisation, nous voyons qu'à proportion qu'elles perfectionnent leurs manufactures et leur industrie, les propriétaires des terres, ainsi que les fermiers, commencent à étudier l'agriculture comme science, et à y donner toute leur attention. Nous ne connaissons aucune amélioration dans l'agriculture jusques vers le règne de Richard II, en 1381. Cet état d'enfance dura même jusqu'au temps de Henri VIII. Jusqu'à cette époque, on ne connaissait qu'un très-petit nombre des fruits qui parent aujourd'hui

nos repas de leurs brillantes couleurs; de même, on introduisit alors, pour la première fois, plusieurs de nos légumes et plantes potagères (*). La révolution forma une nouvelle époque, non-seulement dans les principes du gouvernement, en assignant la prérogative du souverain et les droits des sujets; mais son influence se fit encore sentir sur l'agriculture, les manufactures et le commerce. On ne passa cependant aucun acte sur l'agriculture pendant le règne guerrier de Guillaume. Pendant la guerre qui eut lieu sous le règne de la reine Anne, il y en eut deux de passés. Il y en eut seize sous George premier, et deux cent seize sous

(*) Telles que choux, salades, carottes, navets, etc. Il y a encore plusieurs espèces de végétaux dont on fait usage dans le continent, particulièrement en Allemagne, et qu'on ne connaît pas dans nos jardins.

George deux, tandis que, pendant le règne actuel et jusqu'en 1790, le nombre de ces actes a été de mille cinq cent trente-deux (*), et que, de trois millions cent quarante-deux mille soixante-dix-neuf acres clos depuis la révolution, il y en a eu deux millions cent quatre mille cent quatre-vingt-dix-sept qui l'ont été pendant le règne de Sa Majesté.

(*) On a passé 643 de ces actes depuis 1788.

TABLEAU *K*.

Table des actes de clôtures passés sous le règne des différens souverains, depuis la révolution.

RÈGNES.	Nombre d'actes.	Étendue des terres closes.
		Acres.
Reine Anne.	2	1,438
George premier. . . .	16	17,666
George II.	226	318,778
George III.	1,532	2,804,197

Rapport du comité des terres vagues.

Depuis 1788, le nombre de ces actes s'est élevé à six cent quarante-trois, dont quatre cent soixante-dix ont été passés depuis le commencement de la guerre.

TABLEAU *L*.

ÉTAT DES BILLS DE CLÔTURE.

Années.		Nombre des bills.
1788	. . . .	35
1789 1790 1791 1792	**Quatre années antérieures à la guerre.**	138
1793 1794 1795 1796	**Quatre années de guerre**	283
1797 1798 1799	**Trois années de guerre**	187
	Total	643

Tel a été l'état progressif de notre agriculture. Cependant, notre population et notre opulence ont de beaucoup surpassé ces améliorations; car, malgré ces nombreuses clôtures, le blé récolté dans le pays est loin de suffire, comparé à nos besoins. Nous avons exposé des faits authentiques qui prouvent les grands accroissemens de l'agriculture; je vais maintenant articuler d'autres faits qui prouveront que l'amélioration actuelle de l'agriculture indique, par l'insuffisance de ses productions, une bien plus grande amélioration dans l'état général de la nation.

La Grande-Bretagne gagna à l'exportation du blé jusqu'en 1765. L'augmentation de notre opulence et de notre population ont, depuis cette époque, rendu nécessaire un supplément en blé, et, ayant rendu l'impor-

tation de cet objet inévitable, ont créé une grande balance à notre désavantage. Je vais détailler la perte qui résulte pour nous de cette insuffisance du grain de notre sol, parce que non-seulement elle prouve les grands progrès de la nation en population et en opulence, mais encore parce qu'elle est intimement liée avec ces progrès, et qu'elle nous mène à l'examen des deux points importans qui vont suivre.

État de la perte annuelle supportée par la nation, par suite de l'insuffisance du blé de son crû relativement à sa consommation.

Autorités.		
État mis devant les yeux du parlement par Guill. Irwing, inspecteur général.	La quantité, année commune, de blé exportée pendant les 15 années qui précédèrent 1765, fut de	*Quarters.* 348,668
Adam Smith.	Le prix du quarter, année commune, pendant ces 15 ans, fut d'un peu plus de deux liv. sterl.	2
	Valeur annuelle du blé exporté jadis, maintenant perdue pour nous	*Liv. st.* 697,336

AUTORITÉS.		Liv. st.
	De l'autre part . . .	697,336
État du commerce de la Grande-Bretagne, N. 11, par Th. Irwing, ex-inspecteur général.	Valeur annuelle (une année portant l'autre) du blé importé pendant trois ans, jusqu'au mois de Janvier 1799 . . .	2,708,406
Rapport du comité secret, N. 31.	NB. 2,400,000 livres sterlings ont été payées en numéraire, chaque année, pour le blé importé pendant trois ans, jusqu'en 1797.	
	Primes pour le blé importé en 1796.	602,093
Guillaume Irwing, inspecteur général.	NB. Il n'y eut point de primes pour les importations de 1797 et 1798; ainsi on ne peut évaluer le prix commun de celles-ci, calculé sur trois ans, jusqu'en 1799.	
	Total . . . *L. st.*	4,007,835

Deux objets s'offrent ici à notre considération. Le premier est l'insuffisance de blés, suivie d'une perte annuelle pour la nation, de quatre millions st. Le second, c'est qu'il y a des millions d'acres de terres vagues; d'où il résulte

pour la nation une perte de plus de dix-huit millions st. par an : on ne considère que leur valeur foncière, et des pertes incalculables sous d'autres points de vue.

Si nous avons ce déficit en blé, c'est ou, parce que nos réglemens ruraux sont mauvais, quoique nos terres en culture soient en quantité suffisante, ou, parce que nous n'avons pas assez de terres en culture; et alors il faut défricher nos terres vagues. Ces deux causes influent en partie. Nos réglemens ruraux sont défectueux, et il faut clore nos terres vagues. Cette matière est assez importante pour mériter qu'on entre dans des développemens ultérieurs et plus étendus.

Et d'abord, quant à nos lois agricoles, celles sur les primes ont beaucoup de défenseurs, qui leur attribuent

de très-grands avantages. Mais je demande qu'il me soit permis de suivre une grande autorité qui a plus de poids qu'un millier d'autres, celle d'Adam Smith, qui les blâme, et d'exposer les raisons qui me font croire ces lois sur les primes encore plus préjudiciables que défectueuses.

On a avancé que les primes, ayant fait hausser le prix du blé, ont encouragé l'agriculture par cette augmentation de prix. Or, pour démêler le faux de cette proposition, nous n'avons qu'à considérer quelle est la conséquence de l'augmentation de ce prix, et quelle est la nature de la prime.

Une augmentation de prix du blé est une augmentation de prix des subsistances, qui naturellement diminue la consommation, et par là l'agriculture. En outre, elle nuit à l'agriculture,

parce qu'une augmentation dans le prix des subsistances, est un empêchement mis à la population. D'ailleurs, l'augmentation de prix des subsistances élève naturellement le prix du travail, et diminue par conséquent les moyens qu'a le fermier d'étendre la culture. Enfin, l'augmentation du prix des subsistances augmente celui des objets manufacturés, de sorte que ce qui coûtait auparavant au fermier 3 s. 6 d., lui coûte maintenant 4 s. (*), et qu'ainsi il n'y a point pour lui d'augmentation réelle de bénéfices qui le mette en état d'améliorer sa culture. Par toutes ces

(*) Les propriétaires des terres doivent faire attention à ce raisonnement relativement à l'augmentation de leurs rentes, qui doit nécessairement être suivie d'une augmentation du prix des objets de première nécessité, etc., et qui partant ne les rendra pas plus riches.

raisons, je nie que les primes étendent l'agriculture, en augmentant le prix du blé et des subsistances.

Approfondissons maintenant la nature de ces primes. Elles sont une taxe réelle, imposée sur la nation dans le bizarre dessein de mettre chacun de ses membres dans la nécessité d'acheter le blé plus cher; ce qui veut dire, d'élever le prix des subsistances; ce qui veut dire, diminuer la population; ce qui veut dire, accroître de plusieurs manières le prix du travail, et empêcher par là le progrès et la consommation des manufactures. Tels sont à l'intérieur les effets de ces primes, ou les conséquences qu'elles produisent dans le royaume. Mais quel en est le résultat au dehors? Leurs effets ne sont pas moins funestes à l'extérieur. Elles réduisent le prix des subsistances chez

l'étranger, en rendant leur blé moins cher, et par là elles diminuent le prix des objets des fabriques étrangères, en même temps qu'elles élèvent le prix des subsistances au dedans, et conséquemment le prix de nos manufactures. De là il s'ensuit naturellement, que non-seulement elles diminuent et tendent à détruire toute concurrence de notre part dans les marchés étrangers, par le double avantage qu'elles procurent aux étrangers sur nous, mais encore qu'elles peuvent mettre les autres nations en état de nous supplanter, à la longue, dans nos propres marchés.

Ces lois doivent être abolies, et le commerce de blé abandonné à lui-même : s'il est avantageux, il se soutiendra de lui-même ; s'il est désavantageux, on ne saurait y renoncer assez tôt.

On répète cependant, comme un

argument d'une grande force, que les lois sur les primes ont répondu à l'objet de leur institution, et qu'elles ont encouragé l'agriculture, en ouvrant les marchés étrangers à notre blé, et en assurant par là au fermier un prix plus fort qu'il n'en aurait pu obtenir dans nos propres marchés. Or, c'est précisément là la plus forte objection qu'on puisse opposer aux lois sur les primes. Ceux qui regardent ces effets des primes comme favorables, ne font attention qu'aux résultats immédiats, et non pas aux conséquences éloignées. Personne ne peut nier qu'elles assurent un prix plus fort à la denrée; mais tout homme raisonnable déplorera les suites de cette hausse violente; car, en faisant exporter au dehors le superflu des années abondantes, la prime en élève immédiatement le prix au dedans,

et elle le fait tomber chez l'étranger; et, ne laissant ni superflu, ni supplément pour fournir aux années suivantes de disette, elle hausse encore le prix. Mais elle n'encourage pas la culture; la réaction de l'augmentation de prix des subsistances, des objets de manufacture et du travail, fait voir la fausseté de ce système.

D'autres défendent, d'une manière plus plausible quoique non moins captieuse, la bonté des lois sur les primes, opposant les faits aux argumens et aux raisonnemens. Personne ne peut contester les faits; mais il peut y avoir de grandes erreurs sur les causes et les effets qu'on assigne à ces faits. Les personnes dont nous parlons défendent ces lois, parce que le prix du blé, année commune, est tombé depuis leur établissement. Mais que s'ensuit-il

de là ? J'admets le fait, c'est-à-dire, que le prix du blé soit tombé; mais quant à la cause qu'on lui assigne, je la nie. Je veux accorder à mes adversaires tous les avantages qu'ils souhaiteront; je veux admettre pour un instant la *cause* qu'ils assignent à cette baisse, savoir que les *primes* ont produit cette *réduction de prix du blé*. Alors leur système erroné croulera de lui-même, quant à l'objet de son institution primitive, qui est d'obtenir un prix plus fort pour le blé.

Quoi qu'il en soit, le fait est que le prix du blé est graduellement tombé (v. le tableau M), jusqu'au moment où les causes de la disette actuelle eurent commencé à agir.

TABLEAU *M*.

Prix du Quarter *de froment*.

ANNÉES.	L. ST.	S.	D.	AUTORITÉS.
1595	2	"	"	Adam Smith.
1695	2	13	"	
1774	2	10	3½	Lord Sheffield; traité sur le haut prix actuel des denrées.
1781	2	4	½	
1785	1	17	11¾	
1786	1	16	6	
1790	2	11	5	
1791	2	4	11¾	
1799	3	4	10½	

Il est indubitable que les primes n'ont pas été la cause de cette réduction : elles ont contribué de plusieurs manières à élever le prix du blé, qui, sans elles, aurait été bien plus bas. Cette assertion est prouvée par l'exemple de la France, où le blé est tombé en même temps, sans qu'il y eût des primes, et sans même que l'exportation eût été permise avant 1764. Adam Smith a soutenu que la baisse dans le prix du grain n'a pas été due à tel ou tel réglement, mais à l'aug-

mentation graduelle et insensible du prix de l'argent dans les marchés d'Europe. En effet, il serait absolument impossible et directement contraire à la nature des choses que les primes pussent baisser le prix des grains, tandis qu'il est clair et démontré qu'elles doivent hausser le prix du blé, des subsistances et du travail. Ce système est donc funeste à l'agriculture, à la population et aux manufactures.

Considérons maintenant le second point relatif à notre agriculture.

Terres vagues.

Dans les siècles de barbarie, quand il fallait engager les cultivateurs à entretenir leurs terres en état d'être labourées, on assigna à chaque portion de terres labourables une portion proportionnée de terres communales pour

les pâturages des troupeaux, l'usage des prairies artificielles étant alors inconnu. Une grande partie des terres restait en commun, sans maître et en friche, à cause du peu de population et du défaut de connaissances agricoles. Mais à présent que l'état des choses est changé, la bonne politique veut qu'on change aussi de système.

Aujourd'hui la clôture des terrains vagues est une mesure si fort d'accord avec les avantages des individus et avec la politique nationale, que c'est un sujet d'étonnement et de regret de voir s'écouler siècle sur siècle, sans faire des pas efficaces vers ce but. Les effets qui en résulteraient sur l'augmentation des productions agricoles, sur la demande du travail, sur la population, les manufactures et le commerce, sur le capital et le revenu

national, et sur la diminution de la taxe des pauvres (*), sont tellement frappans, que c'est une chose honteuse de s'être tant occupé de colonies au dehors, et d'avoir si peu fait pour élever de nouvelles colonies au dedans; ce qui est le vrai moyen d'augmenter la force et l'opulence d'une nation. Mais au lieu d'embrasser le bien, nous nous sommes plu à nous attacher au mal; et nous allons voir de quelle étendue et de quelle nature est ce mal.

Proportion entre les terres en friche et cultivées de la Grande-Bretagne.

ACRES.

	Incultes.	Cultivés.	Étendue totale.
Angleterre et Galles . .	7,888,777	39,027,156	46,915,933
Écosse.	14,218,224	12,151,471	26,369,695
TOTAL (**) . . .	22,107,001	51,178,627	73,285,628

(*) On la suppose égale à la moitié de la rente de la terre d'Angleterre.

(**) Le calcul de M. Beeke mérite le plus grand crédit, ainsi que les procédés par lesquels il a cherché à fixer l'étendue de

D'après les rapports qui sont faits au bureau d'agriculture des provinces, on remarque que les habitans voisins de vastes terrains vagues, sont une classe d'hommes *fainéans* et *sans mœurs.* Ces terrains sont souvent l'asile des voleurs et des brigands; mais relativement au capital national, ils sont le réceptacle du vice. Les vingt-deux millions d'acres peuvent être convertis à d'autres usages très-différens de ceux auxquels ils sont destinés aujourd'hui, ainsi qu'on peut le voir par l'état qui suit.

---

la Grande-Bretagne : j'eusse fait usage de ses résultats si son livre m'était parvenu avant que j'eusse établi mes raisonnemens sur les documens publics du comité de la chambre, relatifs au nombre et à la destination des acres de terre contenus dans ce pays. M. Beeke calcule ainsi :

Angleterre et Galles	$58\frac{1}{2}$	millions d'acres.
Écosse et ses îles	21	
Irlande	22	
Total . . .	$81\frac{1}{2}$	millions d'acres.

Nombre d'acres.	Usage.	Rente annuelle.
		Liv. st.
1,000,000	incapables d'amélioration.	
14,000,000	propres aux pâturages, à 5 sh. par an . .	3,500,000
3,000,000	propres au labourage, à 10 sh. par an.	1,500,000
1,000,000	propres à des prairies arrosées, à 1 liv. 10 sh. par acre	1,500,000
19,000,000	d'acres.	6,500,000
	Si on multiplie la rente par 3, on aura la valeur annuelle de leur produit.	3
		19,500,000
3,000,000	d'acres propres pour des plantations, à 8 sh. par acre	1,200,000
22,000,000	d'acres de terres vagues, doivent donc produire.	20,700,000

Et cependant, en plusieurs endroits, on laisse maintenant ces mêmes terrains vagues, pour un denier st. par an l'acre. Mais quand même cette évaluation serait trop forte de 2 sh. par acre, il ne faudrait déduire de ce produit que deux millions cent mille liv. st., et par conséquent la nation perd annuellement plus de dix-huit millions et demi de la valeur agricole de ses terrains

vagues. C'en serait donc autant qu'elle gagnerait par la clôture de ces terrains, outre une épargne sur l'importation de blé, qu'on vient de démontrer être de plus de quatre millions et demi; par conséquent une somme de vingt-deux millions et demi sterl. par année.

Et ce n'est pas là tout ce que nous gagnerions par cette mesure, ainsi qu'on peut s'en convaincre en la considérant sous trois points de vue; d'abord, relativement à la société, ensuite à l'agriculture, et enfin aux arts et manufactures. Je ne veux pas, quant à présent, approfondir tous ces points; je vais seulement effleurer la matière.

1.° Les hommes ne sont plus dans cet état de barbarie où ils ne connaissaient d'autres occupations que celles de chasseurs et pasteurs; ils sont, au

contraire, arrivés à un état de société où les progrès des manufactures, des arts et du commerce, sont des progrès dans la richesse, la population et la félicité. Ainsi les terres vagues non-seulement sont inutiles, mais destructives de tous ces principes, en tant qu'elles encouragent l'oisiveté dans leur voisinage, et qu'elles servent d'asile aux voleurs et aux brigands.

On a cependant avancé que le défrichement des terres vagues doit dépeupler le pays. Étrange raisonnement, qui prend pour des données des choses absolument impossibles! Ainsi l'augmentation de nourriture, de salaires et de tous les moyens de se procurer aisément ce qui est nécessaire pour la subsistance et la santé, tendrait à produire la dépopulation! Les causes de dépopulation sont tout-à-fait diffé-

rentes, et, par malheur, on n'en tient pas assez compte aujourd'hui. L'augmentation de la population est inséparable de l'augmentation de l'agriculture; toutes deux assurent au fermier un marché avantageux, et au journalier rustique, de meilleurs gages et un emploi constant: l'industrie doit donc remplacer l'oisiveté et les mauvaises mœurs. Non-seulement les classes plus élevées, par cette amélioration des inférieures, se trouveront dispensées de les punir, mais les dépenses nécessaires pour les secourir seront considérablement diminuées.

Les avantages qui résulteront pour la société et la population de la clôture des terrains vagues, peuvent encore être rendus sensibles par d'autres motifs. Personne ne contestera, je crois, que la population dépend des moyens

de subsistance qu'un pays peut fournir à ceux qui l'habitent, et de la bonne application de ces moyens. Ainsi, quand on voit que près d'*un tiers* de ce pays est abandonné et en friche, que doit-on en conclure ?

Supposons qu'après avoir examiné les divers calculs qu'on a faits sur l'augmentation de la population de ce pays, on adopte, comme terme moyen, une augmentation annuelle de 100,000 individus ; il faudrait, par conséquent, près d'un siècle pour que la population doublât, en l'évaluant à dix millions. Or, dans d'autres pays, tels que l'Amérique et l'Irlande, cette progression est bien plus rapide. On calcule que vingt-huit ans suffisent pour doubler la population en Amérique, sans compter l'immigration des étrangers. En Irlande, malgré le vide extraordinaire

qu'occasionnent dans la population des familles entières qui s'expatrient tous les jours, l'accroissement de la population est très-rapide. Quelle est donc la cause de ces effets ? Il est clair qu'il n'y en a qu'une : le produit des terres dans ces deux pays excède la population, tandis que dans la Grande-Bretagne la consommation excède la production, et, par conséquent, le haut prix des denrées détruit la confiance qu'une industrie vigoureuse fait concevoir aux citoyens dans leurs propres forces pour élever leurs enfans. De là le sacrifice qu'on fait d'une passion noble et vertueuse ; le relâchement du lien qui unit les affections des particuliers et la sûreté publique, et le pervertissement de la bonne politique dans ses plus importans résultats.

Outre que les sentimens moraux des

hommes, et l'amour qu'ils ont pour leurs familles et leurs enfans, sont les *meilleurs garans* de la *sûreté publique*, voyons ce que celle-ci acquerra par l'augmentation des forces physiques qui doit résulter de cette mesure. J'ai déjà établi, d'après des documens publics, que la Grande-Bretagne contient environ soixante-treize millions d'acres; et, comme l'Irlande est plus grande que l'Écosse, qui est évaluée ici à plus de vingt-six millions, nous pouvons compter pour le tout, d'après cette échelle, environ cent millions d'acres. On a calculé qu'un acre pouvait nourrir environ trois personnes. Cependant, nonobstant la fécondité naturelle de l'Irlande, et l'état d'amélioration des deux pays, je ne prendrai qu'un sixième de ce calcul; c'est-à-dire que, malgré que deux acres nourrissent six per-

sonnes, je supposerai qu'ils n'en nourrissent qu'une; conséquemment cent millions d'acres doivent nourrir cinquante millions d'habitans. Or, comme un quart de la population totale est composé de mâles adultes, il y aurait douze millions et demi d'hommes en état de porter les armes. Mais je réduirai ce nombre aux trois quarts, c'est-à-dire, à neuf millions; et je dirai que sur ces neuf millions, *un million* peut toujours être sous les armes, sans préjudice de l'agriculture ou du commerce, et pour garantir l'industrie et la paix des autres quarante-neuf millions. Telles seraient alors nos ressources. Nous avons chez nous et en notre pouvoir la véritable balance de pouvoir dans notre population, notre agriculture et notre commerce, et nous pouvons faire face à l'univers. Dieu

et la nature ont tout fait en notre faveur; et à moins que d'être nos propres ennemis, nous pouvons devenir le plus heureux, le plus grand et le plus fort des peuples de la terre.

Considérons maintenant les terrains vagues dans leurs rapports agricoles, relativement à la terre et au bétail.

2.° On a déjà prouvé que la valeur territoriale de ce pays peut s'accroître de plus de dix-huit millions par an, au moyen des clôtures. On élève cependant une objection contre cette mesure, relativement au bétail, qui trouve, dit-on, une excellente nourriture dans les terrains vagues actuels. Cet argument serait bon, si la stérilité et le froid étaient préférables à des enclos bien tenus et bien arrosés, qui produisent une grande quantité d'herbe pour engraisser les troupeaux. La raison

et l'expérience démentent ce raisonnement. Dans les endroits où le droit des communaux est illimité, le terrain est si surchargé qu'on ne peut y nourrir aucun animal fort et de la grande espèce. Dans ceux où ce droit est limité, ou il se commet des fraudes, ou l'étendue des bornes des communaux est si vaste que, quoique limités, ils ne sont pas d'une grande utilité. L'expérience et les faits, pendant près d'un siècle, prouvent d'ailleurs que l'usage de prairies closes, au lieu de terrains vagues, est très-important pour la culture. Du temps de la reine Anne, le bétail du royaume était nourri dans les communaux; cet état a changé, et l'on peut voir les résultats de ce changement dans l'augmentation de la grosseur du bétail.

Poids ordinaire du bétail vendu au marché de Smithfield.

	Bœuf.	Veau.	Mouton.	Agneau.
En 1710	370 ℔	50 ℔	28 ℔	18 ℔
En 1796	800	148	80	50 par tête.

De plus, si une vache est nourrie pour rien dans une terre communale, et une autre pour un sh. six pences par semaine dans un terrain clos, celle-ci sera payée lors de la vente à un prix bien supérieur à ce qu'elle aura coûté pour sa nourriture; et en outre de cet excédant de valeur, elle donnera une bien plus grande quantité de lait que la vache du terrain vague.

Les moutons nourris dans des terrains clos, et dont la nourriture se paye, offrent encore de bien plus grands avantages, comparativement à ceux qu'on nourrit pour rien dans les terres communales; et soit que nous considérions les terres vagues sous le

point de vue des particuliers ou de la nation, l'exemple prouve que le droit des communaux est extrêmement peu avantageux par ses résultats, non-seulement pour le public, mais même pour les particuliers qui en jouissent immédiatement. On achète pour six pences, dans plusieurs endroits, la faculté de faire paître dix moutons dans un terrain communal, une année entière. On suppose qu'il faut, dans les communaux, six acres de terre pour nourrir ce nombre de moutons. Ainsi la rente de cette terre n'est que d'un penny par acre, et le prix de vente de chaque acre, à raison de vingt-quatre années, la rente de deux shellings. De sorte que, tandis qu'il restera, dans les communaux, un acre de terre susceptible d'amélioration, on doit appeler l'attention de la législature à donner une nou-

velle valeur, une opulence et une prospérité nouvelle à la nation.

Considérons maintenant les terrains vagues relativement aux manufactures.

3.° Ces terrains négligés, sous quelque point de vue qu'on les considère, seront toujours une grande perte et un dommage pour la communauté, et porteront un préjudice certain aux individus qui auraient pu en tirer quelque partie. La clôture de ces terrains ajouterait au contraire des millions au capital national, et fournirait des moyens d'occupation et d'entretien à des millions de sujets nouveaux.

L'augmentation de l'agriculture et des subsistances est toujours suivie d'une augmentation dans la population, et conséquemment d'une augmentation de bras pour les manufactures : cet effet doit nécessairement en

faire baisser le prix, et non-seulement exclure nos rivaux de nos marchés, mais les supplanter même dans les leurs. Il doit produire aussi une amélioration dans la qualité de nos manufactures, de nouveaux progrès dans l'habileté de l'ouvrier, une augmentation dans la demande de ses productions, et conséquemment une augmentation dans la quantité des manufactures et dans les matières brutes qu'elles emploient. On peut inférer de là combien doit s'étendre l'influence de l'amélioration intérieure dont il est ici question.

De plus, les communaux, où les moutons périssent maintenant de misère ou ne produisent pas un intérêt suffisant pour le capital employé à leur achat, produiront, étant enclos, une amélioration dans la quantité et la qualité de la laine, qui vaudra un million

aux propriétaires qui auront mis leur argent à ces clôtures. Cette laine vaudra encore deux millions de plus aux fermiers qui auront acheté les troupeaux et payé la rente de la terre; et si l'on ajoute à cette valeur celle que le manufacturier ajoute par ses opérations à la matière première, et qui est le triple de celle-ci, nous aurons une valeur annuelle de neuf millions pour ce qui à présent n'est presque d'aucune valeur pour la communauté et est une perte pour les particuliers.

Ce qui donne une nouvelle force à ces argumens, c'est la preuve officielle, acquise par la chambre des communes (le 28 Avril 1800), que le sac de laine, qui en 1779 se vendait 5 liv. st., s'est vendu en 1800 11 liv. st. 10 sh. Et l'on ne se hâterait pas de

tarir la source d'un mal si pernicieux au fabricant, en faisant baisser le prix de la matière brute par une augmentation dans sa quantité ? On a avancé que le moyen d'augmenter la quantité des laines était d'ouvrir les clôtures; car, dit-on, la laine manque parce qu'on tue les moutons lorsqu'ils ont trois ou quatre ans, tandis qu'auparavant on ne les tuait que lorsqu'ils en avaient six ou sept. Mais la fausseté de ce raisonnement est palpable; car ce même fait, que l'on tue les moutons plus jeunes, fortifie les preuves que nous avons déjà données de leur plus grande grosseur, ainsi que de leur plus grand nombre; et d'ailleurs l'insuffisance des laines ne vient pas d'une diminution dans la quantité, mais d'une augmentation dans la demande, à laquelle on n'aurait pas pu suffire jadis

comme on ne le peut à présent. En 1792 toute notre laine fut employée dans nos fabriques. Depuis cette époque cette manufacture s'est accrue de 1,200,000 liv. st. à 2,000,000 par an; par conséquent il n'aurait pas été possible de suffire à l'augmentation de consommation, si la production des laines n'était pas plus considérable. En effet, ce n'est pas l'importation des laines d'Espagne qui aurait pu y suffire; car, suivant la plus haute évaluation, elle ne s'est pas élevée à plus de 120,000 liv. st. par an (360,000 liv. st. fabriquée). En même temps l'importation de fil de laine d'Irlande a beaucoup diminué, de sorte qu'il ne peut rester aucun doute que la production des laines anglaises ne soit augmentée. Ces mêmes faits prouvent donc les avantages des clôtures. Cette augmentation

de demande est telle que l'on estime que cette manufacture emploie actuellement près de trois millions de personnes (*); que les bâtimens et les machines à son usage valent environ cinq millions sterlings, et qu'elle en produit vingt tous les ans. Avec cela la progression toujours croissante de la demande se soutient à un tel point que la vente serait plus forte si on pouvait se procurer de la laine (**). Qu'on dise si nous devons faire ou ne pas faire usage du seul moyen en notre pouvoir d'améliorer la qualité

(*) Témoignage rendu par M. Stranchliff devant la chambre des communes. Les machines existantes épargnent l'emploi des hommes dans le rapport de 71 et un tiers à 15 et quatre cinquièmes.

(**) M. C. Rawdon affirma devant la chambre, que plusieurs demandes n'avaient pas été remplies.

et augmenter la quantité de notre laine (*).

C'est par de tels principes d'économie politique que les nations deviennent véritablement riches et heureuses. L'industrie domestique et la frugalité paisible sont des biens préférables aux triomphes d'une guerre ruineuse, aux mines les plus riches en métaux précieux, et à l'éclat des conquêtes au dehors. L'agriculture, les arts, les manufactures, l'industrie et le commerce, font le bonheur des sujets et la sûreté solide des souverains. La véritable politique et l'intérêt bien entendu des états, est de leur accorder protection et encouragement.

L'importance du sujet m'a engagé

(*) Dans les terrains clos, le système d'alterner les cultures peut nourrir, au moyen des

à lui consacrer de plus longs développemens; mais son utilité ou, pour mieux dire, les dangers qui résulteraient de l'ignorance dans une matière aussi intéressante, serviront d'excuse à cette digression. Car il importe grandement à la nation, premièrement, de considérer des pertes si funestes aux manufactures, à l'agriculture et à la société. De plus, nous en avons essuyé de non moins grandes par l'écoulement des métaux précieux (*). En troisième

prairies artificielles, le double du bétail nourri par des herbages maigres.

(*) Le numéraire sorti de ce pays, pour l'importation du blé, s'est élevé à 2,400,000 liv. sterlings par an, ainsi qu'il a été prouvé plus haut. Ces espèces ont été envoyées en guinées, dont la valeur intrinsèque est de deux shillings sept pences plus forte que le louis. Environ huit millions en espèces ont été apportés en Angleterre par suite de la révolution française et de l'invasion de la Belgique et de l'Alle-

lieu, le revenu public des branches importantes des distilleries (*), et des manufactures de poudre à poudrer et d'amidon, est diminué. En quatrième lieu, la disette de grains a augmenté les dépenses publiques. En cinquième lieu, les primes payées pour le blé étaient des sommes destinées à encourager l'agriculture étrangère, et dont l'intérêt aurait été bien plus avantageux pour nous, si elles avaient été employées à fournir aux dépenses d'un acte général de clôture, quoiqu'on croie que cet objet ne mérite pas encore une attention assez sérieuse. En

magne. Mais les louis ont été fondus; une seule fabrique de monnaies n'en fondait pas moins de 70,000 par jour.

(*) Il y a eu aussi une perte sur les cochons qu'on nourrissait dans les brasseries; ce qui fait un grand article de consommation pour les classes inférieures.

sixième lieu, il a fallu un supplément de paie pour l'année, qu'on a appelé *monnaie de pain*, et cela par suite de la disette et de la cherté. En septième lieu, il a fallu aussi augmenter le salaire des employés dans les différens départemens. En huitième lieu, une dépense additionnelle a été nécessaire pour approvisionner nos flottes et nos armées. En neuvième lieu, la disette et le haut prix des grains occasionnent une plus grande consommation de nourriture animale, et par là une augmentation dans le prix des denrées de toute espèce, qui se fait sentir à toutes les classes; aux inférieures, qui souffrent de la misère et du besoin, et aux supérieures, qui en sont témoins et forcées de les secourir. En dixième lieu, les conséquences de cet état de choses sur notre commerce sont incal-

culables. Et l'on peut porter un remède efficace à tous ces maux, en étendant la culture du blé par une petite portion de ce qui reste maintenant en friche et inutile! Certes, cette négligence est le dernier degré de folie. Contemplons par quels moyens Fréderic II encouragea dans ses états la population, les manufactures et les progrès en force et en richesses; par quels moyens ce vaste génie créa un empire cimenté sur un rocher d'or. Il dépensa en vingt ans six millions à la culture des terres vagues. Cette dépense vivifia l'agriculture et les arts; augmenta les revenus publics, la population et le commerce; *paya toutes ses dépenses*, et donna de l'importance à son royaume. Par là il fut en état, non-seulement d'entretenir une armée de 200,000 hommes, mais de laisser à son successeur douze

millions dans le trésor royal. L'application de cet exemple saute aux yeux.

Nous avons des pays nouveaux à conquérir par la charrue, et des pays bien supérieurs à ceux pour lesquels nous avons combattu avec l'épée. Nous avons une île en friche dans une île cultivée. Mais, quels que soient les dommages occasionés par nos terrains vagues et par les lois sur les primes, on peut trouver un motif de consolation en considérant que la grandeur même de ces maux nous montre la grande étendue de nos moyens pour les extirper. Et nous sommes forcés d'avoir recours à ces moyens, par l'effet même de l'amélioration de notre agriculture, qui a fait augmenter notre population; car l'agriculture et la population agissent réciproquement l'une sur l'autre, comme cause et effet. Nous avons des

documens parlementaires qui prouvent les progrès de notre agriculture ; et je vais à présent démontrer que notre population s'est accrue avec elle (*).

(*) Onze ans auparavant (en 1789) le bureau d'agriculture déclara qu'il fallait défricher cent mille acres de plus, pour fournir la quantité de blé devenue nécessaire par l'accroissement de la population. La société d'agriculture de Bath a estimé qu'il en faudrait cent soixante mille acres ; et calculant sur une augmentation annuelle de population de cent mille personnes, qui est l'évaluation généralement adoptée, il faudrait défricher trente mille acres tous les ans, à raison d'environ un acre par trois personnes.

CHAPITRE VI.

Progrès et état actuel de la population dans la Grande-Bretagne et en Europe.

DES hommes doués de beaucoup de discernement et d'un très-grand génie, ont avancé que la terre ne contenait pas à présent la cinquantième partie des habitans qui la peuplaient du temps de Jules César (*). Cette question a été habilement discutée par Hume, relativement aux pays qui furent le théâtre des scènes de l'histoire ancienne. On ne saurait en effet admettre comme une preuve de la population des anciens peuples, je ne sais quelle jeunesse ou vigueur imaginaire du monde. Au lieu d'examiner à ce propos les causes

(*) Esprit des lois, liv. 22, chap. 17, 18 et 19.

physiques, on devrait se borner à la recherche des faits; mais la plupart de ces faits sont enveloppés de fables, de sorte qu'au lieu de répondre aux vues de la philosophie, ils ne peuvent qu'embellir les fictions des poëtes et des orateurs. Mais si l'on admet comme argument les causes physiques, tout le désavantage se trouvera alors du côté des anciens; car leurs gouvernemens étaient agités, leur commerce faible, leur politique vacillante : ils avaient des maladies inconnues à la médecine moderne, et étaient en butte au triple fléau de la guerre, la peste et la famine; tandis que les guerres modernes sont moins meurtrières (*), et que les deux fléaux

(*) César se vantait d'avoir tué, dans les batailles qu'il donna, 1,192,000 hommes, sans compter ceux qui périrent victimes de la guerre civile. (Pline, liv. 8, chap. 25.)

de la petite vérole et du virus vénérien ont été désarmés par la médecine.

Si nous consultons des faits authentiques, nous serons complétement convaincus de l'augmentation actuelle de la population de la Grande-Bretagne, comparée à ce qu'elle était dans les temps les plus reculés.

La population de l'Angleterre, lors de l'invasion des Normands, fut estimée à un peu plus de deux millions. (Selon lord Hale et King.) 2,000,000

Au temps d'Édouard III, d'après un rôle de subside qui fournit des données pour calculer la population de l'Angleterre et du pays de Galles, elle excédait deux millions. (Chalmers.) 2,092,378

Du temps d'Élisabeth, le nombre d'hommes en état de porter les armes, était, selon Sir Walter Raleigh, d'un million cent soixante-douze mille, qui, multipliés par quatre, donnent une population de . . 4,688,000

A l'époque de Charles II, la population de l'Angleterre et du pays de Galles, selon Sir Guillaume Petty, était de . . 6,000,000

Lors de la révolution, le nombre des maisons habitées était d'un million trois cent mille; et celui des familles, d'un million trois cent soixante mille : multipliant les maisons par cinq (quoique la véritable évaluation puisse s'élever à environ un tiers en sus), cela indiquerait une population de . 6,500,000

D'après les calculs faits du temps de la reine Anne, il y eut une augmentation de population durant son règne, et l'union de l'Écosse donna un surcroît de population; de sorte que le nombre d'hommes capables de porter les armes paraît avoir été, sous George I.er, d'environ deux millions cinquante mille, qui, multipliés par quatre, donnent 8,200,000

Au commencement de la guerre d'Amérique, en 1775, il paraît, d'après M. Chalmers, que cette île contenait plus de deux millions trois cent cinquante mille hommes en état de porter les armes, qui, multipliés par quatre, donnent. 9,400,000

La méthode de calculer la population par le nombre des maisons reconnues au bureau des taxes, n'a pas été bien suivie par le docteur Price.

L'accroissement du commerce, des manufactures, de l'agriculture et des naissances, donne une nouvelle force aux conclusions plus exactes de son antagoniste.

M. Chalmers, multipliant 1,586,000, nombre des feux d'Angleterre et de Galles, par $5\frac{3}{8}$, fait voir que la population de ces pays s'élève à environ 8,447,000

Si à ce nombre on ajoute la population de l'Écosse, nous aurons pour toute l'île plus de dix millions, ou environ . 10,017,000

M. Beeke établit que les deux extrêmes de la population de l'Angleterre et du pays de Galles, sont actuellement neuf millions et demi, et dix millions et demi, ou environ onze millions, et que la population de la Grande-Bretagne (pag. 155 de la dernière édition) est de plus de douze millions et demi 12,650,000

Ce dernier auteur a beaucoup approfondi cette matière, et il mérite beaucoup de confiance. Je prendrai le milieu entre ces extrêmes, sans prétendre à une plus grande

exactitude que les autres (*). Je sais fort bien à combien d'erreurs ont donné lieu les calculs établis sur les reconnaissances du bureau des taxes. M'étant mis en garde contre des méprises semblables, autant du moins que j'ai pu le faire par des combinaisons multipliées, qu'il est inutile de détailler ici, je penche à supposer que le nombre des maisons en Angleterre et dans le pays de Galles, s'élève à environ 2,002,270, qui, multipliées par 5, nombre présumé d'habitans dans chacune de ces maisons, font. 10,011,350

Si l'on ajoute l'Écosse que, d'après M. Beeke, j'estime à environ un septième du nombre précédent, ou à 1,430,143

Nous aurons pour le total de population 11,441,493

L'augmentation de la population, depuis la conquête par les Normands jusqu'à la révolution, fut de quatre

(*) Rien que le recensement qui vient d'être ordonné par le parlement, peut donner des notions complètes sur cet important objet.

millions et demi; et depuis la révolution jusqu'à ce moment, elle a été de près de cinq millions, d'après l'évaluation ci-dessus, qui est d'un million plus basse que celle de M. Beeke. Ainsi la population de ce pays a beaucoup plus augmenté pendant le dernier siècle qu'elle ne l'avait fait auparavant dans l'espace de six cents ans. Tels sont les effets de l'industrie et du commerce, tant les progrès de la force nationale ont été rapides.

Si nous ajoutons à cette population celle de l'Irlande, nous aurons probablement en nombre rond quinze millions d'habitans, à la fin du dix-huitième siècle.

La population de l'Irlande, en 1660, était, suivant Sir Guillaume Petty, d'un million cent mille habitans; en 1724, d'un million cinq cent mille, suivant

le doyen Swift. Aujourd'hui elle a été évaluée, par quelques-uns, à quatre millions et demi : selon M. Chalmers, elle est de quatre millions deux cent mille ; et selon d'autres, de quatre millions. Je penche cependant dans cette occasion à prendre un nombre plus bas que ces calculs, et à ne compter pour l'Irlande qu'environ trois millions et demi.

Il y a en Irlande 701,102 maisons, que dans le cas actuel l'on peut multiplier par $5\frac{1}{2}$, parce que les baraques, les édifices publics, les hôpitaux et l'université, ne sont pas compris dans ce dénombrement, parce que les chaumières sont extrêmement peuplées, et que les maisons, dans la ville de Dublin, sont encombrées de monde. La population doit donc s'élever à trois millions huit cent cinquante mille habitans; nombre qui paraît beaucoup approcher de la vérité. Si on l'ajoute à l'évaluation des habitans de la Grande-Bretagne par M. Beeke, nous aurons pour la population du royaume uni

de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, une somme de plus de seize millions et demi	16,500,500
Si on l'ajoute à mon évaluation, on aura plus de quinze millions et un quart.	15,291,493

J'ai fixé ce nombre à une plus basse estimation, afin de ne pas paraître enfler un sujet qui se lie avec l'état d'amélioration du royaume, pendant ce siècle.

Quoi qu'il en soit, outre les faits qui font foi, et du nombre des maisons et des villes entières qui se sont formées dans des pays de manufactures, et de l'augmentation considérable du nombre des familles dans ceux agricoles, on ne pourra pas douter de l'augmentation de la population, si l'on admet le témoignage des causes physiques.

D'abord, la prodigieuse augmenta-

tion dans l'exportation de nos manufactures, prouve un accroissement d'ouvriers. Ensuite, les progrès de l'agriculture sont prouvés par des documens authentiques ; et, comme avant ces progrès nous avions un superflu en blé qui nous mettait en état d'en exporter une grande quantité, et que depuis ces progrès nous avons un tel *déficit* dans la quantité nécessaire pour la consommation que nous sommes maintenant forcés à en importer une grande quantité (*), il s'ensuit que notre consommation est augmentée à un degré égal à ce que nous exportions auparavant et à ce que nous importons à présent, et que par conséquent notre population s'est accrue.

(*) Suivant les états présentés à la chambre des communes, le 18 Novembre 1800, le blé importé pendant la dernière année, s'éleva à une valeur de plus de six millions et demi liv. st,

Telle est l'augmentation de la population dans la capitale seulement, que le nombre de bœufs qu'on y consomme annuellement, s'élevait, en 1795, à 32,854 de plus que soixante-deux ans auparavant, et celui des moutons, à 203,290 ; et outre cette augmentation en nombre, leur grosseur est beaucoup plus que double de ce qu'elle était au dernier siècle.

Dans la paroisse de Sainte-Mary-le-Bone, l'avancement a été prodigieux. En 1687, la taxe des pauvres fut payée par 86 personnes, et en 1799, par 6,500. Dans les campagnes, où l'on a pu faire des recensemens exacts des paroisses, la population s'est accrue d'un tiers pendant le siècle.

Cela ne prouve pas certainement l'état de la nation entière ; mais, comme l'océan se compose de gouttes d'eau,

et l'univers d'atômes, l'état de la nation entière se compose de la collection de faits.

On ne doit admettre qu'avec une précaution extrême toutes les conséquences spéculatives sur la population; car nous voyons que les hommes les plus éclairés de l'antiquité sont tombés à ce sujet dans des erreurs. On doit aussi se méfier de ceux qui, poussés par la manie de louer le passé, blâment le temps présent, et débitent solennellement des prédictions funestes sur l'avenir. Car des hommes d'un profond jugement et d'un vaste savoir se sont ainsi trompés. Dans les temps anciens, Plutarque se trompa de la sorte, de même que Diodore de Sicile, à l'époque de l'antiquité où la population était plus nombreuse. De notre temps, Hume ne s'est pas moins mépris sur

le commerce et la prospérité progressive de la nation.

Ce ne serait pas une tâche bien difficile que de faire voir, par des documens de l'antiquité et des temps modernes, que la population des nations a augmenté. Mais, au lieu de comparer les nations avec elles-mêmes, aux périodes présentes et passées, il est beaucoup plus important pour nous de connaître l'état de la Grande-Bretagne comparativement à celui des autres pays, à l'époque actuelle.

Les autorités pour les évaluations suivantes, sont, Büsching, Crome, Lopez, Aranda, Necker, Mentelle, Tageman, Holle, Schlözer *et* Gatterer.

Etats.	Population.
1. Empire de Russie (*avec les acquisitions en Pologne*)	26,195,000
2. États Autrichiens, en Allemagne et ailleurs (*avec les acquisit. en Pologne*)	27,800,000

ÉTATS.	POPULATION.
3. France, anciennes limites (*réduite par la révolution à* 19 *millions*) . .	23,000,000
(*avec les nouvelles acquisitions.*)	
4. Grande-Bretagne et Irlande . . .	15,291,493
(*Selon d'autres*, 16½ *millions.*)	
5. Espagne.	10,500,000
6. Prusse (*avec les acquisit. en Pologne*)	9,764,509
(Pologne) 8,500,000	
7. Sardaigne (*Italie*)	3,170,000
8. Suède.	3,000,000
9. État de Venise (*Italie*)	2,600,000
10. Provinces unies	2,500,000
11. Portugal	2,360,000
12. État de l'Église (*Italie*)	2,230,000
13. Danemarck	2,200,000
14. Électorat du Palatinat et de Bavière (*Allemagne*)	2,100,000
15. Cantons Suisses	2,000,000
16. Électorat de Saxe (*Allem.*)	1,870,000
17. Grand-duché de Toscane (*Italie*) . .	1,000,000
18. Électorat de Brunswick (*Allem.*)	850,000 ou 1,000,000
19. Duché de Würtemberg (*Allem.*) . .	585,000
20. Électorat de Cologne (*Allem.*) . . .	550,000
21. Hesse-Cassel (*Allem.*)	450,000
22. Gênes (*Italie*).	400,000
23. Électorat de Mayence (*Allem.*) . . .	320,000
24. Modène (*Italie*).	320,000
25. Électorat de Trèves (*Allem.*)	305,000
26. Mecklenbourg (*Allem.*)	300,000
27. Hesse-Darmstadt (*Allem.*)	300,000
28. Archevêché de Saltzbourg (*Allem.*) .	250,000
29. Parme (*Italie*)	250,000

ÉTATS.	POPULATION.
30. Liège (*Allem.*)	200,000
31. Würtzbourg (*Allem.*)	200,000
32. Bade (*Allem.*)	200,000
33. Brunswick-Wolfenbuttel (*Allem.*)	185,000
34. Bayreuth et Anspach (*à la Prusse*).	
35. Bamberg (*Allem.*)	180,000
36. Saxe-Gotha (*Allem.*)	156,000
37. Malte (*Italie*)	150,000
38. Nassau (*Allem.*)	130,000
39. Osnabrück (*Allem.*)	120,000
40. Lucques (*Italie*)	120,000
41. Anhalt (*Allem.*)	100,000
42. Schwartzbourg (*Allem.*)	100,000
43. Oldenbourg (*Allem.*)	85,000
44. Fulde (*Allem.*)	80,000
45. Lippe-Schaumbourg (*Allem.*)	67,000
46. Deux-ponts (*Allem.*)	65,000
47. Raguse (*Italie*)	56,000
Empire Ottoman, 49,000,000.	
Savoir : En Europe	8,000,000
En Asie	36,000,000
En Afrique et Égypte	5,000,000
Italie	16,250,000
Empire Germanique	26,000,000
Selon Büsching	25,000,000
Selon Crome	27,401,000
Selon Gatterer	24,000,000

Note du traducteur au tableau de la population des principaux états de l'Europe.

Cet état de la population des différens peuples de l'Europe est très-inexact; le docteur Clarke, très-bien informé sur tout

ce qui a rapport à l'Angleterre, n'a pas eu des documens aussi dignes de foi sur le reste de l'Europe. D'abord, les 19 millions qu'il donne à la France, sans compter ses nouvelles acquisitions, sont évidemment bien au-dessous du nombre réel. En 1782 M. Necker évaluait la population de la France à près de vingt-cinq millions, et comme cette population s'accroissait de deux cent mille chaque année (année commune sur dix ans), cette nation devait en contenir, en 1790, vingt-six millions et demi (*). Grâce aux réquisitions, à l'émigration, à la guerre civile, à tous les fléaux dont nous avons été victimes, la population est restée peut-être stationnaire depuis dix ans; mais la supposition d'une diminution de quatre millions en dix ans est d'une telle extravagance qu'elle ne mérite pas qu'on s'arrête à la réfuter sérieusement.

Voici quelle est la véritable population actuelle des principaux états de l'Europe. Il est impossible, dans un ouvrage de cette nature, de donner les fondemens sur lesquels nous appuyons nos calculs. Par la nature des choses il y a plusieurs doubles emplois; ainsi la Prusse, par exemple, et l'Autriche comprennent une grande partie de l'empire germanique.

France, anciennes limites	26,500,000
avec les nouvelles possessions	32,000,000
Empire germanique, sans les pays en-deçà du Rhin	25,500,000
Autriche	25,000,000
Prusse	8,500,000
Bavière (sans compter le Palatinat en-deçà du Rhin, ni le duché des Deux-ponts et celui de Juliers)	1,400,000
Saxe (électorat de)	2,000,000
Saxe (Cobourg, Weimar, Eisenach, Gotha, Altenbourg et Meinungen)	306,000
Hanovre	950,000
Brunswick-Wolfenbüttel	180,000
Mecklenbourg (Schwerin et Strelitz)	360,000
Anhalt	100,000
Schwarzbourg	90,000
Hesse-Cassel	450,000
Hesse-Darmstadt	250,000
Nassau-Dietz (au-delà du Rhin)	120,000

(*) Dès que la population parviendra à trente-deux millions, cette augmentation sera de plus de trois cent mille, et ainsi successivement. Cette progression suit les règles de l'intérêt composé.

Würtemberg	630,000
Bade	200,000
Fürstenberg	70,000
Hohenlohe	120,000
Salzbourg	250,000
Würzbourg	260,000
Bamberg	185,000
Augsbourg (évêché)	80,000
Augsbourg (ville impériale)	56,000
Osnabruck	120,000
Munster	350,000
Hambourg (ville impériale)	120,000
Brême (ville impériale)	45,000
Suisse (telle qu'elle est aujourd'hui)	1,500,000
République batave	1,800,000
Danemarck	2,500,000
Suède	3,000,000
Russie	36,000,000
Turquie d'Europe	10,000,000
Turquie asiatique	19,000,000
Italie 20,000,000	
Naples et Sicile	7,000,000
État ecclésiastique (après le traité de Tolentino)	1,200,000
République cisalpine	3,700,000
République ligurienne	800,000
Parme	300,000
Toscane	1,000,000
Lucques	90,000
Piémont	3,000,000
États vénitiens appartenant à l'empereur, en vertu des traités de Campo-Formio et de Lunéville	2,500,000
Malte	150,000
Ile de Sardaigne	400,000
Total de l'Italie	20,140,000
Espagne	10,500,000
Portugal	3,200,000

Dans ce dénombrement des états, la Grande-Bretagne occupe la quatrième

place, considérée relativement à la population. Mais, pour assigner le rang positif ou relatif des nations, il faut mettre dans la balance le poids de toutes les ressources de chacune, soit dans leur commerce ou dans leurs possessions coloniales, à l'orient comme à l'occident. Et l'on ne doit pas considérer seulement leur territoire, leur commerce et leur population, mais aussi leurs revenus publics, et leur puissance militaire et navale. Si l'on fait entrer tous ces objets dans l'échelle de comparaison, la situation de la Grande-Bretagne sera décidément prépondérante.

Jetons à présent un coup d'œil sur son état naval et militaire.

CHAPITRE VII.

Progrès et état actuel de la puissance navale de la Grande-Bretagne.

Des vues de politique et de prudence ont engagé à différentes reprises la Grande-Bretagne à s'armer pour maintenir la balance du pouvoir en Europe. Quelquefois l'emportement de la véhémence, d'un côté, quelquefois des projets ambitieux, de l'autre; mais, plus que tout, des vues importantes de commerce ont étendu par degrés notre marine royale, au point qu'elle est devenue aujourd'hui le frein de toutes les violations de la balance en Europe. Les nations doivent conspirer toutes à maintenir entre des mains équitables cette grande sanction impérative, si cette balance leur est chère. La nécessité d'un tel contrôle ne fut jamais plus évidente qu'à l'époque actuelle;

l'utilité d'une balance est d'ailleurs démontrée par l'expérience et la sagesse des siècles. Dans l'antiquité, il ne se forma ni confédération ni ligue pour résister aux Romains; aussi des conquêtes rapides couronnèrent les vœux de leur ambition. Aussi long-temps que, d'après l'avis donné par Alcibiade à Tissapherne, l'empire des Perses sut maintenir la balance entre les différentes puissances de la Grèce, il évita sa ruine; mais aussitôt que cette balance eut été détruite, après les premiers succès du génie entreprenant de Philippe, ce superbe empire fut renversé avec une rapidité dont l'histoire du genre humain offre très-peu d'exemples.

Le désir de maintenir cette balance est le vœu du sens commun de tous les siècles et de toutes les nations. Mais je répète que, dans aucune période et dans aucun pays, il n'y eut un plus

grand appel fait au jugement et aux intérêts du genre humain, pour le maintien de cette balance, qu'en Europe et dans le moment actuel. C'est d'après ces considérations que quelques-uns pensent que la Grande-Bretagne ne doit ni ne peut faire avec la France aucune paix qui laisse la Belgique au pouvoir de cette puissance. La Grande-Bretagne a pu, dans les premiers momens, et dans le feu de la jalousie nationale, porter ce principe à l'extrême. Quoi qu'il en soit, il a contribué à la création d'une arme terrible contre nos ennemis, et à élever un boulevard pour la défense de la Grande-Bretagne et de ses alliés. L'augmentation progressive de sa marine royale est telle qu'il suit; elle offre un *criterium* infaillible de la force croissante et de la situation actuelle de la nation.

	Tonneaux de port.	Hommes d'équipage.
L'escadre envoyée par Élisabeth contre l'*invincible Armada*, en 1588	31,985 .	15,272
A l'avénement de Guillaume, en 1688 . .	101,032 .	
Deux ans après l'avénement de la reine Anne, en 1704	104,754 .	41,000
A l'avénement de George II, en 1727 . . .	170,862 .	
A l'avénement de George III, en 1760 . .	300,416 .	
En 1800.	790,950 .	120,000
Augmentation pendant le règne de S. M. .	490,534 tonneaux.	

Ainsi, nous voyons que, depuis cette glorieuse époque de l'*invincible Armada*, la marine a augmenté en force depuis environ 31,000 tonneaux jusqu'à environ 790,000; qu'elle a augmenté pendant ce siècle, ou depuis le temps de la révolution, de 101,000 à 790,000; et qu'elle s'est accrue depuis l'avénement de Sa Majesté, ou en quarante ans, de 222,000 tonneaux de plus qu'elle ne s'était accrue pendant les deux siècles précédens.

Tel est son état relatif comparé avec elle-même: examinons maintenant son état comparé avec celui de la France.

Une liste comparative mise sous les yeux de la chambre des communes en 1693, montre que les flottes anglaises et françaises étaient alors presqu'égales, la différence dans le nombre total n'étant que de 16 bâtimens en faveur de l'Angleterre, tandis que d'après une liste publiée par les Français en 1799, et probablement exagérée, leur flotte n'est composée que de 48 vaisseaux de ligne, et 335 bâtimens, tant frégates que galères, vaisseaux de transport, barques, chaloupes canonnières, et enfin toute sorte de petits bâtimens armés en guerre; ce qui fait un total de 383. Dans le même temps nos vaisseaux de ligne, frégates et flutes, s'élevaient seuls à un nombre de 792. Ainsi nous avons en apparence un nombre plus que double, mais dans la réalité nous en avons

bien plus, si nous ne comptons que leurs vaisseaux de ligne, vaisseaux de cinquante, frégates, et flutes. Que si nous voulons faire entrer en ligne de compte toute notre force navale, comme les Français font entrer la leur, qui consiste, ainsi que nous l'avons déjà dit, en 383 bâtimens de guerre, nous trouverons que les nôtres sont au nombre de 1,002, armés de 33,273 canons, et du port de 790,950 tonneaux; et il n'est pas inutile d'ajouter qu'on a fait 1,303 prises pendant la guerre.

Table de la force navale de la Grande-Bretagne.

	Nombre de bâtimens.	Canons.	Port.
En commission	660	26,766	660,550 tonneaux.
Cutters armés, etc.	255	2,195	29,400
En construction, en réparation, etc.	103	4,156	97,050
TOTAL	998	33,117	787,000
Vaisseaux hollandais au service de la Grande-Bretagne.	4	156	3,950 : évalués trop bas.
TOTAL GÉNÉRAL	1,002	33,273	790,950
Total des prises faites pendant la guerre, jusqu'en Décembre 1800			1,303

Cet état nous fournit une preuve décisive de la grande décadence navale de la France, par la comparaison de la marine française avec elle-même, à différentes époques. Les armées de Louis XIV épouvantaient et faisaient trembler plusieurs des nations de l'Europe, car il maintenait sur pied plus de 400,000 hommes; et depuis la mort de Mazarin jusqu'à la sienne propre, il fut enveloppé dans une suite de guerres qui durèrent près de trente ans. Cependant sa marine se composait à cette même époque de 110 vaisseaux de ligne, et 690 bâtimens inférieurs, armés en guerre; ce qui fait en tout 780: tandis qu'à présent, d'après un état probablement exagéré et où l'on a compté jusqu'à la plus petite chaloupe et barque canonnière, la marine française n'est composée que de 383 bâtimens.

Les détails qui précèdent sur la force maritime de la Grande-Bretagne et de la France, auraient pu être omis, comme objet de comparaison entre les deux puissances, surtout à une époque où la marine de la Grande-Bretagne est devenue l'immense égide de l'univers entier; mais, comme ces détails nous ont conduit à comparer cette puissance avec elle-même, à différentes époques, ils nous offrent, sous ce point de vue, un grand sujet de satisfaction.

Examinons maintenant rapidement notre force militaire, qui, étant ajoutée à notre puissance navale, ainsi qu'à notre commerce et à notre opulence, qui la soutiennent, démontrera de plus en plus la force et la prospérité croissante de notre nation.

CHAPITRE VIII.

Progrès de l'état militaire de la Grande-Bretagne.

CHARLES VII de France établit le premier, dans les temps modernes, des armées permanentes, vers l'an 1440. Henri VII d'Angleterre imita l'exemple de Charles, par l'institution de gardes à pied, en 1486; et, en 1590, Élisabeth institua les gardes du corps. Mais l'établissement d'une armée permanente en Angleterre ne date que du règne de Charles II, qui leva d'abord un régiment d'infanterie, et ensuite le régiment de Coldstream, pour sa garde, avec un autre d'infanterie, et deux escadrons de cavalerie.

L'armée permanente d'Angleterre s'est accrue depuis progressivement :

jusqu'au commencement de ce siècle; et a augmenté à l'occasion de la révolte de l'Écosse, en 1715, et des guerres qui se sont suivies avec la France et l'Espagne; car, quoiqu'on ait réduit les troupes à la paix, on en a toujours gardé un nombre qui excédait l'établissement existant avant le commencement de la guerre.

Une fois cette mesure adoptée dans la politique des états modernes, elle sert à faire voir la prodigieuse augmentation de la puissance et de l'opulence de la Grande-Bretagne, dont la force armée, en 1800, consistait en plus de trois cent mille hommes (325,401). Qu'a-t-elle donc à craindre du dehors?

Nous ne fermons pas les yeux à l'éclat des exploits des Français; nous rendons justice à leur habileté militaire et à la réputation qu'ils ont acquise dans

les guerres continentales. Nous reconnaissons leur génie, et avouons leurs exploits : mais nous ne les redoutons pas. Notre état présent, et les faits d'armes de nos aïeux, nous mettent en état de ne pas esquiver la lutte. Les monumens de la valeur britannique forment une chaîne non interrompue depuis le temps des croisades; ils rappellent, parmi les noms de tant de héros, les exploits de Richard Cœur-de-lyon. En 1346, les plaines de Cressy virent cent mille Français vaincus par Édouard et trente mille Anglais. Le prince Noir, en 1356, défit une armée de Français triple en nombre de la sienne. A la grande journée d'Agincourt, en 1415, Henri V, avec douze mille Anglais, fit face à soixante mille Français. En 1513, la fameuse bataille des éperons, où Longueville fut fait pri-

sonnier, mit Henri VIII en état de faire trembler la France pour la sûreté même de la capitale (*). Le règne d'Anne

(*) Henri VIII, dans le but de recouvrer les anciens droits de l'Angleterre, envoya d'abord en France son hérault Clarencieux, qui demanda brusquement les duchés de Normandie, de Guienne, du Maine et d'Anjou, et avec eux la couronne de France. Il envoya après quelques nobles devant lui, et les suivit lui-même à Térouanne, où il leva sa bannière royale du Dragon rouge, et investit la ville. L'empereur Maximilien vint l'y rejoindre, et, au grand honneur de Henri, se mit à sa solde, et prit, comme son fidèle soldat, la croix de S. George avec une rose, qui était la livrée du roi.

Louis s'avança jusqu'à Amiens avec son armée, déterminé à secourir Térouanne. Fontrailles parut à la tête de huit cents soldats de cavalerie, chacun desquels portait en croupe un sac de poudre à canon et quarante livres de lard. Cette troupe fit une irruption soudaine et inattendue dans le camp anglais, et, surmontant toute résistance, s'avança jusqu'au fossé de la ville, où chaque cavalier jeta sa charge. Ils s'en retournèrent sur-le-champ au galop, et

produisit des triomphes sur la France qui rivalisèrent l'éclat des temps glorieux de Cressy et d'Agincourt. Les nom-

---

furent assez heureux pour percer une seconde fois à travers le camp des Anglais, ayant reçu peu ou point de dommage dans cette dangereuse entreprise.

Mais peu de temps après les Anglais tirèrent une vengeance complète de cette insulte. Henri avait eu connaissance que les troupes françaises n'étaient pas loin, car elles s'étaient avancées pour protéger l'incursion de Fontrailles; il commanda en conséquence à quelques troupes de passer la Lys pour s'opposer aux Français. La cavalerie de France était composée pour la plupart de gentilshommes qui avaient montré un grand courage dans plusieurs actions désespérées en Italie, mais qui, effrayés par la contenance et l'ordre de bataille des Anglais, prirent la fuite, avec perte de six drapeaux et de plusieurs officiers distingués. Le duc de Longueville, qui commandait les Français, fut fait prisonnier par Sir John Clarke, à qui le roi conféra les armes de Longueville, pour les porter ensemble avec les siennes propres, comme un honneur de plus, et comme monument et

breuses batailles données et gagnées par Marlborough, quoique la nation

récompense de la victoire des éperons (*a*). On appelle quelquefois cette action la bataille de Guinegate, du nom de l'endroit où elle se donna, en Picardie, le 16 Août 1513; mais elle est plus généralement connue par celui de bataille des éperons, parce que les Français firent, à cette journée, plus d'usage de leurs éperons que de leurs épées ou de leurs hallebardes (*b*). Le chevalier Bayard, après avoir fait des prodiges de valeur durant la mêlée, voyant qu'il ne lui restait aucun moyen de se faire jour, et apercevant un officier anglais qui s'était écarté pour se reposer de la fatigue de la journée, allant à lui : « Rends-toi, lui dit-il, ou tu es mort. » L'officier, croyant que Bayard était suivi d'une troupe de soldats à ses ordres, demanda le nom de celui qui le faisait prisonnier : « Je suis, « répondit Bayard, le chevalier Bayard, et je « me rends à mon tour votre prisonnier. » Peu de temps après Bayard voulut quitter le camp anglais et retourner vers ses amis; mais l'officier anglais s'y opposa jusqu'à ce qu'il lui eût payé

(*a*) Camden's Remains and records of college of arms, marked. Phil. N.° 32 - 15.

(*b*) Hume.

en retirât fort peu d'avantages, n'en furent pas moins un sujet de gloire pour

une rançon. « Où est donc, lui dit Bayard, la « rançon que vous me devez vous-même ? » On porta cette bizarre contestation devant le roi, qui commandait en personne l'armée anglaise, et qui prononça qu'aucun des deux ne devait payer rançon. (*Vie de Bayard.*) Les troupes françaises qui combattirent dans cette célèbre affaire étaient toutes de cavalerie, et les meilleurs guerriers de la nation, le duc de Longueville, le chevalier Bayard, Fayette, etc. (*Herbert.*)

Après une si grande victoire, le roi, qui se trouvait à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, pouvait s'avancer jusqu'aux portes de Paris, et répandre partout l'épouvante et la désolation. Peut-être la nation française (*a*) n'a jamais été plus en danger et moins en état d'opposer une défense suffisante aux armées nombreuses qui l'attaquaient ou la menaçaient de toute part : plusieurs même des habitans de Paris, qui se croyaient exposés à la rapacité ou à la violence de l'ennemi, abandonnèrent cette ville, sans savoir dans quel lieu ils pourraient trouver sûreté et protection.

(*a*) Hume.

l'Angleterre. Ces triomphes, il est vrai, appartiennent à des temps qui ne sont plus, et il ne nous en reste que la renommée, toujours glorieuse, et qui ne doit jamais être condamnée au silence. En 1745, le duc de Cumberland, avec soixante mille hommes, se maintint dans une plaine ouverte, contre le maréchal de Saxe, à la tête de cent mille soldats, avec une cavalerie et une artillerie nombreuses. " Taisons-„ nous sur ce point, " disait de Saxe, „ nous connaissons notre impuissance „ de les imiter. " La bataille de Dettingen, gagnée par George II, est un monument non moins glorieux. Dans des temps moins éloignés, le duc d'Yorck, avec six mille soldats anglais et un régiment autrichien, mit en déroute, près de Landrecies, vingt-neuf mille Français, avec perte de cinq mille

hommes et plusieurs pièces de canon. On pourrait citer plusieurs autres exemples; mais ceux-ci suffisent à faire voir que ni les temps passés, ni les temps présens, ne donnent lieu à rien craindre d'une invasion de la France, tandis que nous avons trois cent mille hommes sous les armes.

Si ces ennemis qui menacent le royaume uni osaient l'envahir, ils ne le trouveraient pas dans l'état qui a facilité leurs conquêtes dans le reste de l'Europe. Sans doute, une telle entreprise est possible, parce que nous voyons que ni la vigilance des amiraux, ni le nombre des flottes, ne peuvent garder même le détroit de Gibraltar: car, quoique nous le nommions la clef de la Méditerranée, il n'y a point de serrure pour les vents. Nous ne pouvons ni ériger une porte, ni établir une bar-

rière, qui soit la seule route ouverte aux voyageurs sur la mer. En conséquence nos ennemis ont, pour envahir le royaume, toute la latitude que la nature laisse aux hommes pour approcher des rivages des autres; mais ils n'ont pas la moindre chance en leur faveur pour le conquérir. Les clôtures, les canaux et la navigation font de la Grande-Bretagne une forteresse d'un bout du royaume à l'autre. Que l'ennemi parvienne à pénétrer loin de ses vaisseaux et de ses magasins, et les maximes de Fabius le subjugueront sans coup férir. Nous n'avons qu'à suivre la précaution que négligea Harold, ainsi que l'observe le doyen Tucker, c'est-à-dire, qu'à éviter un engagement décisif. Notre cavalerie légère tomberait tantôt sur son avant-garde, harrasserait tantôt son arrière-garde, in-

tercepterait ses convois, détruirait ses magasins, et le tiendrait dans une alarme perpétuelle, tandis que ses flancs seraient molestés par notre infanterie postée derrière les haies; ses progrès seraient ainsi retardés, sa force affaiblie, et, comme notre force et le nombre de nos troupes est immense, l'ennemi se retirerait avec perte et sans gloire, s'il ne voulait pas payer son obstination par une défaite complète.

D'ailleurs, conformément à la doctrine de la balance du pouvoir, qui est celle de l'intérêt individuel, les nations de l'Europe, pour conserver leurs propres domaines et entretenir des relations amicales avec la France, exigeront que la Grande-Bretagne reste intacte; car si elle venait à tomber, la France, qui n'aurait plus de rivale, mettrait à exécution tous ses desseins

ou entreprises quelconques. En agissant ainsi, ces nations ne feraient que suivre les règles du sens commun et de la prudence ordinaire; car les souverains ne doivent jamais autoriser ni tolérer qu'une puissance soit assez forte pour pouvoir empêcher les états voisins de défendre leurs droits contr'elle. C'est ce que soutint, dans les temps anciens, Polybe, dans un cas semblable, lorsque Hiéron, roi de Syracuse, envoya des secours aux Carthaginois contre les Romains, ses alliés; et dans les temps modernes, dit Hume, ce but de la politique actuelle est avoué en termes exprès; c'est l'origine et l'objet de la balance du pouvoir. Mais, heureusement, le royaume uni peut se confier, pour sa défense, à sa vigueur et à ses ressources intérieures.

Jetons maintenant un coup d'œil sur

un état tracé avec beaucoup d'habileté, et publié par un membre de la diplomatie du gouvernement français actuel.

Extrait d'un papier français, censé officiel.
Juillet 1800.

L'Angleterre a dépensé, en huit années, deux cents millions sterlings pour subjuguer la France; l'empereur et les autres puissances continentales, un milliard de francs et cinq cent mille hommes, pour le même objet. Il en est résulté que la Hollande, la Belgique, les bords du Rhin et du Danube, la Suisse, le Piémont, la Lombardie, Gênes, Venise, Toscane, l'état du Pape, Naples, etc., ont payé aux armées françaises plus de deux milliards en contributions, emprunts forcés, réquisitions, etc.

La ligne de démarcation (celle de l'armistice de l'an 8) est un spectacle sans exemple depuis les conquêtes des Romains. Les armées françaises ont conquis des pays qui égalent en pouvoir la France même. Faisons-en le calcul.

La Belgique fournissait 16 millions et 16,000 hommes à l'Autriche; maintenant elle peut payer ou fournir	Hommes. 32,000
La Hollande.	25,000
Elle peut fournir une armée auxiliaire de	25,000
La rive gauche du Rhin peut payer ou entretenir, au moins	38,000
Les pays conquis à la droite du Rhin, depuis Dusseldorf à Ratisbonne, et depuis Strasbourg au lac de Constance, peuvent défrayer et entretenir, au moins . . .	150,000

	Hommes.
De l'autre part . . .	270,000
La Suisse	18,000
La Savoie et le comté de Nice	10,000
Le Piémont	20,000
La république cisalpine peut prendre à sa solde	20,000
Elle peut fournir en outre	20,000
Les républiques de Lucques et de Gênes peuvent payer	10,000
Total	368,000
hommes, que les pays conquis ou occupés par la France, en Juin 1800, peuvent payer ou fournir.	
La France peut, sans effort, payer	232,000
Total général	600,000

La république française peut entretenir ce nombre de troupes jusqu'à la paix continentale, en supposant qu'elle tienne sur pied une armée sur toute la ligne actuelle, depuis Grœningue jusqu'à Bamberg, et depuis Ratisbonne jusqu'à Bologne et Lucques.

J'abandonne au jugement du lecteur le soin de faire, sur cette pièce, les commentaires qu'il voudra, et je me bornerai à observer que, nonobstant tous ces appuis que la France s'est ménagés

pour leur imposer ses propres charges, elle ne peut entretenir que 232,000 hommes, et cela jusqu'à la paix continentale seulement. Telle est l'idée qu'elle donne d'elle-même, en vantant ses conquêtes et sa puissance.

Sans nous arrêter plus long-temps ici, je vais donner un état comparatif (*) des principaux peuples de l'Europe. Mais, relativement à leur marine, j'ai cherché en vain, par tous les moyens possibles, à obtenir des renseignemens officiels des gouvernemens étrangers; mes autorités sont les derniers écrivains de statistique sur le continent.

(*) Le tableau de la France que présentent cet état comparatif et les pages qui le suivent, est sans doute loin de la vérité. Mais le D. Clarke est anglais, et de plus, à l'époque où il écrivait, il était impossible de prévoir les heureux effets de la journée du 18 Brumaire. Le devoir du traducteur est de faire connaître l'auteur tel qu'il est. Il ne serait pas difficile à un publiciste d'opposer des renseignemens plus précis à ceux sur lesquels le D. Clarke fonde ses assertions.

ÉTATS.	ÉTENDUE en milles carrés.	POPULATION.
I. Royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.	104,700; 81,500,000 acres, suiv. M. Beeke; près de 100,000,000, suivant les documens parlementaires.	15,000,000; suivant d'autres, 16,000,000 et 16,500,000.
II. Russie.	4,864,000; la dernière addition du territoire polonais, 6,069 lieues polonaises carrées.	25,000,000; 2,195,000, la dernière addition de la Pologne.
III. Antriche.	179,904; 5,876 lieues polon., l'addition de la Pologne.	19,000,000; 5,778,010, l'addition de la Pologne.
IV. France.	148,840.	19,000,000; avant la révolution, 23,000,000.
V. Espagne.	148,400.	10,500,000.
VI. Prusse.	56,414; 4,288 lieues carrées de Pologne, l'addition de ce pays.	5,621,006; 3,764,009, l'addition de la Pologne.
VII. Provinces-unies.	10,000.	2,500,000.
VIII. Portugal.	27,280.	2,360,000.
IX. Suède.	208,912.	3,000,000.
X. Danemarck.	182,400.	2,200,000.

principaux états de l'Europe.

Revenus publics.	Armée.	Marine.
56,768,701 liv. sterl. que la Grande-Bretagne seule paie en temps de guerre, mais qu'on doit réduire à la paix.	325,401; total des forces anglaises en 1800.	792 bâtimens armés, sans compter les barques canonnières, chaloupes, etc.
7,053,333; 350,000, la dernière addition de la Pologne.	500,000.	60 vaisseaux de ligne, 60 frégates, 40,000 matelots. Dernier recensement, qui est certainement exagéré.
10,454,545; 480,000, l'addition de la Pologne.	300,000.	
19,803,916, en Mai 1789; en 1797, 8,400,000. Total, y comprise la vente des propriétés, 15,000,000.	228,479, premier établissem.t général de guerre; maintenant pouvant entretenir, suiv. des documens officiels, 252,000.	383, comptant les chaloupes canonnières et autres petits bâtimens armés en guerre, et d'après des autorités françaises.
14,000,000.	103,437.	74 de ligne, 56 frégates. Ce dénombrement a été fait depuis peu; et, quoique très-exagéré, ainsi que le précédent, on a cru convenable de le donner avec cette remarque.
3,090,909; 290,000, l'addition de la Pologne.	221,431.	
2,926,000.	36,095.	40 vaisseaux de ligne, 40 frégates (avant les derniers évènemens).
2,083,333.	50,000.	18 vaisseaux; 10 frégates.
1,400,000.	48,488.	30 vaisseaux; 10 frégates.
1,300,000.	78,000.	33 vaisseaux.

Si nous comparons notre état avec celui de la France, on verra que l'étendue de la France excède celle de l'Empire britannique en Europe de plus d'un tiers, et que sa population est comme environ 19 à 15 ou 16. Mais la puissance navale de la France peut être classée, quant au port des bâtimens et au nombre des canons, à un degré bien plus bas encore que ne l'indique la grande infériorité en nombre de ses vaisseaux, relativement aux nôtres. La force militaire de la Grande-Bretagne est de 325,401 soldats; celle de la France est probablement égale à ce nombre : et, après une guerre longue et coûteuse, après avoir prodigué nos trésors aux états de l'Europe, grands et petits, pour maintenir la guerre, les contributions que, sans opprimer le peuple et sans nuire à la prospérité de son

commerce, la Grande-Bretagne peut payer pour la défense de sa liberté et de sa propriété, s'élèvent à 56,768,701 liv. st. par an ; tandis que la France, après avoir levé des contributions, des confiscations et des réquisitions, qui ont occasioné aux nations et aux particuliers une perte d'un milliard sept cents millions liv. st. (*), n'est pas en état de se soutenir par elle-même, et qu'elle a eu encore recours au système des contributions militaires, ayant levé des sommes très-fortes, d'après l'ancienne bonne méthode, pendant la campagne de 1800; et cela, *parce que ses finances etaient épuisées* (**). C'est là la meilleure apologie qu'on puisse faire de sa conduite.

(*) Voyez l'évaluation, qui précède, des confiscations faites à la fin de 1797.

(**) V. les revenus annuels de la France, p. 291.

Nous aurons la conviction que cette apologie n'est pas sans fondement, et nous la puiserons dans les meilleures autorités sur cet objet, savoir, les Français eux-mêmes. Pour avoir devant nos yeux l'état de la France à la fin du dix-huitième siècle sous ses véritables traits, je vais le donner, sans le retoucher, tel qu'il nous est dépeint par les plus grands maîtres de France.

Les premiers traits nous seront fournis par le discours que fit Moreau de l'Yonne au Conseil des anciens, avant l'établissement du gouvernement consulaire, au 18 Brumaire an 8 (11 Septembre 1799). Je me bornerai à extraire des papiers publics du temps ce qui aura rapport à mon objet.

Moreau observa que la flotte batave s'était rendue aux Anglais: que les départemens unis étaient menacés de

perdre leur liberté, ceux de l'intérieur en proie à la guerre civile; les ouvriers de toute classe et les laboureurs, sans emploi; les banques sans crédit, et le commerce paralysé: que les contributions n'étaient point payées: que la discorde était allumée dans les villes et les départemens de la République. Nous vivons, dit-il, dans l'opprobre; nos enfans vivront sous le plus horrible esclavage, parce que leurs parens ne surent pas conserver cette liberté qu'ils avaient paru embrasser avec tant d'ardeur.

L'autre document est l'opinion du général Jourdan sur la guerre de France. „ Quant à la guerre, c'est un objet de „ calcul pour les ambitieux, une source „ de richesses pour les déprédateurs, „ et de misère pour le peuple. Des „ sables du Rhin jusqu'aux bords du

„ Danube, des rochers de la Suisse „ aux plaines de Naples, le sang de „ milliers d'hommes appelle sur la tête „ coupable des gouvernans de la „ France l'exécration de la terre et la „ justice du ciel. "

Le troisième est un état de dépenses et recettes, présenté par le Directoire au Conseil des Cinq-cents, dont il résulte un faible déficit. „ Et l'on prie „ le Conseil de remplir ce vide pour „ prévenir l'*anéantissement* du crédit „ public. "

Peu de temps après, Bonaparte s'exprima dans des termes analogues sur une question de finances devant l'assemblée des négocians et principaux banquiers, convoquée par lui. Il leur assura que le règne des voleurs et des brigands était passé, et que les propriétaires ne seraient plus dépouillés

par ceux qui n'avaient rien; il leur promit que l'intrigue n'occuperait plus désormais le rang qui est dû aux talens et au savoir : 25 Novembre 1799 (5 Frimaire an 8).

Une autre esquisse de l'état de la France se trouve dans le discours de Cabanis sur la révolution, prononcé à S. Cloud, le 19 Brumaire an 8.

„ Attendrons-nous que la horde „ sanguinaire, vaincue par nous, se „ ressaisisse de son horrible pouvoir „ pour nous sacrifier à sa vengeance, „ pour rétablir le *maximum*, les réqui- „ sitions, les tribunaux, les comités „ révolutionnaires, et la mise des „ citoyens hors la loi? Les misérables „ n'ont-ils pas assez souillé le nom de „ République ? Ce nom n'offre aux „ citoyens effrayés qu'un assemblage „ de brigands, vivant de proscriptions,

„ de séquestres, de confiscations, de „ banqueroutes et d'assassinats. Qu'a- „ t-il produit, depuis qu'il existe, ce „ système qu'ils appellent républicain, „ et qu'ils offrent à une multitude aveu- „ gle et trompée comme la source du „ bonheur? Le trouble, les proscrip- „ tions, l'instabilité, la ruine du com- „ merce, l'anéantissement de l'agricul- „ ture, la destruction de notre marine, „ et la misère du peuple. Tels sont les „ bienfaits de leur république. "

Pour compléter ce tableau je n'ajouterai plus que les expressions d'un des grands coryphées de la révolution, de Barrère, dans sa lettre à Bonaparte. „ Puisse, dit-il, l'auteur infortuné de „ cette lettre mériter votre puissant „ intérêt. Né sans ambition, le mal- „ heur m'a appris à préférer à tout „ l'obscurité et le repos. " Et il appelle

le secours de Bonaparte pour établir une constitution qui détruise la dépravation des mœurs républicaines, et garantisse la propriété.

Je n'ajouterai point de réflexions à ces tableaux de la situation de la France, et je laisserai au lecteur le soin de les comparer avec l'état de la Grande-Bretagne à la fin du dix-huitième siècle. On ne peut douter de ces autorités, car elles sont toutes ou des documens publics, ou des discours prononcés par des législateurs, ou des messages du directoire, ou des actes du conseil, ou, enfin, des discours de deux des principaux agens employés dans la révolution, l'un comme chef, et l'autre comme instrument.

Jetons un regard sur l'état des alliés de la république française. La Suisse, ce pays fécond en miracles, dont les

rochers paraissaient opposer une barrière impénétrable aux atteintes de la corruption, qui nous offrait le spectacle d'hommes antiques dans des temps modernes, que présente-t-elle à nos yeux? Une scène de barbarie, de désordres, de misère et d'oppression. Si nous nous arrêtons à considérer l'état de l'Espagne, nous verrons sa flotte détruite par nous ou au pouvoir de la France, ses principales îles conquises par nous ou au pouvoir de la France, son commerce anéanti, et son autorité dans l'Amérique méridionale près de finir. Le commerce de la Hollande n'est plus; ses flottes sont à nous, et ses établissemens en notre pouvoir.

Telle est la situation de la France et de ses alliés, telles sont les pertes de l'Europe; tandis que la Grande-Bretagne est parvenue à un degré de force au-

dessus de toute rivalité et à une opulence sans exemple, et que ses ressources surpassent de beaucoup ses besoins au milieu d'un nouveau monde commercial.

Ici je pourrais citer les paroles de Lucien Bonaparte (*). „ Le premier „ ornement des fêtes nationales d'un „ peuple libre, est le spectacle de sa „ prospérité toujours croissante. Retraçons l'état des autres nations, et „ comparons-le à celui de la France, „ que de faux rapports supposaient „ épuisée (**). Voyez l'Allemagne : „ une de ses plus belles provinces devient partie intégrante de la France;

(*) Discours prononcé au temple de Mars, le 1.er Vendémiaire an 9 (23 Septembre 1800), jour de l'anniversaire de la République.

(**) Le lecteur a vu qui sont les auteurs de ces rapports.

„ ses princes sont en fuite; ses géné-
„ raux divisés, et ses cercles envahis,
„ fournissent à l'entretien de nos ar-
„ mées victorieuses. L'Italie a cinq
„ fois changé de gouvernement et de
„ maîtres. Nous opposera-t-on la
„ situation de l'Angleterre? Oui, *l'An-*
„ *gleterre seule*, au milieu de la *ruine*
„ *universelle*, se vante d'être défendue
„ par l'Océan et par les vents (*). Son
„ cabinet est orgueilleux de son or. "

De tout ce qui précède résulte une considération importante, qui a fixé l'attention de plusieurs personnes, relativement à notre grande opulence et aux progrès de notre commerce. Des moralistes et des poëtes ont accusé les richesses d'être la première cause

(*) Au lieu de cela il aurait pu dire avec plus de justesse, *par son gouvernement moral et civil.*

de la corruption et la ruine des états. Ce serait assurément une terrible assertion, si elle était fondée. Les raisonnemens même de M. Hume ont été contredits par l'expérience, et il existe heureusement une grande et consolante exception à tous les faits et déclamations qui ont servi de fondement à cette opinion erronée. S'il n'en était pas ainsi, la prospérité croissante de la Grande-Bretagne ne serait qu'un moyen de destruction, parce qu'il n'est pas possible, dans la situation actuelle des choses, de conserver ou d'augmenter la prospérité du peuple, sans conserver et multiplier les richesses publiques. Cependant on a observé que l'augmentation des richesses a toujours été suivie de la décadence des états. C'est ce point qu'il nous faut considérer.

Il n'y a point d'effet moral ou politique qui ne résulte du concours de plusieurs causes. Les uns cependant ignorent cette dépendance, et d'autres ne comprennent pas l'action secrète de ces causes. Bornant leur observation aux dernières et plus immédiates, qui sont toujours les plus apparentes, ils leur attribuent exclusivement toutes les conséquences, et sont souvent surpris de voir la petitesse des moyens et la grandeur des effets (*). De là des faits très-simples paraissent des prodiges, et les calculs du sage sont regar-

(*) Un seul grain qui détruit l'équilibre entre deux masses d'un poids énorme, les met toutes deux en mouvement; mais ce grain n'aurait produit aucun effet sans l'action de la masse à laquelle il est joint. Il n'y a cependant que l'action de ce grain qui frappe l'œil vulgaire; celle de la gravité de la masse est inconnue à l'observateur commun.

dés comme des paradoxes par les sots. C'est pourquoi les premiers peuples, dans leur barbare ignorance, élevèrent des autels à des hommes qu'ils regardèrent comme des dieux, et en brûlèrent d'autres comme des démons.

Si nous examinons comment les richesses ont contribué à détruire les états, nous trouverons, en appliquant à notre thèse une suite de faits historiques qui a eu lieu pendant des siècles, que l'opulence de la Grande-Bretagne est réellement la marque de sa prospérité, et non pas la mesure qui indique la proximité de sa chute (*). Sans avoir recours à

(*) On sait que l'on avait prédit la ruine de la Grande-Bretagne au moment où la dette s'élèverait à une somme qu'elle a surpassée depuis long-temps sans cesser de prospérer. Ces spéculateurs ne voyaient que la masse de la dette, sans considérer l'accroissement de nos ressources. M. Hume s'est trompé aussi, en tirant une fausse

une longue énumération de ces faits, qui nous mènerait trop loin, nous observerons seulement qu'il n'y a rien d'intrinsèquement bon ou mauvais dans

---

conclusion par l'analogie. Nous avons vu qu'il dit que toutes choses se détruisent elles-mêmes par leur grandeur démesurée, et que, leur mouvement étant obstrué, il s'arrête enfin. Des écrivains modernes ont avancé que les gouvernemens tombent dans la dissolution comme les autres corps. Or, l'inexactitude de ces raisonnemens vient de ce qu'on confond les combinaisons morales avec la nature physique. La matière peut, sans doute, être trop lourde pour être mise en mouvement, et sa masse peut empêcher son application aux opérations ordinaires; la nature physique peut s'user par l'action, parce que nous ne pouvons, malgré la théorie de Condorcet, renouveler des organes fatigués, ou leur redonner les principes de la vie. Mais dans les combinaisons morales le cas est différent, parce que nous pouvons parer à une chute prochaine, et renouveler les forces usées, en donnant une puissanee nouvelle et plus forte à la constitution morale, lorsqu'il s'élève un mécontentement quelconque.

la nature même des richesses. Tout le mal n'est que dans leur acquisition et leur application; c'est par ces deux choses qu'elles sont un bien ou un mal. Si la manière de les acquérir et d'en faire usage tend à corrompre les mœurs publiques, c'est cette manière qui est la cause de la destruction des nations, en faisant des richesses un moyen ou un objet de corruption. Mais si on les a acquises par l'industrie et la frugalité, d'où naissent toujours l'indépendance et le bonheur, alors les progrès de l'opulence et de la prospérité d'une nation le sont en même temps de son bonheur, de sa force et de sa stabilité.

En effet, nous avons sous nos yeux des preuves convaincantes que ni la grande population, ni l'étendue du territoire, ni la guerre, ne peuvent plus

constituer, par elles seules, la supériorité des forces d'une nation. La balance dépend actuellement autant du commerce que de la guerre. Les princes ou les nations peuvent partager l'Europe en portions inégales, et les politiques combiner des ligues et des traités, pour rétablir l'équilibre détruit par le choc des révolutions; ce seront toujours l'industrie et le commerce qui établiront et garantiront les droits du peuple, et donneront de la force aux lois de la nature. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui la terre subordonnée à la mer. Les fondemens de ce système raisonnable du pouvoir humain sont devenus l'objet principal de l'attention des nations; c'est pourquoi l'économie commerciale et agricole sont une étude dont l'homme d'état ne peut désormais se dispenser. Des manufactures multi-

pliées et florissantes, le bonheur des particuliers, la force des nations, l'augmentation du bien-être et des jouissances de tout le genre humain, sont le résultat de ces systèmes. Pourquoi la Grande-Bretagne n'a-t-elle pas senti le fléau sanglant de la révolution? Pourquoi n'a-t-elle pas été mise en pièces par les mains de la tyrannie avide? Pourquoi n'a-t-elle pas vu ses femmes violées et ses enfans égorgés? Pourquoi reste-t-elle debout au milieu de la ruine universelle, des révolutions et des révoltes, comme si elle était soutenue par un ange tutélaire? Parce que le peuple anglais, jouissant des avantages d'un bon système de religion et de gouvernement, est vraiment libre. Le commerce lui procura d'abord sa liberté, maintenant il lui assure son bonheur. Il arracha les classes inférieu-

res à l'abjection civile ; il abaissa la tyrannie féodale ; il fixa ce point de moralité politique, d'où l'Angleterre s'est élevée sur le plus haut pinacle, et où elle s'offre à l'admiration de l'univers.

Est-il donc surprenant que le commerce soit devenu le principal but de toutes les grandes nations, témoins des progrès rapides de la Grande-Bretagne, depuis qu'il y est solidement établi sous la maison d'Hanovre ? Nous devons l'hommage de notre reconnaissance à Drake, à Raleigh, qui nous firent faire les premiers pas dans le monde commercial. Nous ne voulons pas ôter à l'acte de navigation les droits qu'il a à notre gratitude ; car c'est cet acte qui jeta les fondemens des grands avantages que nous avons obtenus dans le commerce colonial. Nous devons des éloges

à tous les pas qui ont préparé les succès de notre commerce, depuis notre constitution gothique jusqu'à présent. Mais, d'après les preuves que nous ont fournies des documens incontestables, on doit admettre aussi que ce n'est que depuis la révolution que nous avons eu un système régulier de commerce, et que ses développemens, ses progrès et son triomphe, appartiennent aux règnes de la maison d'Hanovre (*). Les mêmes documens fournissent une réfutation décisive des faux faits et des fausses conséquences touchant la ruine de la Grande-Bretagne.

Les pages précédentes dessinent, avec des couleurs vraies, un tableau

(*) Par le 8.e de George I.er, chap. 15, près de deux cents taxes sur les matières brutes importées, et sur les objets de fabrique anglaise exportées, furent abrogées.

qui doit être agréable aux yeux de tout Anglais. En effet, c'est un grand sujet de contemplation pour les sages et les politiques de toutes les nations, de voir tracer l'histoire et les progrès de l'industrie, la liberté, le bonheur, la richesse et la prospérité d'un grand peuple. L'on trouvera, dans les documens présentés ici avec la plus grande fidélité, un correctif aux espérances d'une fausse philosophie, et une lumière qui éclairera les sombres terreurs d'une prophétie visionnaire. Ces documens prouveront que nos ancêtres ne jouissaient pas d'un état plus heureux que nous. La barbarie féodale livrait alors les hommes au pillage et à la servitude; le commerce les enrichit aujourd'hui, et les rend libres par une vertueuse industrie. Si nous regardons autour de nous, nous verrons que la guerre fait

à la fois le malheur des peuples conquérans et des pays conquis, qui font entr'eux un échange de sang contre du sang, et de destruction contre destruction, tandis que, par le commerce, le peuple conquérant introduit chez le peuple conquis l'industrie avec les vertus qui en sont inséparables; l'industrie qui en aurait empêché la conquête si elle avait été établie, et que le conquérant est forcé d'y établir s'il veut en tirer parti. Le commerce efface ainsi les taches sanglantes du glaive des conquérans; il change en une source de tout bien les richesses qui sans lui seraient un fléau; il les transforme en instrumens de la morale et de la force publique, au lieu d'être des ministres de vice et de ruine. Le commerce, soit que nous le considérions dans la paix ou dans la guerre,

est la source féconde du bonheur des particuliers et de la puissance publique; et, soit que nous comparions la Grande-Bretagne avec elle-même ou avec d'autres nations à des périodes éloignées, nous la voyons jouir des plus grands avantages.

Ayant exposé en détail les faits qui peuvent faire connaître l'état de la Grande-Bretagne, il nous reste un moyen non moins satisfaisant d'apprécier sa situation, c'est de classer toutes ces parties sous quatre chefs, d'après lesquels, comme d'après un *criterium* infaillible, nous puissions juger de la bonté de tout gouvernement (*) et de l'état de toute nation. Ces quatre chefs sont: 1.°, la liberté civile; 2.°, l'ordre

(*) Pendant la dernière session, lord Hawkesbury fit heureusement cette application dans son discours sur l'union de l'Irlande.

intérieur; 3.°, la prospérité; 4.°, la puissance.

1.° Relativement à la liberté civile, soit qu'on l'examine dans sa source, ou qu'on en étudie les résultats, c'est-à-dire, soit notre constitution ou la protection de nos vies, nos libertés et nos propriétés; ni Rome dans toute sa puissance, ni la Grèce dans toute sa gloire, n'accordèrent à leurs citoyens autant de droits que la Grande-Bretagne en garantit à ses sujets. Le plus orgueilleux et le plus puissant n'ose pas faire la plus légère insulte au plus pauvre et au plus faible de ses concitoyens. Quant aux républiques modernes, elles ne sauraient être citées dans le parallèle; elles ont toutes imité, mais aucune n'a égalé, les modèles de l'antiquité.

2.° Notre ordre intérieur est fondé sur un gouvernement civil et religieux

si stable, qu'il n'a éprouvé que très-faiblement l'influence du choc qui, frappant les nations au centre, a bouleversé les états et ébranlé le globe. Cette force morale démontre notre supériorité sur les autres nations en religion et en gouvernement, les vertus de la Grande-Bretagne étant demeurées inébranlables et incorruptibles à une époque où la contagion d'un vice affreux devenait générale.

3.° La prospérité de la Grande-Bretagne surpasse tout parallèle, et passerait même les bornes de la croyance, si les documens officiels par lesquels j'ai montré les progrès de sa force et de son opulence, n'étaient pas au-dessus de toute controverse. Un enthousiaste, dans ses rêves imaginaires, n'aurait pu surpasser ni même suivre ses progrès réels.

J'ai établi que les fondemens de notre commerce et de notre opulence nationale furent jetés sous la maison d'Hanovre : les faits qui suivent démontreront cette assertion par des documens de notre étonnante prospérité depuis l'avénement de cette maison.

En 1713 les importations et exportations s'élevèrent à . 13,163,732 l. st.
en 1800 elles s'élevèrent à . . . . . . 95,543,397.

Dans la réalité elles s'élevèrent à plus de 104 millions, car il y a toujours dix pour cent de déduction, comme remise faite aux marchands.

Sous le règne de Guillaume, la nation pouvait à peine lever quatre millions par an, et l'on proposa même la vente des terres confisquées en Irlande, pour se procurer cette somme.

Sous le règne d'Anne, la somme

moyenne des taxes fut d'environ cinq millions.

En 1800, le produit brut de nos revenus publics, sans compter l'emprunt, s'éleva à 38,853,024 liv. sterl., et, en comptant l'emprunt, à 56,768,701 l. st.

Ainsi, sous les règnes de la maison d'Hanovre notre commerce s'est accru de plus de 82 millions liv. st. par an. Les facultés ou l'accroissement de l'opulence nationale se voient dans l'augmentation des revenus publics, qui montent à 51 millions de plus annuellement. Cette augmentation ne peut paraître surprenante quand on sait que, le commerce extérieur s'étant accru de la somme de 82 millions par an, l'intérieur doit s'être accru de 191 millions, ou d'un et un tiers de plus; de sorte que, depuis l'avénement de George premier, le commerce a augmenté

annuellement de deux cent soixante-treize millions sterlings.

Mais si nous considérons le commerce intérieur et extérieur, et les revenus publics, nous trouverons que, du temps de Guillaume, ces trois branches produisaient ensemble environ 27 millions sterlings par an;

Lors de l'avénement de George I.er, 48 millions sterlings par an;

Et actuellement elles produisent 389 millions sterlings par an (*).

Tels ont été les progrès de la richesse nationale sous les règnes de la maison d'Hanovre.

(*) Notre commerce extérieur peut être porté à . . . . 100 millions l. st.
Notre commerce intérieur est conséquemment de . . . 233
Revenus publics bruts, y compris l'emprunt. 56

Total . . . 389 millions l. st.

Une autre preuve infaillible de ces progrès se trouve dans l'état des sommes monnayées.

Le monnayage, durant un siècle entier, depuis 1558 à 1659, s'éleva à	*Liv. st.* 19,832,476
Le monnayage total, durant le règne de Guillaume, y compris la refonte, s'éleva à	10,511,963
Sous le règne d'Anne.	2,691,626
Sous George I.er.	8,725,921
Sous George II.	11,966,576
Sous George III, jusqu'au 18 Mars 1797 57,338,036	
On a frappé ensuite :	
Jusq. la S. Mich. 1797, 2,000,000	
Jusqu'à *id.* 1798 . . 2,967,594	
Jusqu'à *id.* 1799 . . 449,961	
Jusqu'en Nov.re 1800 189,237	
Total (compris le double emploi du premier trimestre de 1797, qu'on n'a pas pu déduire de la somme, le montant n'en étant pas connu)	62,944,828
Monnayage total depuis 1659 à à 1784 (environ 125 ans). .	77,247,100

Monnayage total depuis l'avénement de la maison d'Hanovre (86 ans)	*Liv. st.*	82,637,325
Monnayage total pendant le règne de Sa Majesté (40 ans) . . .		62,944,828

4.° Les témoignages glorieux de notre puissance sont Howe, S. Vincent (*), Nelson, Duncan, dont les lauriers immortels surpassent les fictions des poëtes et les exploits des héros, et sont les éternels monumens du pouvoir victorieux de la Grande-Bretagne. Nelson a transformé le Nil à sept bouches en hérault de la gloire britannique; il attestera aux siècles à venir que *l'Angleterre fut invincible dans les combats.*

Tels sont les articles qui forment le

(*) La nation doit à Lord S. Vincent non-seulement la gloire et les avantages de la victoire, mais, ce qui est d'une bien plus grande importance, le salut de sa marine, dans le moment où son existence a couru les plus grands dangers.

credo politique de la Grande-Bretagne; son pouvoir, sa prospérité, son ordre intérieur et sa liberté civile. Plus nous nous enfoncerons dans les détails, plus l'accroissement de son commerce, du capital national et des finances, l'augmentation de son agriculture, sa population et sa force militaire, les progrès toujours croissans de sa force et de son opulence, nous prouveront que nos ressources sont plus que suffisantes pour satisfaire à nos besoins.

Jamais nation n'a été en droit de se vanter d'une si grande et si heureuse époque. L'on peut répéter aujourd'hui avec la plus grande confiance, après M. Hume, qu'il n'y a pas un exemple dans l'histoire du genre humain, que tant de millions d'hommes aient vécu si long-temps sous un gouvernement aussi libre, aussi raisonnable et aussi

conforme à la dignité de la nature humaine. Depuis l'avénement de la maison d'Hanovre, la plus parfaite harmonie a régné entre le monarque et les sujets. La liberté publique et la paix intérieure ont fleuri presque sans interruption; le commerce, les manufactures et l'agriculture, se sont accrus; les arts, les sciences et la philosophie ont été cultivés; les partis religieux même ont été contraints de déposer leur haine mutuelle; et la gloire de la nation s'est répandue dans toute l'Europe avec nos progrès dans les arts de la paix, notre courage et nos succès dans la guerre.

Tels ont été les résultats de notre économie nationale depuis que la maison d'Hanovre règne sur l'Angleterre. Appelés par le vœu unanime de la législature, les princes de cette famille s'assirent sur le trône de la Grande-

Bretagne sans intrigue, sans cabale, sans sollicitation d'aucune espèce de leur part. Depuis leur avénement, ils ont montré de la douceur, de l'équité, du respect pour les lois et la constitution. Quels reproches les nations étrangères et la postérité n'eussent-elles pas été en droit de nous faire, si, lorsque ces princes observent si religieusement les engagemens qu'ils ont contractés envers la nation, et que celle-ci jouit d'une gloire et d'un bonheur sans exemple, nous nous étions livrés à la folie des fureurs révolutionnaires, et nous fussions montrés incapables d'un autre gouvernement que l'esclavage républicain et la soumission absolue !

SUPPLÉMENT.

Considérations sur le haut prix des denrées, avec l'indication des causes de ce phénomène, et de ses remèdes.

La cherté des denrées n'est pas un signe de décadence dans une nation, comme le bon marché n'est pas une preuve de sa prospérité. La proposition inverse est au contraire généralement vraie; car aujourd'hui, comme jadis, dans toutes les nations d'Europe, la pauvreté du peuple et le bon marché des productions vont constamment de pair. C'est partant l'objet d'une politique sage chez toutes les nations, mais spécialement chez les nations commerçantes, d'avoir soin que le prix des objets de première nécessité se maintienne à un taux tel qu'il puisse encourager l'industrie productive sans empêcher l'accroissement des manufactures.

Il pourrait paraître étrange à quelques-uns, que j'assigne, comme une des causes du haut prix des denrées, notre *prospérité sans exemple;* mais cette proposition cessera de paraître douteuse dès que j'aurai déduit les causes premières de la cherté, savoir, l'insuffisance réelle du blé, et l'accroissement dans la population.

Depuis la révolution de 1688 il y a eu 3,142,000 acres de terre clos, dont 2,804,000 pendant le règne de Sa Majesté. Depuis 1788 on a passé 608 actes de clôture, dont 470 depuis le commencement de la guerre. Ces faits prouvent l'accroissement de l'agriculture; et nous pouvons inférer de cet accroissement une augmentation dans la quantité de blé. Le montant de l'exportation, que l'insuffisance de notre blé nous a fait abandonner depuis 1765, et les dépenses de l'importation à laquelle nous avons été forcés par cette même insuffisance, s'élevaient ensemble, avant la dernière année, à une somme annuelle de 4,007,835 liv. st; mais le montant de l'im-

portation seule, depuis le 26 Septembre 1799 jusqu'au 26 Septembre 1800, va à plus de six millions et demi (6,509,378 liv. st. 14 sh.), selon les états imprimés par ordre de la chambre des communes, le 8 Novembre 1800. Ces faits prouvent également une augmentation dans la quantité de blé produit chez nous.

Il suit des faits que nous venons d'articuler, qu'il existe depuis long-temps dans la nation une insuffisance réelle dans la production du blé relativement à nos besoins; et il est évident que, malgré les blés fournis par notre agriculture ou qui nous viennent du dehors, cette insuffisance subsiste, et s'accroît même tous les jours : par conséquent il est clair que la consommation, ou, en d'autres mots, la population, est augmentée au-delà de toute supposition.

Ayant établi, sur des preuves qui me dispensent de reproduire plusieurs autres raisonnemens déjà faits dans le cours de cet ouvrage, ces deux assertions incontes-

tables, savoir, l'augmentation de la population, et l'insuffisance de la production de blé pour la consommation intérieure, insuffisance qui pourrait ruiner le commerce par la hausse du prix des manufactures; l'objet important est de savoir quel remède on doit appliquer à ces maux. La réponse est aisée : augmenter la production par l'augmentation de l'agriculture, c'est-à-dire, *clore les terrains vagues.*

En second lieu; comme le prix d'un objet sur le marché hausse inévitablement à proportion que cet article est en moindre quantité et ne peut suffire aux demandes des acheteurs, dont le nombre s'accroît sans cesse; ainsi l'augmentation de notre population et l'insuffisance dans la production du blé doivent en élever le prix. Il faut donc défricher les terrains vagues.

En troisième lieu, notre opulence s'est accrue au-delà de toute probabilité. De là l'abondance du numéraire, qui produit une dépréciation dans sa valeur, comme la

disette de blé produit un accroissement dans celle de cette denrée. Ajoutons à cela que non-seulement l'augmentation de la population est, en d'autres termes, augmentation de consommation, mais que l'augmentation d'opulence est aussi augmentation de consommation, parce qu'elle ajoute les dépenses du luxe aux objets du besoin, et étend les moyens de satisfaire à ces dépenses, en se répandant sur toutes les classes de la société. Ainsi la quantité de blé, comme de tout autre article du marché, doit être proportionnée au nombre et à la richesse des acheteurs. C'est l'excès de la folie de vivifier les marchés des étrangers, en achetant d'eux ce dont nous pouvons nous fournir nous-mêmes avec tant d'avantages. Et, d'ailleurs, pourquoi négliger la production d'un article aussi utile et d'une aussi grande importance que le blé, dont le prix est le régulateur de l'achat de tous les autres? Il faut donc, pour faire baisser le prix de tous les autres objets, défricher les terrains vágues.

J'ai montré l'augmentation dans les demandes de blé, pour prouver l'accroissement de son insuffisance, ainsi que la conséquence nécessaire de cette insuffisance croissante, savoir la hausse du prix. Pour prouver maintenant l'autre cause de cette hausse dans le prix des grains, savoir, la dépréciation du numéraire par notre prospérité, je vais montrer cette prospérité dans les progrès de notre opulence. Ces progrès se feront aisément sentir en comparant les facultés de la nation dans le montant de son commerce extérieur, son trafic intérieur, et ses revenus publics. Ces trois branches, au commencement du siècle, s'élevaient à environ 27 millions sterlings; à présent elles se montent à 389 millions sterlings.

En quatrième lieu; les guerres coûteuses et multipliées que nous avons soutenues pendant ce siècle, ont accumulé la dette, et nécessité par conséquent l'augmentation des taxes. Cependant les uns ne veulent pas abandonner les jouissances superflues,

et tous veulent et doivent avoir le nécessaire. Pour satisfaire à ces objets, ainsi que pour fournir à l'accroissement des impôts, toute taxe *additionnelle,* avec quelque chose de *plus,* est supportée par les marchandises que les imposés produisent ou dont ils font trafic, ce qui bientôt affecte le commerce entier dans tous ses articles, et par conséquence les objets de première nécessité pour vivre; car ceux qui font le commerce des productions ayant à payer plus pour ce qu'ils achètent, doivent faire aussi des gains plus considérables sur ce qu'ils vendent. Mais comment prévenir cet inconvénient? En réduisant le prix de ce que les fermiers achètent. En effet, qu'on augmente la quantité des articles que les fermiers vendent, en défrichant les terrains vagues; et cette augmentation des premiers articles de subsistance et de manufactures, savoir, du blé, du beurre, du lait, des légumes, de la laine, de la grosseur et du nombre des têtes de bétail, va faire baisser le prix de tous

ces objets, et procurera au fabricant et au négociant la faculté de réduire le prix des marchandises qu'ils donnent en retour (*).

Par l'action et la réaction de cette mesure seule, c'est-à-dire, par la diminution de prix des articles de première nécessité et des matières brutes du commerce, toutes les classes pourront acquitter l'augmentation des impôts. Et ce ne sera pas le seul avantage qui résultera de cette mesure; l'abondance de productions faisant baisser le prix des denrées, et des objets de nos manufactures destinés à être vendus dans nos marchés, ou dans ceux du dehors, elle sauvera d'une destruction inévitable, quoique peut-être lente, notre commerce et notre navigation, et avec eux notre liberté, notre prospérité et toute la félicité de la vieille Angleterre (**).

(*) Voyez l'état de la quantité des denrées importées, tableau N.

(**) Dans quelques-uns de nos grands établisse-

Mais, pour parer aux causes énoncées du haut prix des denrées, savoir, l'augmentation de notre opulence et de notre population, et l'insuffisance de notre blé; et pour prévenir les tristes conséquences qui en résultent pour la société, ainsi que les dommages que cette cherté occasionne aux

---

mens de manufactures, on observe une échelle de proportion entre le taux des salaires et le prix de fabrique. Cependant nos principales fabriques de Lancashire sont obligées dans ce moment, par la cherté des denrées, à donner des gages au-dessus de cette échelle. Il en doit résulter, ou que le prix des objets manufacturés haussera, ce qui nuira à la vente; ou que les fabricans qui n'ont pas de gros capitaux, se ruineront. Le dernier arrivera peut-être, car ils se trouvent dans l'impuissance d'augmenter le prix de leurs marchandises, et même les fabricans qui possèdent de forts capitaux peuvent à peine se rembourser de leurs dépenses, à cause de la gêne occasionée par la cherté des denrées.

Je suis informé que, dans la seule petite ville de Blackeburne (et je donne ce fait comme une preuve de l'humanité exemplaire du petit nombre d'entrepreneurs de cette ville), les fabricans payent à leurs ouvriers 800 liv. st. par semaine au-dessus des gages ordinaires et proportionnels au prix actuel de fabrique.

manufactures, au commerce, à la navigation, etc.; mon opinion est que le remède que je viens d'indiquer doit avoir l'efficacité désirée, et est peut-être le seul qui coupe par la racine tous ces maux.

Pendant les huit années dernières, le produit du blé, année commune, a été d'environ huit millions de quarters. La population de la Grande-Bretagne, avec ses dépendances, à qui elle fournit du blé, s'élève à environ douze millions. La consommation ordinaire est d'un quarter par personne, l'une portant l'autre. Il y a donc un déficit de quatre millions de quarters, ou d'*un tiers* de la consommation. Ajoutons à cela qu'il faut une quantité égale à la consommation de vingt-six jours pour ensemencer la terre. Il y a donc, dans la fourniture nécessaire, un déficit manifeste, égal à la nourriture de *quatre mois et vingt-six jours*, sans compter le déficit accidentel provenant des mauvaises années. Ce calcul est effrayant, et le devient encore plus quand on refléchit qu'avec toutes

nos primes, indemnités, etc., il n'y a eu, dans tout le siècle, que trois années, avant la dernière, dans le courant desquelles nous ayons importé la consommation de vingt-trois jours, et de trente-neuf au plus. Un tel déficit, et le vain espoir d'être fourni du dehors, attaqueront jusqu'à la racine de nos manufactures, si l'on ne se hâte d'introduire la charrue dans les terrains vagues.

Quelques personnes pourraient regarder comme un sujet de surprise que, n'ayant jamais importé du dehors assez de blé pour la subsistance des deux tiers des habitans de ce pays, pendant quarante jours, nous n'ayons pas senti cette insuffisance d'une manière bien plus terrible. Je réponds à cela que, dans les temps de disette, un tiers des habitans ne vit que de pain de seigle, d'orge ou d'avoine; ensuite, l'accroissement de la population suit les mêmes lois que celui de l'intérêt composé. Dans les commencemens cet accroissement est presqu'insensible, mais après les premiers pro-

grès il devient immense. Tel est le cas où nous nous trouvons.

On peut élever deux questions relatives au sujet qui nous occupe. La première, si la quantité de nos terrains vagues peut suffire à fournir le blé qui nous manque; et la seconde, si les clôtures doivent produire les effets que nous leur attribuons sur les autres articles de subsistance, et particulièrement sur la grosseur du bétail. Notre réponse à ces deux questions est affirmative; et nous allons donner des preuves claires et précises de notre assertion.

D'abord, la somme totale d'acres contenus dans la Grande-Bretagne, selon les documens parlementaires, est de 73,285,628, dont il n'y a que 51,178,627 en culture; par conséquent nous en avons un tiers en friche. C'est donc, grâce au ciel, non-seulement une grande ressource pour nos besoins actuels, mais un grand magasin en réserve pour l'opulence et la force à venir de cet état. Dans ce moment le déficit est d'environ un tiers; et, comme un

acre suffit pour trois personnes, il n'en faut que 1,333,000, tandis que nous en avons plus de vingt millions en friche. Ensuite, le poids ordinaire du bétail s'est accru depuis que les clôtures ont eu lieu, ainsi qu'on peut le voir dans les registres suivans du marché de Smithfield On peut donc croire que les mêmes causes produiront les mêmes effets.

	Bœuf.	Veau.	Mouton.	Agneau.
En 1710	370 ℔	50 ℔	28 ℔	18 ℔
En 1796	800	148	80	50 par tête.

Qu'on ajoute à cela l'augmentation déjà énoncée dans le nombre du bétail. Dans l'espace de soixante-deux ans, jusqu'en 1795, la consommation, dans la capitale seulement, a augmenté de 32,854 têtes de gros bétail par an, et de 203,290 moutons.

Ce peu de renseignemens répondent suffisamment aux doutes qu'on pourrait élever sur les objets qui précèdent. Les autres avantages, aussi nombreux qu'importans, qui doivent résulter des clôtures, et les maux, aussi variés qu'étendus qui décou-

lent de la négligence de cette mesure, ont été déjà détaillés dans les pages précédentes.

Mon but actuel est de montrer à la nation non-seulement qu'il y a eu et qu'il y a encore un déficit *réel* et *considérable* dans la production du blé nécessaire à notre subsistance, mais encore que nous avons en notre pouvoir un remède efficace à ce mal. Le haut prix des denrées est la suite de cette insuffisance, qui, si elle n'est pas arrêtée par la clôture des terrains vagues, peut devenir la cause de la ruine de la société et des manufactures.

Certains que la prospérité nationale est aussi une cause du haut prix des denrées, nous nous soumettrons volontiers à une gêne momentanée. La nation, étant assurée que l'on adoptera le remède radical et permanent contre la disette, que nous venons d'indiquer, et qui doit agir comme une ressource croissante pour suffire à la progression des taxes, déployera sans doute toute l'énergie de son caractère pour seconder les sages mesures de son gouvernement.

TABLEAU N.

Importation en Angleterre de blé, farine, etc., depuis le 26 Septembre 1799 *jusqu'au* 27 *Septembre* 1800. *Extrait des états imprimés par ordre de la chambre des communes, le* 18 *Novembre* 1800.

			sh.	d.		Liv. st.	sh.	d.
Orge	61,034	quarters à	53	11	par quarter	164,537	12	2
Fèves	13,151	*id.*	66	11	*id.*	44,001	1	1
Avoine	446,712	*id.*	38	6	*id.*	859,520	2	0
Farine d'avoine	1,107	bolls	68	1	par boll.	3,768	8	3
Seigle	148,429	quarters	71	9	par quarter	532,482	19	10
Farine de seigle						24,890	1	4
Pois	16,565	*id.*	63	8	*id.*	47,743	18	8
Froment	1,032,121	*id.*	106	0	*id.*	5,460,241	6	0
Farine de froment	320,130	cent pesant,	comptant 3 cent pesant par quarter			536,217	15	0
Riz	291,950	*id.*	15	0	par cent pesant	218,962	10	0
Patates	6,885	*id.*	10	0	*id.*	3,442	10	0
Lard	68,034	*id.*	45	0	*id.*	153,076	10	0
Bœuf	132,134	bariques	37	4	par barique	246,652	9	4
Porc	102,521	cent pesant	37	4	par cent pesant	189,639	4	0
Beurre	225,002	*id.*	27	6	*id.*	309,377	15	0
Langues	2,040 douzaines, à 2 sh. la douzaine, et 736 bariques, à 10 sh. la barique					472	0	0
TOTAL des importations en Angleterre						8,793,976	2	8

ÉCOSSE.

			sh.	d.		Liv. st.	sh.	d.
Froment	114,615	quarters à	83	4	par quarter	477,562	5	0
Farine de froment	25,460	cent pesant à 3 cent pesant le quarter				35,357	8	8
Orge	6,954	quarters	45	8	*id.*	15,878	6	0
Avoine	32,608	*id.*	38	5	*id.*	62,634	10	8
Farine d'avoine	117	bolls	35	4	par boll	211	16	8
Pois	3,008	quarters	69	5	par quarter	13,440	5	4
Fèves	660	*id.*	68	5	*id.*	2,257	15	0
Seigle	980	*id.*	51	6		2,543	10	0
Farine de seigle	435	cent pesant à 3 cent pes. par quarter				437	0	0
Riz	8,743	*id.*	7	6	par cent pesant	3,743	0	0
Biscuit	17	*id.*	14	0	*id.*	11	8	0
Bœuf	5,670	bariques	60	0	par barique	17,010	0	0
Le même	235	cent pesant	45	0	par cent pesant	646	5	0
Lard	511	*id.*	46	8	*id.*	1,192	6	8
Beurre	5,028	*id.*	50	0	*id.*	12,570	0	0
Morue	296	*id.*	50	0	*id.*	740	0	0
Harengs blancs	220	bariques	12	0	par barique	132	0	0
Jambons, gibier								
Porc	2,699	*id.*	60	0	*id.*	8,097	0	0
Langues						96	6	6
TOTAL des importations en Ecosse						654,561	3	6

	Liv. st.	sh.	d.
Importations en Angleterre	8,793,976	2	8
En Ecosse	654,561	5	6
Somme totale des denrées qui pourraient être fournies par notre propre industrie et par les terrains vagues, s'ils étaient cultivés, et qui produiraient d'autres avantages considérables à la nation et aux individus, à l'agriculture, au commerce intérieur et extérieur, et aux manufactures	9,448,537	6	2

NB. Le prix des articles mentionnés ci-dessus est conforme aux documens parlementaires; mais quand ces prix ne sont pas spécifiés dans les états envoyés au parlement, je les ai taxés au taux officiel des douanes, et conséquemment *au-dessous de leur valeur réelle.*

Note du traducteur au chapitre IV et au tableau N.

Nous avons laissé les mesures et poids anglais sans les réduire aux mesures anciennes et nouvelles françaises, dans le but d'éviter des fractions toujours embarrassantes pour le lecteur; et nous avons préféré de donner ici la valeur de ces poids et mesures en poids et mesures de France.

Le mille anglais (dans lequel l'auteur évalue la surface carrée des principaux états de l'Europe) est égal à 825 toises 4 pieds 7 pouces, ou à 1609,3 mètres. Un myriamètre contient donc 6,2138 milles anglais. La lieue, de 25 au degré, vaut 2 milles anglais plus 654½ toises. Pour réduire les milles carrés anglais en lieues carrées, il faut multiplier par 0,131.

L'acre de terre contient 1065 toises 10 pieds carrés; ainsi il est à l'arpent comme 792 à mille.

Réduit en nouvelles mesures, l'acre contient 4046 centiares. L'hectare est égal à 2,474 acres.

Le quarter est égal à 22,3496 boisseaux de Paris, ou 1,8625 setiers de douze boisseaux, et à 285¼ litres en nouvelles mesures.

Il y a deux sortes de pounds ou livres, (livre Troy) livre de Troyes, et livre avoir de poids. La première contient 12 onces; chaque once est de 20 deniers poids. En poids de marc cette livre est égale à 12 onces 1 gros 37 grains; en nouveaux poids, 372,9 grammes. La livre de 16 onces, poids de marc, est à la livre de Troyes comme 100,000 à 76,182. Ainsi, pour réduire la livre de Troyes en livre de marc, il faut multiplier par la fraction 0,76182. Pour réduire ces mêmes livres en kilogrammes, il faut multiplier par 0,3729. Cette livre sert pour peser les métaux et autres objets précieux.

La livre avoir de poids pèse 14 onces 6 gros 42 grains, poids de marc; et en poids nouveaux, 453,1 grammes. La livre avoir de poids est à la livre poids de marc comme 92636 à 100,000; et au kilogramme, comme 4531 à 10,000.

La livre de Troyes pèse 12 onces de Troyes, celle d'avoir de poids en pèse 16; mais l'once de Troyes (ounce Troy) est égale à 1 once 9,16 grains, poids de marc, tandis que l'once avoir de poids ne pèse que 7 gros 29,63 grains, poids

de marc, c'est 14 onces 11 deniers 15 grains et demi de Troyes.

Le cent pesant (hundred weight) pèse 112 livres avoir de poids, ou 103 livres 12 onces 1 gros 24 grains, poids de marc, et en nouveaux poids, 50 kilogrammes 747,2 grammes. On convertira donc le cent pesant en kilogrammes, en le multipliant par 50,7472.

La livre sterling vaut 24 livres 2 sous 5 deniers, ou 23 francs 84 centimes. Le shilling vaut 1 liv. 4 sous 1 denier et demi, ou 1 franc 19 centimes. Le penny vaut 2 sous 0,13 deniers, ou 99 millièmes de franc. On peut l'évaluer en compte rond à un décime.

FIN.



TABLE.



